

CAHIERS MARXISTES

Revue trimestrielle

N° 19

5^e année / Octobre-novembre-décembre 1973

Éditée sous le patronage
de la Fondation Joseph Jacquemotte

Sommaire

Claude Renard Remarques sur la social-démocratie	p. 1
Pierre Joye Le congrès doctrinal du P.S.B. : une mesure pour rien ?	p. 13
Jef Turf La main dans la main, camarades. Réflexions sur la grève des dockers	p. 21
Jean Blume L'expérience chilienne : nécessité d'une réflexion plus profonde	p. 39
Appel du Parti communiste du Chili Unité la plus large contre la dictature fasciste	p. 49
Philippe Lauwers Nationaliser la sidérurgie	p. 59
Jacques Moins Action urbaine	p. 79

Comité de rédaction

Jean Blume
Francis Chenot
Edmond Dubrunfaut
Augustin Duchâteau
Maurice Haber
Pierre Joye
René Lonnoy
Jacques Moins
Jacques Nagels
Claude Renard
Roger Somville
Jean Terfve

Rédacteur en chef :
Augustin Duchâteau

Chère amie, Cher ami,

L'année s'achève avec, pour notre revue une perspective qui vous réjouira, nous l'espérons : à partir de janvier 1974, les Cahiers Marxistes seront mensuels.

Avec leurs dix livraisons par an (une pause étant prévue en juillet-août), les C.M. pourront mieux que par le passé cerner l'actualité politique. Ils vous préparent dès à présent des rubriques nouvelles (une revue des revues et une chronique des livres, notamment), divers débats, des numéros spéciaux.

Avec votre soutien, avec votre concours, ces projets deviendront des réalités.

La première forme de soutien que nous vous demandons, c'est de nous rester fidèles en dépit d'une augmentation des tarifs d'abonnement. Cette augmentation s'impose -tant en raison de la nouvelle périodicité de la revue- qu'en raison de la hausse générale des prix.

Voici donc les nouveaux tarifs.

- Abonnement annuel ordinaire : 300 frs.
- Abonnement annuel "jeunes" (moins de 25 ans) : 150 frs.
- Abonnement de soutien : 500 frs, 1000 frs ou davantage.

Pouvons-nous vous demander d'effectuer dès à présent au CCP 1887.45 de la Fondation Jacquemotte, le virement de la somme correspondant à l'abonnement souscrit ?

Merci d'avance.

Remarques sur la social-démocratie

Les caractéristiques de la social-démocratie n'ont pas varié notablement depuis que Lénine en a fait l'analyse dans plusieurs articles et ouvrages bien connus des marxistes. C'est un ensemble de concepts et de comportements politiques propres à une partie du mouvement ouvrier, surtout en Europe occidentale ; ils sont habituellement désignés dans la littérature politique marxiste-léniniste sous les vocables d'opportunisme, de réformisme, révisionnisme, parlementarisme, etc., la collaboration des classes étant leur dénominateur commun au niveau de la pratique.

La social-démocratie, locution d'origine allemande, est parfois francisée au prix d'une dénaturaison de son sens réel. Le « socialisme démocratique » n'est pas du tout l'équivalent de la social-démocratie ; l'équivalent serait plutôt « démocratie sociale » et il y a là plus qu'une nuance.

La social-démocratie est, en effet, la forme particulière — sociale et démocratique — dans laquelle l'idéologie de la classe dirigeante se transmet et s'adapte au mouvement ouvrier par l'intermédiaire de l'aile gauche de la petite bourgeoisie. Cela n'a cessé de se vérifier en Belgique au cours du processus historique qui va de la formation (comportant plusieurs phases) du Parti ouvrier belge à l'activité présente du Parti socialiste.

Le dépérissement du libéralisme traditionnel, lié à l'essor du capitalisme des monopoles, amena l'aile gauche de la petite bourgeoisie à se chercher un avenir politique au-delà du progressisme libéral et à se tourner vers les organisations ouvrières qui étaient devenues rapidement une grande force. Ces organisations lui ouvrirent un espace d'autant plus large qu'elles n'avaient pas de doctrine socialiste rigoureuse, qu'elles n'étaient que faiblement politi-

sées et qu'elles manquaient de cadres doués de culture. Très tôt, les éléments progressistes les plus avancés fusionnèrent politiquement avec une élite d'administrateurs et de propagandistes issus du prolétariat pour orienter celui-ci et lui **donner** une politique qui ne pouvait être que réformiste. Réformiste parce que les indispensables réformes proposées à l'action politique du mouvement ouvrier étaient non des étapes vers la révolution socialiste, mais, en fait, la visée suprême — sociale et démocratique — de la petite bourgeoisie de gauche et, dans son esprit, le meilleur moyen d'éviter la révolution. Au surplus, le suffrage universel ayant été instauré, toute l'action politique du mouvement ouvrier devait dès lors être subordonnée aux luttes électorales et parlementaires.

Comme en Grande-Bretagne, ceux qui ont été en Belgique les organisateurs et les éducateurs du mouvement ouvrier ne pouvaient donc pas le préparer à tirer les enseignements théoriques de son propre combat et à en dégager les perspectives révolutionnaires. Si bien que, malgré une conscience de classe très éveillée, de riches expériences et une organisation vigoureuse, le prolétariat belge a connu longtemps des conditions peu favorables pour mener sa lutte politique de façon vraiment indépendante, globalement et jusqu'au bout. Et c'est pourquoi le pragmatisme et l'empirisme sont devenus des caractéristiques traditionnelles de notre mouvement ouvrier, limitant les motivations mêmes de ses combats et la portée de ceux-ci.

Ne perdons jamais de vue que, pendant une longue période, en Belgique comme en Grande-Bretagne, le prolétariat s'est surtout préoccupé de combattre une misère qui était surmontable et de conquérir des droits qui étaient accessibles sans qu'il y eût nécessité de recourir à des moyens révolutionnaires. (1)

Pour obtenir le suffrage universel (conquis sous sa forme achevée en 1919 alors que les ouvriers français avaient déjà fait l'expérience de ses limites durant le règne de Napoléon III !), pour obtenir la scolarité obligatoire, la loi des huit heures, la sécurité sociale et d'autres réformes acquises plus tard, il fallait vaincre la réaction cléricale, avec le concours de la petite bourgeoisie radicale ou démocrate chrétienne, et non s'acheminer nécessairement vers des batailles de classes décisives, vers la révolution socialiste. Tous ces objectifs, répétons-le, devaient être atteints et imposaient des alliances politiques contre une droite extrêmement butée, mais c'est en réalité la petite bourgeoisie radicale ou démocrate chrétienne qui a fixé leur portée réelle en utilisant habilement pour son propre compte, de l'extérieur et de l'intérieur du mouvement, la force de frappe de la classe ouvrière organisée. Elle y est parvenue en s'appuyant sur les cadres supérieurs du mouvement ouvrier socialiste que l'on a pu qualifier péjorativement de social-démocrates précisé-

(1) Pour éviter tout schématisme, ajoutons toutefois que les revendications sociales et politiques du mouvement ouvrier ne pouvaient aboutir que par des luttes soutenues qui ont fini par investir la démocratie bourgeoise stricto sensu de valeurs démocratiques propres à la classe ouvrière et que ces valeurs devaient devenir plus tard le meilleur rempart contre le fascisme en Occident.

ment dans la mesure où ils trouveraient dans la réalisation de ces objectifs à la fois la base de leur promotion sociale et politique, se transformant en nouvelle couche privilégiée, et une raison de s'intégrer au système capitaliste, se transformant ainsi en nouvelle couche contre-révolutionnaire, jour sous lequel elle s'est ouvertement manifestée face aux répercussions de la révolution d'Octobre et durant les années de guerre froide.

En fait, seul l'entêtement des conservateurs aurait pu, à certains moments, pousser le prolétariat et une partie de ses cadres avec lui vers des options révolutionnaires. Mais, en Belgique, la classe dirigeante était assez expérimentée pour faire des concessions à temps, le plus tard possible, jamais trop tard, et surtout elle était assez riche pour les faire, que ce soit grâce à ses propres ressources, dues en partie à la colonisation, ou grâce à des aides extérieures dans les phases difficiles des deux après-guerres (réparations allemandes et plan Marshall).

Le terrain belge a donc été longtemps propice à une abondante floraison d'illusions réformistes. Sans doute l'aurait-il été moins si les socialistes avaient été en mesure de l'aborder avec une meilleure préparation théorique. Seulement la question ne s'est jamais posée en réalité, car la préparation théorique était elle-même largement conditionnée par la nature des objectifs poursuivis et par les limites des intérêts sociaux qui faisaient de ces objectifs une fin bien plus qu'une étape. Si la diffusion du marxisme se fit « en largeur » dans presque tous les partis de la II^e Internationale, elle fut et resta plus superficielle encore dans les organisations socialistes belges. En fait, la social-démocratie belge n'eut besoin du marxisme que pour lever les obstacles que les séquelles de l'apolitisme proudhonien et bakouninien accumulaient sur le chemin de fondateurs du Parti ouvrier, dont plusieurs restèrent d'ailleurs des leaders de ce parti jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale.

Ce marxisme réduit à quelques principes élémentaires était parfaitement compatible avec une lutte politique qui devait mobiliser les forces ouvrières organisées pour imposer des réformes. Le mouvement ouvrier pouvait — et il l'a montré — mener et gagner ces batailles en ne possédant en propre que des organisations politiques embryonnaires ou complètement inadaptées à une action révolutionnaire.

Aussi, ayant emprunté au marxisme un minimum de rudiments indispensables, la social-démocratie belge continua de cultiver avec éclectisme les fleurs de l'ancienne école socialiste française, dont Vandervelde exaltait les tendances idéalistes au point d'y voir, avec Saint-Simon, « une religion nouvelle, continuant et accomplissant le christianisme ». On en décèle encore tous les jours des traces dans maintes professions de foi social-démocrates, par exemple « contre toute violence d'où qu'elle vienne », etc.

Bien entendu, on ne peut tout expliquer par l'induration des structures mentales que les organisateurs et les éducateurs de notre

mouvement ouvrier ont créées et qu'ils ont contribué à transmettre de génération en génération. La persistance de la puissance social-démocrate en Belgique ne tient pas uniquement à des facteurs historiques et idéologiques, même si l'on y fait intervenir les conditions très particulières dans lesquelles la classe ouvrière belge a vécu les années 1914-1918 qui, pour d'autres classes ouvrières européennes, ont été le point de départ d'une véritable révélation des voies de la révolution socialiste.

Un élément d'ordre sociologique nous est déjà apparu des l'origine. On continue à le voir apparaître durant tout le développement ultérieur de la social-démocratie. Si la social-démocratie belge a pu maintenir son tonus idéologique et politique depuis l'origine, c'est, à n'en pas douter, grâce à l'incorporation d'importantes réserves sociologiques qui l'ont successivement rejointe en lui apportant de nouvelles sources de vitalité.

Au lendemain de la première guerre mondiale, la social-démocratie belge s'est fortifiée en absorbant, sans qu'ils dussent se radicaliser beaucoup, les fractions les plus populaires de l'ancienne clientèle libérale : fonctionnaires, enseignants, etc. En même temps, le vaste et rapide mouvement de syndicalisation qui se produisit alors et qui vint emplir des cadres organiques tout préparés au sein même du Parti ouvrier, inaugura pour vingt ans le règne d'une aristocratie ouvrière si bien identifiable que l'on parlait couramment à cette époque de « barons syndicaux ». Participer à tout prix au gouvernement afin que les syndicats directement affiliés au Parti ouvrier puissent avoir leurs entrées dans les ministères où se traitent les questions sociales : telle était la règle d'or. N'importe quel avocat un peu à gauche, s'il voulait devenir ministre, avait donc intérêt à faire carrière dans la politique du P.O.B.

Après la deuxième guerre mondiale et la fondation de l'actuel Parti socialiste, distinct organiquement de la FGTB, cette tradition de la social-démocratie belge ne tarda pas à reprendre le dessus dans les formes nouvelles de l'Action commune socialiste et, bien que sa « belle époque » soit maintenant derrière elle, les pratiques, les idées et les habitudes qui lui sont inhérentes occupent encore aujourd'hui un large secteur de la vie politique.

On se demande parfois pourquoi, malgré son effondrement honteux de 1940, la social-démocratie belge a pu traverser sans dommages majeurs la tempête de la seconde guerre mondiale et se transférer de l'ancien P.O.B. au Parti socialiste moyennant des changements de structures. Le fait est que la petite bourgeoisie de gauche et beaucoup d'éléments issus des professions libérales ont continué alors à délaisser les vieilles formations du centre au profit d'une social-démocratie qui, sous l'impulsion de Spaak, se distinguait de moins en moins du libéralisme progressiste et du christianisme social. Simultanément, dans la partie de la classe ouvrière que la religion et l'absence de toute perspective ne conduisirent pas à renforcer le mouvement ouvrier chrétien, plus rassurant et tout aussi opératif, ce fut l'attachement au « vieux parti » et à ses orga-

nisations de masse qui prévalut sur des aspirations novatrices vite refoulées et, de surcroît, stérilisées par la guerre froide.

Depuis quelques années, on a vu se dessiner de nouveaux changements qui se sont reflétés de façon très apparente dans les débats idéologiques de la social-démocratie belge.

Jusqu'ici, on le sait, la Déclaration de Quaregnon (1894) n'a jamais été remplacée ou refondue. Interrogé par la RTB au sujet de cette charte, Achille Van Acker l'a comparée à une précieuse relique qui devait être traitée comme telle. Mais les choses n'en resteront pas là puisque le Parti socialiste va maintenant tenir un congrès extraordinaire dans le but de moderniser sa doctrine. La vieille école social-démocrate, qui a toujours fait de la politique comme la bourgeoisie fait des affaires, avec une parfaite indifférence pour tout ce qui n'est pas le résultat immédiat, n'en est certainement pas l'initiatrice. Pas plus d'ailleurs que la gauche du parti qui, tout en étant consciente de la décrépitude de la charte officielle, n'a jamais osé engager la bataille pour une nouvelle déclaration de principes, de peur que l'on aboutisse, non à un rajeunissement, mais à un Bad Godesberg belge où les idéologues du néo-capitalisme hisseraient leur pavillon. Ou demeurant, les documents préparatoires à ce congrès doctrinal, qui ont été publiés jusqu'ici, ont confirmé que c'est bien l'abandon affiché du principe de la lutte des classes que les partisans d'une adaptation de la doctrine socialiste se proposaient et se proposent toujours d'obtenir.

Ce besoin de théorisation, qui contraste avec l'atonie théorique propre à la social-démocratie traditionnelle, révèle certains changements dans les bases sociales du « socialisme démocratique », changements apparus en relation avec l'émergence du capitalisme monopoliste d'Etat. Ces bases restent essentiellement petites bourgeoises, mais elles comportent une fraction notablement élargie d'intellectuels et d'universitaires influencés par l'idéologie technocratique et qui trouvent eux-mêmes dans la technocratie en développement une perspective de promotion sociale. Aussi n'est-il pas étonnant que nombre d'entre eux reconnaissent, « au-delà du marxisme » et de la débâcle du socialisme national, un précurseur hautement doué en la personne de feu Henri De Man, qu'ils ont remis en vogue avec un souverain mépris pour son « accident de parcours » de 1940.

L'irruption de ce groupe dans la sphère d'enracinement de la social-démocratie marque certainement une nouvelle phase de l'évolution historique de ce courant. Mais il convient cependant de souligner que les théoriciens du « socialisme moderne », c'est-à-dire du perfectionnement technocratique de la social-démocratie, n'ont pas du tout gagné la partie d'avance. Leur défaite au congrès doctrinal de la FGTB, en 1971, n'a pas été oubliée et elle peut très bien se répéter au congrès doctrinal du PSB en 1974. Il y a et il y aura lutte. A cet égard, les contradictions internes qui relèvent des options doctrinales du mouvement socialiste ne sont évidemment

pas dissociables de celles qui se manifestent sur le plan politique à propos du rôle des ministres socialistes dans le gouvernement tri-parti et, sur le plan social, à propos des luttes revendicatives. Elles procèdent du fait que la social-démocratie belge se meut et joue son avenir dans un mouvement qui, malgré sa colonisation idéologique et politique par la petite bourgeoisie, a conservé une forte implantation dans les masses laborieuses et dans le prolétariat industriel.

Ce fait ne doit jamais être perdu de vue par les marxistes, dont la tâche est justement de corriger le déséquilibre qui s'est créé en Belgique dans le processus de fusion du socialisme scientifique et du mouvement ouvrier organisé. L'accomplissement de cette tâche commande d'établir une distinction très nette entre la notion de social-démocratie et la notion de parti socialiste.

Les racines de la social-démocratie, en tant que courant idéologique dans le mouvement ouvrier et dans les partis socialistes européens, se différencient d'ailleurs généralement, encore qu'à des degrés divers, des racines sociales de ces partis qui, en tant qu'organisations, sont restés des expressions limitées et imparfaites, mais réelles et souvent puissantes, des masses ouvrières et de leurs luttes socio-politiques. Cette distinction vaut qu'on s'y arrête, car elle seule donne sa cohérence au fait communément admis aujourd'hui que l'unité de la classe ouvrière en Europe occidentale implique à la fois :

- 1) la reconnaissance du caractère durable des partis socialistes et, par conséquent, la reconnaissance du caractère sectaire de toute tendance à les combattre en tant que tels ;
- 2) la nécessité d'une critique intransigeante de la social-démocratie, courant idéologique et politique à rejeter du mouvement ouvrier et de ses organisations.

II.

Une étude publiée en 1926 sous la direction d'Eugène Varga soulignait « la dualité objective qui règne au sein des partis social-démocrates » et caractérisait cette dualité comme une « contradiction constante entre la phraséologie et la politique réelle ».

Les conclusions politiques que les communistes ont tirées dans le passé de cette constatation ont été trop longtemps sommaires. Il y eut recul par rapport aux positions léninistes qu'avait adoptées le III^e congrès de l'Internationale communiste en 1921 et aux premières applications de la politique du front unique. L'orientation qui prévalut dans le Komintern dirigé par Zinoviev engendra elle aussi une contradiction entre la phraséologie du front unique et la politique réelle des partis communistes, entachée de graves travers sectaires. On se saisissait de la contradiction évoquée par Varga et, ayant dénoncé la duplicité social-démocrate devant les masses, on attendait de celles-ci une conversion révolutionnaire. En sub-

stance, il s'agissait de réaliser l'unité politique de la classe ouvrière en la ralliant aux partis communistes et en détruisant les partis sous influence social-démocrate. Cette attitude était donc sous-tendue par une conception extrêmement schématique du processus de la reconstitution de l'unité politique de la classe ouvrière sur la base du marxisme-léninisme, et elle a été responsable des étroitesse de la politique du front unique et de quelques hésitations à s'engager dans la voie du Front populaire. Ce fut l'expérience française qui débloqua la situation. Le grand mérite du Komintern et de Dimitrov, en particulier, est d'avoir mis fin aux étroitesse et aux hésitations dans l'ensemble du mouvement communiste international à l'occasion du VII^e congrès de l'I.C. en 1935.

A partir de cette époque, les partis communistes ont commencé à percevoir les larges possibilités tactiques que créait « la contradiction constante entre la phraséologie et la politique réelle » des partis social-démocrates. Toutefois, la projection théorique de cette politique unitaire nouvelle ne s'est complètement affinée que beaucoup plus tard. Elle consiste en ceci que la dualité objective observée par Varga n'est pas perçue seulement au niveau du couple phraséologie-politique réelle, elle l'est aussi et même surtout au niveau de la politique réelle, dans la nature contradictoire de cette politique.

Cette vision de la réalité conditionne les développements les plus récents de la politique unitaire des partis communistes. En Belgique, dès 1960, le Parti communiste a clairement affirmé dans les thèses de son XIII^e congrès que la question du passage du pays au socialisme devait être abordée dans une optique pluraliste et en reconnaissant au Parti socialiste, en tant que tel, un rôle particulier important dans le regroupement des forces nécessaires pour qu'une telle mutation devienne possible. Il est d'ailleurs évident que l'expérience de l'union de la gauche en France et tout ce qui survivra de la riche expérience de pouvoir de l'Unité populaire au Chili eussent été exclues du champ d'application des théories révolutionnaires du mouvement communiste international si ces théories ne s'étaient considérablement enrichies dans la pratique de l'action unitaire et de la lutte contre la social-démocratie. Et les progrès de cette pratique résident précisément dans une approche plus réaliste et surtout plus dialectique des contradictions inhérentes à la politique des partis dominés par la social-démocratie.

Il reste absolument vrai que, partout où elle existe, la social-démocratie fait obstacle au développement de la lutte de classe pour les revendications immédiates comme pour le socialisme, mais elle n'existe et n'a de sens que si des revendications immédiates alimentent en permanence la lutte de classe et si le socialisme vit à l'état d'aspiration dans les masses socialistes, une aspiration qui tend toujours à se transformer en but.

Au surplus, de diverses manières, les expériences italienne et chilienne montrent que les normes social-démocrates ne s'appliquent pas uniformément à tous les partis socialistes. Quant à l'expérience

française, elle montre qu'un parti socialiste de type social-démocrate peut être amené, sous la pression d'une action unitaire persévérante et bien adaptée aux réalités nationales, à se dégager des rôles de la collaboration des classes, encore qu'il faille ajouter ici que l'avenir de l'Union de la gauche en France nécessitera jusqu'au bout un combat politique contre le social-démocratisme. En tout cas, ces expériences font apparaître que le mouvement réel des masses est, sous certaines conditions, capable de dépasser et de résorber la « contradiction constante » que l'influence de la social-démocratie introduit au sein des partis socialistes.

En Belgique, nous constatons que plus la social-démocratie est forte, plus son influence est profonde et ramifiée dans les masses, plus est manifeste la nature contradictoire du parti et du mouvement qu'elle imprègne de son idéologie. Mais, bien entendu, ces contradictions ne sont pas ressenties également en permanence. Toujours sous-jacentes et perceptibles, elles culminent à des moments politiques donnés et de tels moments jalonnent toute notre histoire sociale, car ils résultent de tensions et de déséquilibres qui se reproduisent et s'aggravent sans cesse au niveau des rapports de production.

L'exemple le plus clair, chez nous, reste encore celui que nous avons connu en 1960, quand le Parti socialiste, hostile à toute action de masse contre la loi unique, a été submergé par les effets de sa propre propagande, dont les partisans de la grève générale ont pu tirer parti. Or, cette propagande, le Parti socialiste ne pouvait pas ne pas la faire en raison de ses propres visées électorales.

Pour que la nature contradictoire des partis dominés par la social-démocratie se manifeste en termes de crise interne, il faut, semble-t-il, que :

— les pratiques de collaboration des classes viennent à manquer de points d'appui suffisants, soit que la classe dirigeante connaisse des difficultés qui lui imposent de raidir son attitude, ou simplement qu'elle commette des erreurs de jugement ;

et il faut aussi que

— le mouvement réel des masses tende à dépasser les objectifs immédiats que la social-démocratie lui propose avec le souci de ne pas compromettre les fondements de sa politique de collaboration des classes.

En général, la social-démocratie n'est pas en peine de neutraliser ces contradictions si les difficultés que lui créent le raidissement de la classe dirigeante et la réaction combative des masses ne mettent pas en cause une politique globale et, au-delà de cette politique, le pouvoir lui-même. C'est précisément à une telle mise en cause que nous assistons en France, où le pouvoir de l'UDR, expression ouverte et autoritaire du pouvoir des monopoles, a enlevé à la social-démocratie la plupart de ses points d'appui traditionnels et a engendré dans les masses un mouvement d'opposition qui ne

peut plus se satisfaire des méthodes traditionnelles de la social-démocratie.

L'opportunisme, trait caractéristique majeur de la social-démocratie, n'est donc pas une tare indélébile. C'est un phénomène tendanciel. L'opportunisme peut aller jusqu'au bout lorsqu'il va jusqu'à Noske, ce symbole traumatisant qui a pesé sur le mouvement communiste international pendant quinze ans, mais il n'est pas fatal qu'il aille jusqu'au bout. Et il est même rare qu'il le fasse, précisément parce que la social-démocratie doit toujours essayer, pour continuer à jouer son rôle politique, de concilier ses actes (et surtout la représentation qu'elle en donne) avec l'espoir et la promesse du socialisme qui animent les masses qu'elle encadre.

Dans la mesure où le capitalisme dispose de larges réserves, la social-démocratie dispose de larges possibilités de réalisations et de manœuvres pour jouer son rôle politique qui postule un réformisme crédible. Les réformes qu'elle obtient de la classe dirigeante pour prix de sa collaboration (dont l'anticommunisme est le noyau dur) lui assurent son audience dans les masses. Mais la réalité ne tient pas tout entière dans cette esquisse exacte. S'il s'agit bien de réformes importantes, authentiquement progressistes, la politique réformiste ne peut intercéder auprès de la classe dirigeante qu'en tablant jusqu'à un certain point sur la force des organisations ouvrières ; elle serait inopérante sans la pression des masses, car la classe dirigeante n'accepte de faire des concessions importantes que si elle est obligée de composer. Et c'est en ceci qu'apparaît le mieux la nature contradictoire des partis de type social-démocrate.

D'une façon générale, la tendance à l'aggravation des contradictions internes de ces partis ne s'explique pas uniquement par le caractère plus politisé que revêtent les luttes ouvrières dans les conditions du capitalisme monopoliste d'Etat. La société capitaliste est en proie à une crise globale qui affecte à des degrés divers et sous diverses formes toutes les couches sociales non monopolistes. Celles-ci se remuent beaucoup et contestent aussi bien les idées que les structures reçues. La social-démocratie se sent mal à l'aise dans ce bouillonnement social qui met en cause son attachement au système, au parlementarisme, à une conception très fermée et administrative de l'organisation ouvrière. Sa politique de collaboration des classes n'est pas de celles qui peuvent exercer un attrait quelconque sur les nouvelles couches salariées (en fait, déclassées) et, en général, sur les milieux petits-bourgeois que la crise du système radicalise et jette, sans boussole, dans un monde en proie à de gigantesques convulsions. Incapables d'élaborer leur propre solution de rechange, ces milieux sont plutôt portés à refaire le pèlerinage de toutes les utopies du socialisme pré-marxiste ou du communisme « infantile », à moins qu'ils ne cherchent une issue néo-conformiste dans les impasses d'un nationalisme tapageur.

Mais quel est le contenu actuel de cette politique de collaboration des classes menée par la social-démocratie ?

La notion de collaboration des classes est devenue de plus en plus complexe précisément en raison de la complexité croissante de la lutte des classes dans les pays industriels développés. La concentration du pouvoir économique et politique entre les mains des monopoles et l'interdépendance du système monopoliste et de l'Etat ont rendu possible et nécessaire la création de fronts politiques extrêmement larges, englobant des fractions de la bourgeoisie (comme les radicaux-socialistes en France), mais de tels fronts sont en général à l'opposé des alliances admises par la social-démocratie (cartels électoraux, coalitions parlementaires) qui n'hésite pas à invoquer contre eux les « principes » de la lutte des classes en manifestant alors un certain ouvriérisme. Il est vrai que, depuis longtemps, les pratiques de la collaboration des classes de la social-démocratie sont parfaitement compatibles avec la reconnaissance de l'antagonisme des classes et avec l'organisation des luttes qui lui sont nécessaires pour obtenir des réformes et oxygéner de la sorte sa sphère d'influence dans les masses. Au surplus, il est exceptionnel que la social-démocratie collabore avec la bourgeoisie en bloc. Ne serait-ce que par tactique électorale, elle doit combattre les forces sociales les plus conservatrices, qui ne lui laissent d'ailleurs pas le choix, et les structures les plus désuètes — mais toujours défendues — de l'édifice socio-économique.

Chaque fois que la situation s'y prête (et c'est en général le cas dans les régimes parlementaires) la social-démocratie applique sa politique de collaboration des classes en se liant, non à la bourgeoisie en bloc, mais aux fractions prépondérantes de la bourgeoisie, aux groupes qui décident de la politique de l'Etat et qui sont donc susceptibles de donner un avenir au réformisme.

La question de l'avenir du réformisme s'est par exemple posée avec acuité en Europe occidentale au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

La social-démocratie a résolu cette question en se faisant le fer de lance, avec Spaak notamment, de la politique atlantique et européenne qui était la politique du grand capital, mais non sans avoir obtenu en échange ce que l'on pourrait appeler une part du « gâteau » de l'aide Marshall.

Dans cet ordre d'idées, la politique étrangère est d'ailleurs le domaine où l'alignement des partis social-démocrates sur les fractions prépondérantes de la bourgeoisie se révèle avec le plus de netteté, à ce point qu'il est devenu impossible aujourd'hui de parler d'une politique étrangère propre à la social-démocratie. La seule nuance que l'on puisse admettre, c'est qu'en cette matière les fractions prépondérantes de la bourgeoisie ne sont pas rigoureusement homogènes et que la social-démocratie tend aujourd'hui à s'aligner sur les éléments de la classe dirigeante les plus intéressés à la détente internationale. Mais, parvenue à ce « seuil », qu'elle ne peut franchir sans se démettre, la social-démocratie est aussi dans une position très exposée, car, à la différence de la bourgeoisie qui

accepte la détente uniquement par réalisme, ses intérêts de classe la prémunissant contre toute entente réelle avec les partis communistes et ouvriers au pouvoir, la social-démocratie pratique cette politique en s'appuyant, elle, sur des forces sociales qui sont sensibles à l'attraction du socialisme réalisé et qui conservent en profondeur des sentiments internationalistes.

Autre remarque, valable aussi dans le domaine de la politique intérieure : il arrive que les groupes qui sont susceptibles de donner un avenir au réformisme ne représentent qu'une minorité de la classe dirigeante au niveau parlementaire et que l'alliance de la social-démocratie leur soit nécessaire pour faire prévaloir leurs vues. A cet égard, il n'y a certainement pas d'incompatibilité entre la politique d'ouverture à l'Est du chancelier Brandt et les intérêts économiques des monopoles ouest-allemands qui ont la haute main sur le parti libéral.

En Belgique, c'est grâce au soutien et aux initiatives de la social-démocratie que le capitalisme monopoliste d'Etat a pu mettre en place les structures économiques, politiques et financières nécessaires à sa prédominance.

Encore une fois, il s'agissait pour la social-démocratie d'assurer ainsi la continuité du réformisme dans les conditions d'une société que l'on dit « de consommation », mais qui, en réalité, n'est qu'une société en crise, empêtrée dans ses rapports de production périmés et ses psychoses collectives.

Les tendances du capitalisme monopoliste d'Etat étant le pillage étatisé des ressources nationales au profit des monopoles, le gaspillage des capacités de production, la technocratie et le pouvoir « fort », la politique social-démocrate de collaboration des classes accentue nécessairement toutes les contradictions internes du parti et du mouvement socialistes. Il en résulte une base objective meilleure, non pour combattre le Parti socialiste en tant que tel, mais pour associer plus largement les masses et les organisations socialistes elles-mêmes au rejet, par le mouvement ouvrier, des entraves que le social-démocratisme met à sa résistance aux pressions multiples des monopoles, pressions économiques, sociales et politiques combinées.

L'importance extrême de la politique unitaire qui découle logiquement de cette constatation ne peut manquer d'apparaître si l'on tient compte du fait que la collaboration des classes n'a plus aujourd'hui de perspectives sérieuses en dehors de l'alliance de la social-démocratie avec les monopoles. Tout parti socialiste qui, comme en France, est amené par une politique unitaire adéquate à distendre ses liens avec les monopoles, devient disponible pour une évolution qui, développée jusqu'au bout, l'écarte de l'idéologie et des pratiques social-démocrates. Et c'est là, répétons-le, une possibilité qui existe partout, encore que les formes de son utilisation puissent varier sensiblement.

La social-démocratie vit de réformes. Sa période de grandeur a

été la période des grandes réformes et aussi des grandes illusions. En 1925, Louis de Brouckère déclarait au congrès de Marseille de l'Internationale socialiste : « La bourgeoisie n'a plus à elle seule la force de gouverner l'Etat par la voie parlementaire et démocratique : toutefois, le prolétariat n'a pas encore trouvé le moyen de conquérir la majorité parlementaire. Dans cette situation, le gouvernement de coalition est la forme de transition appropriée. » C'était une illusion, mais c'était une illusion qui se confondait avec les aspirations socialistes de la classe ouvrière et qui avait la caution de grandes réformes conquises par la lutte.

De nos jours, le théoricien du socialisme « moderne », Henri Simonet, se borne à dire qu'il vaut toujours mieux être dans le gouvernement que dehors. Cette différence de langage ne reflète pas seulement la substitution de la sécheresse technocratique aux envolées de jadis, elle reflète aussi l'appauvrissement des perspectives du réformisme, un réformisme qui s'est dégradé au point de régresser théoriquement vers le « possibilisme » de ses origines.

Autrement dit, le réformisme perd son terrain nourricier en raison des changements que le capitalisme monopoliste d'Etat introduit au niveau même de la production capitaliste. Les perspectives du réformisme s'obscurcissent parce que la suraccumulation du capital, les moyens gigantesques que requiert la concurrence internationale entre les monopoles, le pillage des ressources publiques, les gaspillages matériels et les perturbations monétaires qui en résultent, tendent à limiter les possibilités de régulation de la lutte des classes par le truchement de réformes consistantes et populaires.

Mais il ne s'ensuit pas que la social-démocratie soit appelée à disparaître spontanément. Ce qui est sûr, en Belgique, c'est qu'elle ne se développe plus et qu'elle a même sensiblement décliné par rapport aux positions qu'elle occupait en 1961. Son implantation n'en reste pas moins étendue et solide, à travers tout le réseau organique des mouvements socialiste et syndical. Et il est bien certain que son hégémonie subsistera aussi longtemps que subsistera dans notre pays la discordance que nous avons déjà relevée entre la force de la classe ouvrière, sa combativité, son sens de l'organisation, et le niveau de sa conscience politique.

Elever le niveau de la conscience politique du mouvement ouvrier : il n'est pas aujourd'hui de tâche plus essentielle pour la gauche en Belgique et c'est de là aussi que l'enjeu du prochain congrès doctrinal du PSB tire toute son importance.

Le congrès doctrinal du P.S.B. : une mesure pour rien ?

Il y aura bientôt trois ans que le parti socialiste décida de tenir un congrès doctrinal pour redéfinir les principes qui inspirent son action.

Cette décision fut prise au début de 1971 (au congrès des 23/24 janvier), et, deux mois plus tard, Edmond Leburton, qui venait d'accéder à la co-présidence du parti, annonça que ce congrès doctrinal aurait lieu au mois de juin de la même année ou, au plus tard, en octobre. Les péripéties de la politique quotidienne voulurent qu'il en fût autrement. Les élections de novembre 1971 entraînèrent une première remise. De nouveaux délais furent fixés, puis abandonnés. Bref, c'est seulement au printemps dernier que le congrès administratif du P.S.B. adopta une date précise : le congrès doctrinal aura lieu les 6 et 7 avril 1974.

Le calendrier établi à ce moment sera-t-il respecté ? Il le semble. André Cools a confirmé récemment dans un de ses éditoriaux que le parti socialiste prépare activement ces assises. A moins de nouveaux accidents toujours possibles au sein de la coalition gouvernementale, il se peut donc que ce congrès doctrinal se tienne enfin.

L'événement pourrait être important. Des transformations considérables se sont produites dans tous les domaines — dans le monde et dans notre pays et en même temps dans le mouvement ouvrier — depuis que le Congrès de Quaregnon du 24 mars 1894 adopta la **Déclaration de principes** qui est restée jusqu'à ce jour la charte doctrinale du P.S.B. Il serait donc fort utile que celui-ci

définisse sans ambiguïté **quels principes** déterminent aujourd'hui sa politique.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai déjà dit à ce propos (1) et me bornerai à examiner si la façon dont ce congrès doctrinal se prépare permet d'espérer qu'il atteindra ce but.

D'UN SONDAGE GALLUP AUX 4.000 MOTS DE SIMONET

La préparation du congrès démarra en mai 1972 quand la direction du P.S.B. transmit à ses fédérations une brochure de dix-huit pages contenant des « thèmes à soumettre à la discussion en vue de la rédaction d'un rapport ».

Ce document préparatoire était assez étonnant.

Elaboré en vue d'un congrès doctrinal, il se refusait à dessein d'aborder de front les problèmes de doctrine. Proposant des « thèmes de réflexion », il se présentait sous la forme d'un questionnaire et comportait six chapitres (l'action politique, la politique économique, la politique sociale, etc.). Chacun de ces thèmes était envisagé sous différents aspects en posant une série de questions auxquelles les participants aux réunions organisées dans ce but étaient invités à répondre afin que le Conseil général du P.S.B. puisse tenir compte des opinions émises pour préparer le rapport au congrès.

Cette large consultation ne se fixait toutefois pas pour but de permettre aux militants socialistes de se prononcer en connaissance de cause sur les grandes options à prendre par leur parti. La façon dont les questions étaient posées montrait qu'il s'agissait plutôt d'une espèce de sondage Gallup destiné à déterminer quelle position serait la plus « payante » sur le plan électoral afin de confectionner un programme susceptible d'apporter le plus de suffrages aux listes socialistes.

Le caractère étroitement électoral de ce document-questionnaire déçut profondément ceux des militants socialistes qui attendaient tout autre chose d'un congrès doctrinal. Henri Janne fut un des premiers à regretter que ce pré-document envisage seulement « la problématique d'une stratégie électorale (comment entamer la clientèle de tel ou tel parti) au moment où il faudrait au contraire montrer pourquoi et en quoi nous voulons CHANGER la société actuelle », au moment « où le parti socialiste français conclut avec les communistes un « contrat-programme » de gouvernement pour rompre une situation « bloquée » qui n'est pas sans analogie avec la situation belge ». (2)

Des opinions analogues se firent entendre aux colloques organisés par l'Institut Emile Vandervelde, dans les réunions tenues dans les fédérations, aux journées d'étude des Femmes prévoyantes.

(1) Pierre Joye. « Le Congrès doctrinal du parti socialiste belge ». « Cahiers marxistes », n° 15, octobre-décembre 1972.

(2) « Le Peuple », 7 juillet 1972.

Et le souci de voir leur parti s'engager dans une autre voie, dans une voie qui assurerait un renouveau du socialisme démocratique, s'exprima encore plus nettement parmi les jeunes, comme en témoignent l'analyse du pré-document publiée par la revue des Jong-socialisten et une étude de Marc-Henri Janne éditée par la fédération bruxelloise des Jeunes socialistes.

Devant ces résistances, les « thèmes de réflexion » furent donc expédiés aux oubliettes et un nouveau document fut proposé au Conseil général du P.S.B. le 30 juin 1973 : un « canevas pour un message doctrinal » de 4.000 mots présenté par Henri Simonet.

EN PLEINE AMBIGUITE

« On a choisi Henri Simonet comme rapporteur dans le but de stimuler la contestation », déclara André Cools au Conseil général du P.S.B.

Si ce souci s'accompagnait de la volonté de poser clairement les problèmes, on pourrait s'en féliciter. Henri Simonet est en effet celui des dirigeants du P.S.B. qui s'applique de la façon la plus conséquente à engager son parti dans la voie d'un « socialisme moderne » destiné à intégrer le mouvement ouvrier dans les mécanismes du néo-capitalisme.

Il fut un des premiers à s'engager dans cette voie en proposant, il y a sept ans déjà, au cours d'une conférence mémorable faite à Forest, aux socialistes de « revoir leur doctrine » et d'« accepter le dialogue avec le néo-capitalisme ». (3) Cette proposition prématurée d'abandonner les principes fondamentaux du socialisme ayant été vivement combattue par le président Léo Collard, Henri Simonet battit en retraite, mais l'avènement du tandem Leburton-Van Eynde à la direction du parti lui permit de revenir à la charge.

Dans un petit livre publié en 1970 qui fut cette fois salué avec éloges par la presse socialiste, Simonet répéta qu'il fallait en finir avec « le dogme de la lutte de classe » et mettre fin à l'ambiguïté de l'attitude officielle du P.S.B. « D'une part, les socialistes participent régulièrement au gouvernement d'une société dont certains d'entre eux proclament qu'ils la contestent globalement. D'autre part, ils l'acceptent dans les faits... Ils ne songent plus à la transformer de façon radicale, à supposer d'ailleurs qu'ils en aient jamais la force politique. Mais cela n'empêche pas quelques hommes politiques socialistes d'énoncer encore tous les lieux communs de la pérennité de la doctrine traditionnelle de la lutte des classes et de l'appropriation collective, sur la volonté révolutionnaire des masses et sur la vocation marxiste du mouvement socialiste. Lorsque d'aventure ils participent au gouvernement, les mêmes hommes sont évidemment amenés à faire le contraire de ce qu'ils ont prêché dans l'opposition ou au cours d'un congrès. Le résultat de ces positions

(3) « Le Soir », 21 septembre 1966.

contradictoires : ils ne sont plus pris au sérieux par personne et l'ensemble du mouvement ouvrier pâtit de leur attitude. » (4)

Au départ, Henri Simonet avait nourri l'espoir que le congrès doctrinal du P.S.B. mettrait fin à cette ambiguïté, que le parti socialiste entérinerait officiellement la politique d'intégration dans le système que pratiquent ses dirigeants. C'est le vœu qu'il avait exprimé dans une interview publiée l'année dernière dans le magazine des coopérateurs socialistes. Il convenait, expliquait-il, de mettre fin à « une distorsion extrêmement préjudiciable pour l'influence que peut avoir le parti dans l'opinion publique... Voilà pourquoi le congrès doctrinal sera important : il est l'occasion tant attendue de replacer la tactique du P.S.B. dans sa stratégie globale. » (5)

On pourrait donc croire que lorsqu'il fut chargé de préparer le « canevas pour un message doctrinal » destiné à ce congrès, Henri Simonet aurait eu à cœur de préciser sans ambiguïté les idées qu'il entend faire accepter par son parti.

Il n'en est rien. Les résistances qui se sont manifestées au sein du P.S.B. lui ont montré qu'il risquait de ne pas être suivi s'il proposait trop franchement à son parti de s'accommoder du néocapitalisme. Henri Simonet, qui a un sens aigu de la manœuvre politique, a compris qu'il devait s'y prendre autrement et aboutir au même résultat en prétendant qu'il restait fidèle aux principes dont le mouvement socialiste s'est toujours réclamé.

Après avoir proclamé qu'il était temps de mettre fin aux ambiguïtés, il a donc rédigé un des documents les plus ambigus qui ait jamais été proposé à un congrès socialiste. Bien loin de « stimuler la contestation », le « canevas doctrinal » qu'il a élaboré peut seulement engendrer la confusion.

UN HOCHEPOT IDEOLOGIQUE

Dès les premières phrases, ce « canevas doctrinal » développe une série d'idées qu'approuveront forcément tous les militants conscients de la nécessité de lutter pour le socialisme.

« Le parti socialiste, y lit-on, est convaincu que la société capitaliste n'est pas à même de fournir aux hommes un cadre économique, politique et culturel, qui leur permette de se libérer de l'exploitation, de la sujétion et de l'injustice sociale. Le Parti socialiste, dès lors, réaffirme la pérennité des principes qui ont toujours été à la base de la lutte qu'il mène contre les injustices, les privilèges et les défauts du système capitaliste, en vue de construire une société juste, humaine, égalitaire, fonctionnant pour satisfaire les besoins et les aspirations de l'homme et non en vue d'un profit individuel et égoïste ».

(4) Henri Simonet. « La gauche et la société industrielle ». Editions Marabout, 19970, pages 25-26.

(5) M'72, n° 292, mai 1972, p. 16.

Le « canevas » poursuit sur le même ton. Il souligne que le socialisme est « l'idée d'une société radicalement différente ». Il précise que le parti socialiste « considère que son but n'est pas d'humaniser le néo-capitalisme ou de le rendre plus rationnel », qu'il est « de tendre vers une société socialiste qui, seule, permettra d'éliminer les injustices et les gaspillages de ressources inhérents au système actuel », qu'il « désire systématiser la critique du système, coordonner les objectifs de la lutte anticapitaliste et élaborer une stratégie à la fois radicale, moderne et démocratique ».

Explicitant ces propos, le document poursuit en soulignant que « le problème de la prise du pouvoir démocratique ne se ramène pas à accéder aux postes de commande des institutions politiques du système néo-capitaliste afin de le gérer mieux que d'autres. » Il répète que « le parti socialiste ne s'assigne pas pour tâche finale d'améliorer ou d'aménager de manière mineure le système néo-capitaliste » et que « s'il veut conquérir le pouvoir, politique et économique, c'est dans le but de transformer le régime profondément et de lui donner un contenu démocratique ». Il rappelle que si le néo-capitalisme peut tolérer certaines réformes, c'est seulement « dans la mesure où elles n'atteignent pas profondément la substance de son pouvoir, qui reste fondé sur l'argent et le profit ».

Après avoir pris connaissance de ces fières proclamations — et je pourrais multiplier les citations du même genre car elles abondent — beaucoup de militants socialistes seront donc rassurés.

A tort car, en dépit des apparences, Henri Simonet n'a pas renoncé à faire accepter ses idées. Les belles proclamations, c'est pour l'étalage. Mais une lecture plus attentive fait apparaître que le document dédouane **en même temps** les thèmes des partisans d'un « socialisme moderne », que leurs idées se retrouvent **également** dans le « canevas doctrinal ».

Et certaines omissions sont par ailleurs aussi révélatrices que les idées ouvertement exprimées. Nulle part le caractère de classe de la société actuelle n'est analysé, nulle part il n'est question de lutte de classe. Et l'idée d'un **rassemblement des progressistes**, approuvée à l'unanimité par le congrès des 13/14 décembre 1969 du P.S.B., n'est pas évoquée.

Sans doute les dirigeants du P.S.B. proclament-ils que leur Congrès doctrinal sera très « ouvert », qu'il sera « précédé d'une très large consultation des militants socialistes et de tous les progressistes de ce pays ». André Cools vient encore de le souligner dans la tribune libre du « Soir ». « Tous ceux qui veulent une transformation profonde de la société sont invités à collaborer à notre réflexion sur l'avenir de la société », explique-t-il.

Formulé ainsi, ce « souci d'ouverture » revient à inviter tous les progressistes du pays à se rallier au blanc panache du P.S.B., à adopter son programme, à adhérer à ce parti à titre individuel. Alors que Léo Collard préconisait à juste titre, un rassemblement « sans exclusive ni annexion » et le ralliement de toutes les forces progressistes sur « un programme de gauche commun ».

RHEABILITATION DE L'ENTREPRISE CAPITALISTE

Je ne m'étendrai pas sur l'équivoque de certaines formules utilisées dans le document présenté par Simonet : l'évocation de « socialisations » dont le caractère n'est pas précisé, le flou dont il entoure la notion essentielle de **contrôle ouvrier**.

Ce qui est encore plus significatif, c'est la partie du « canevas doctrinal » qui réhabilite l'entreprise capitaliste.

Après avoir souligné qu'il est injuste que la société « paie un tribut aux détenteurs passifs du capital accumulé par les générations précédentes ou aux aventuriers qui confondent la vie économique avec un casino », ce document ajoute en effet que « le parti socialiste désire adopter vis-à-vis de l'entreprise privée une attitude positive » dès lors qu'elle répond à certaines conditions, notamment d'être « l'expression d'une volonté de prendre un risque économique et non de réaliser une opération purement spéculative ».

Cette réhabilitation du capitalisme au nom du « risque » qu'assument les investisseurs de capitaux ressort de l'idéologie bourgeoise la plus classique.

Et la distinction entre les « bons » capitalistes (les plus énergiques, les plus vigoureux) et les « mauvais » (les détenteurs « passifs » de titres et les spéculateurs parasites) répond aux critères d'un néo-capitalisme dominé par les hommes d'affaires et les banquiers du type le plus dynamique, chefs de file des grands trusts industriels et financiers.

Est-ce ce capitalisme-là que Simonet veut faire accepter au P.S.B. ? Et ce passage du « canevas » est-il destiné à confirmer à ces « patrons de choc » qu'ils n'ont rien à redouter, bien au contraire, d'un socialisme « moderne » décidé à adopter une « attitude positive » à leur égard ?

Ce n'est pas une supposition gratuite. Certains passages du « canevas » sont parfaitement acceptables par les milieux capitalistes. Henri Simonet lui-même s'est chargé de le prouver. Un mois avant de présenter son « canevas » au Conseil général du P.S.B., il se fit applaudir devant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Charleroi en y développant, sous une forme plus accessible au patronat, des idées qu'on retrouve dans le document proposé comme message doctrinal.

Après avoir regretté que les milieux ouvriers n'aient pas encore « réussi à démythifier leur hostilité à l'égard de l'entreprise », il a poursuivi en déclarant que « le profit reste un des moteurs de la croissance : une économie sans plus-value est vouée à la stagnation. Il ne s'agit donc pas de supprimer ce mécanisme... Il est plus que temps d'adapter nos paroles à notre politique et de démythifier les mots ». (6)

A l'époque, cet éloge de la « libre entreprise » capitaliste déconcerta quelque peu les socialistes de la région. « Ce Simonet que les

forces patronales ont félicité et applaudi n'est quand même pas, soulignons-le, la seule synthèse du socialisme », écrit le quotidien socialiste carolorégien en rendant compte de cette conférence. « Il ne faut pas confondre socialisme et néo-libéralisme. Les gens du patronat doivent le savoir : Henri Simonet est une brillante tendance mais il n'est pas encore la doctrine ». (7)

Un mois plus tard, Henri Simonet n'en faisait pas moins accepter par le Conseil général du P.S.B. un « canevas doctrinal » dans lequel on retrouve les idées qu'il exposa avec tant de succès devant les représentants du patronat.

SYNTHESE OU AMALGAME ?

« Le parti socialiste doit enfin parler un langage moderne », déclara Henri Simonet en présentant son « canevas » au Conseil général du P.S.B. Encore faudrait-il que ses dirigeants et ses militants soient d'accord sur ce qu'ils entendent dire.

Comme ce n'est de toute évidence pas le cas, on pouvait espérer que le congrès doctrinal, attendu depuis si longtemps, permettrait de préciser sans équivoque dans quelle voie le parti socialiste entend s'engager. Répondra-t-il aux souhaits de ceux de ses membres qui souhaitent qu'il engage résolument la lutte pour transformer radicalement le régime ? Ou cèdera-t-il aux sollicitations de ceux de ses dirigeants qui ont choisi de s'accommoder du système ?

Le « canevas » adopté par le Conseil général porte à croire que le congrès doctrinal ne clarifiera rien à ce sujet du fait même que ce document permet les interprétations les plus contradictoires.

C'est une source d'équivoques où le socialisme n'a rien à gagner.

« Si le Congrès doit permettre une confrontation serrée, loyale et franche entre toutes les tendances, ce n'est pas pour voir chacune d'entre elles se livrer à une bataille de slogans stériles et sans issue : une synthèse acceptable par tous doit être l'aboutissement », a déclaré Henri Simonet. (8) La confrontation d'idées la plus large est certes indispensable au sein d'un parti ouvrier. C'est la première condition pour dégager en connaissance de cause l'orientation qu'il faut adopter.

Encore faut-il que cette orientation se dégage alors sans ambiguïté et il serait vain de vouloir réaliser une « synthèse » d'options contradictoires. On ne marie pas l'eau et le feu. On ne peut combattre le capitalisme en acceptant de s'y intégrer. En se proposant d'aller à la fois à gauche et à droite, le P.S.B. risquerait de ne pas avancer bien loin.

(6) « L'Echo de la Bourse », 30 mai 1973.

(7) « Le Journal », 2-3 juin 1973.

(8) « Le Journal », 26 août 1973.

VIENT DE PARAÎTRE
À LA FONDATION JOSEPH JACQUEMOTTE

Théorie et pratique de la spéculation foncière

Dans cette brève étude, **J. Aron**, architecte et urbaniste, démonte les mécanismes de la spéculation foncière et de son influence pernicieuse sur le développement urbain. La propriété privée du sol et les avantages qu'elle procure ne peuvent être dissociés du fonctionnement du système capitaliste de production : la spéculation croît avec l'influence du capital financier dans le secteur immobilier. L'auteur esquisse les moyens de lutter contre ce fléau tout en indiquant les limites actuelles de ces interventions.

L'ouvrage est précédé d'un avant-propos de **J. Moins**, Conseiller communiste de l'Agglomération bruxelloise.

Plaquette 12,5 × 18 cm sous couverture plastifiée deux couleurs.
56 pages PRIX : 70 F

Sexualité et morale d'aujourd'hui

Débats avec la participation de **Françoise de Gruson**, écrivain ; **Rodolphe Roelens**, médecin ; **Marie-Thérèse Cuvelliez**, juriste ; **Maurice Haber**, psychiatre-psychanalyste ; **Marijke Van Hemeldonck**, syndicaliste ; **Françoise d'Eaubonne**, écrivain ; **Micheline Roelandt**, médecin ; **Angèle Verdin**, sénateur ; **Pierre de Locht**, prêtre ; **Suzanne Moreau**, avocat ; **Monique Weyl**, avocat.

Introduction de **Bernard Muldworf**, Consultant en psychiatrie à la Policlinique des Métallurgistes C.G.T. - Paris.

Conclusion de **Willy Peers**, Directeur-adjoint au Centre d'Obstétrique et de Gynécologie de Namur

Un volume de 13 × 21 cm sous couverture plastifiée deux couleurs
176 pages PRIX : 176 F

Pour obtenir ces ouvrages, versez la somme correspondante
au C.C.P. 1887.45 de la Fondation Joseph Jacquemotte,
avenue de Stalingrad, 29 — 1000 Bruxelles

La main dans la main, camarades Réflexions sur la grève des dockers

La grève des dockers ne peut être comprise en dehors du cadre de l'exploitation, propre à la société néo-capitaliste.

Certains ont tenté de réduire la grève à l'agitation d'un groupe limité de communistes qui, par la terreur, auraient contraint les dockers à rester dans la rue pendant neuf semaines, sans aucune indemnité. (1)

Une telle « explication » est peut-être acceptable pour un primaire ou pour des gens qui ne s'y connaissent pas en matière de luttes sociales ou de mouvement ouvrier. Elle empêche, de toute façon, une meilleure compréhension de ce fait important qui, pendant deux mois, a touché l'opinion publique de notre pays et qui aura des retombées considérables dans le monde des travailleurs.

Le but de cet article est double : esquisser les circonstances

(1) « Il s'agit d'une agitation communiste. Sur 950 dockers, 350 sont affiliés au parti communiste ».

John Janssens, Président de la CCOT
(Centrale Chrétienne des Ouvriers du Transport)

« Voilà la preuve que les communistes ont préparé et voulu ce conflit et qu'ils exécutent la mission d'un parti politique qui se mêle d'affaires purement syndicales. »
(L'Intersyndicale des Ports de Belgique).

« Pendant 8 semaines des petits groupes de provocateurs, parmi lesquels il y avait beaucoup de gens étrangers à l'activité dans le port, ont empêché un grand nombre de dockers anversois et gantois de travailler. »

A. Vervliet, Secrétaire national de l'UBOT
Section Ports.

« Ni le gouvernement, ni le parlement ne peuvent tolérer cette atteinte à la démocratie et aux syndicats représentatifs et céder à un certain nombre d'aventuriers révolutionnaires ».

Tyl Declercq — Député PSC

dans lesquelles le conflit a évolué à Gand et rechercher les leçons importantes qui nous ont été données par cette grève.

I. LES CAUSES

UNE REACTION CONTRE LA T.V.A.

La grève des dockers gantois n'est pas tombée du ciel. Elle a été le point culminant d'une longue période de tensions, de mécontentement, de conflits qui, dans l'ensemble, tournaient autour des problèmes du pouvoir d'achat, des conditions de travail et du droit d'avis des ouvriers.

Rappelons que, dès 1971, la haute finance de ce pays a pu lancer un joli coup de filet : l'introduction de la T.V.A., un mécanisme perfectionné qui avait pour but la redistribution du revenu national.

Le 24 octobre 1972, le président du P.C.B., Louis Van Geyt, disait à la Chambre : « On a déjà avoué que la détaxation des stocks et de l'exportation était un cadeau d'à peu près 17 milliards de francs. Depuis ce temps, on tente de dissimuler que cette année, 18 milliards s'y sont ajoutés, ce qui veut dire qu'on totalise 35 milliards cette année (1972). En plus, on arrivera, en 1973, à un montant de près de 50 milliards, d'après les chiffres qui nous sont donnés, concernant le budget de l'année prochaine. »

Pendant trois années, l'industrie et surtout les entreprises multinationales et les holdings ont dû payer 102 milliards en moins qu'avant l'introduction de la T.V.A. Cette somme est récupérable sur le consommateur. Lui seul payera. Cela veut dire qu'une famille de quatre personnes doit acquitter une somme de plus de 13.000 francs par an, donc une partie considérable d'un petit revenu ou même d'un revenu moyen. La décision d'introduire la T.V.A. — décision des trois partis qui forment maintenant le gouvernement — a contribué largement à l'inflation. La hausse insensée des prix attaque le pouvoir d'achat et remet en question les conventions collectives de travail.

Dans la période 71-72, le nombre de grèves augmente. Nous rappelons Cockerill, Clayson à Zedelgem, Superia à Lichtervelde, GMC à Anvers, l'industrie pétrolière, les industries chimiques à Tessenderloo, Kwaadmechelen et Tertre, ACEC, Air Liquide à Deurne, Hookes Chemical à Genk, FN à Herstal, Vieille Montagne à Balen, Beliard-Murdoch à Ostende, Peignage d'Eeclo, Bell-Telephone, Glaverbel, Boel à Tamise, les enseignants...

Cette liste, loin d'être complète, concerne surtout des grèves, avec des revendications salariales et, parmi elles, beaucoup de grèves « spontanées ».

Les dockers ont aussi formulé, dès le début, des revendications salariales très précises : 100 francs par jour au lieu des 40 francs, augmentation prévue pour le 1er mai 1973, et un 13^e mois. Leur grève s'est donc inscrite dans la ligne générale d'un mouvement

revendicatif fort répandu chez les travailleurs belges, depuis '71-72, en réaction à la vie de plus en plus chère. (2) Elle n'eut, de ce point de vue, aucun caractère exceptionnel. Elle ne devint exceptionnelle que par le refus des dirigeants syndicaux de la reconnaître.

La pyramide de la consommation

Tandis que la politique fiscale du gouvernement défavorise la masse des travailleurs et enrichit les capitalistes, le néo-capitalisme met sur le marché des articles de consommation qui dépassent le pouvoir d'achat moyen. Si l'on considère la pyramide des revenus, on verra que seule la couche supérieure, c'est-à-dire celle qui dispose d'un revenu considérable, peut se procurer ces articles sans peine. Mais la très grande majorité de la population, la couche inférieure de la pyramide, prend elle aussi connaissance de la télé en couleurs, des voitures magnifiques et de toute sorte de gadgets coûteux. De plus, il existe une publicité extraordinairement agressive qui pousse les travailleurs à se procurer ces articles attirants, même s'ils dépassent leurs moyens financiers, compte tenu des augmentations conventionnelles. Ces achats qualitativement nouveaux posent aux ouvriers, même à ceux qui jouissent d'un salaire relativement élevé, de nouveaux problèmes qui se compliquent par suite de la hausse des prix. Ils sont forcés de faire appel au crédit et les lourdes dettes sont une incitation complémentnaire aux luttes salariales.

Ce mécanisme a eu une influence certaine sur la grève des dockers. La preuve en est le rôle important joué par les dockers ayant un salaire relativement élevé.

Nous aussi, nous sommes des êtres humains

Une troisième cause de la tension croissante doit être cherchée dans l'obstination de la société néo-capitaliste à ne pas tenir compte de l'homme. Seules comptent production et productivité ; le reste n'a pas d'importance. Un docker est un instrument qui charge et décharge... un point, c'est tout.

Sécurité, santé, hygiène, vie familiale ne sont pas prises en considération. Cette mentalité n'est pas seulement propre aux capitalistes et à leurs représentants, mais aussi à des instances publiques, comme les autorités municipales de Gand, responsables de l'infrastructure hygiénique et sociale du port. On a toujours su trouver des dizaines de millions et même des milliards pour les installations portuaires. Au mois de juillet encore, le conseil com-

(2) « Nous ne sommes pas, aujourd'hui, encore moins que hier, prêts à subordonner l'évolution des revenus des travailleurs aux résultats de la gestion du patronat ».

Georges Debunne, janvier 1972.

« En 1969, 17 000 privilégiés totalisent un revenu imposable de quelque 34 milliards de francs, tandis que 714 000 contribuables ont un revenu imposable net, de moins de 70.000 francs. En d'autres mots, 0,5 % des contribuables totalisent le même revenu que 25 %. Voilà qui est intolérable pour la FGTB. »

G. Debunne.

munal a décidé, sans sourciller, d'emprunter 120 millions pour l'équipement du port. Mais quelques millions pour un réfectoire, des douches, des garde-robes, des toilettes convenables, inutile d'y penser. Dans tout le port, il n'y a pas une seule ambulance, ce qui peut même provoquer un homicide par négligence. Le bourgmestre de Gand, qui a été pendant des années l'échevin du port, a déclaré au début de la grève qu'il n'était pas au courant de cette situation consternante, mais qu'il allait tout faire pour y remédier immédiatement à tout prix.

Au mois de septembre, on attendait toujours cette ambulance.

Seul le Parti communiste a dénoncé systématiquement cette situation et a agi pour résoudre le problème. Mais ceci aussi sera, sans doute, qualifié d'activité subversive.

La droite a la parole

Contre toutes ces situations inadmissibles, les dockers ont protesté chaque jour, ils ont toujours rouspété, juré, menacé, mais ils savent d'expérience que leurs plaintes n'aboutissent pas. Nulle part, on ne leur a accordé l'ombre d'un droit d'avis réel en ce qui concerne les conditions de travail, l'organisation, l'élaboration des programmes revendicatifs, etc.

Le Codex, le règlement du port, indispensable pour chaque docker, est introuvable. En 1972, la Fédération gantoise du P.C.B. l'a édité elle-même. A l'UBOT de Gand, on s'en rapporte à l'assemblée générale statutaire annuelle, qui — contrairement à ce qui se passe à Anvers — a effectivement lieu. Ceci n'est qu'un emplâtre sur une jambe de bois.

Une seule réunion de 500 personnes ne peut résoudre le problème du droit d'avis. Elle ne peut être qu'un moyen de faire accepter les propositions de la direction. Et la direction de l'UBOT elle-même n'est pas un modèle de fonctionnement démocratique : les membres de la direction n'obtiennent même pas communication de leurs statuts...

Résumons : le revenu constamment menacé, la contrainte de la publicité qui pousse à acheter au-dessus de ses moyens, le dédain à l'égard de l'homme et l'absence du droit d'avis et de contrôle, voilà les quatre causes qui sont à la base du mécontentement croissant et qui mènent à des situations explosives.

SITUATIONS SPECIFIQUES

Outre ces quatre causes générales, partout présentes, il y eut au port de Gand des situations spécifiques et des circonstances occasionnelles qui ont contribué au déclenchement de la grève d'avril.

Un port en expansion

Le port gantois a connu un développement remarquable pendant ces dernières années, ce que le tableau ci-dessous illustre.

(Dans la deuxième colonne, on donne l'évolution en pourcen-

tage du nombre de bateaux et, dans la troisième colonne, le tonnage traité — en tonnes Moorsom nettes) :

1968	100 %	100 %
1969	138	323
1970	142	363
1971	148	447
1972	159	525

Cette expansion est à l'origine d'un accroissement considérable du nombre de jeunes dockers. Ce rajeunissement s'est encore accéléré quand il devint possible, grâce à la convention collective, de bénéficier, dès 1972, de la sécurité d'existence à 60 ans, sans travailler. Cette nouvelle génération était beaucoup moins embarrassée de préjugés anciens et plus attirée par le nouveau modèle de consommation. Politiquement, elle n'était pas organisée. (3)

Le rôle du Parti communiste

Sous l'influence de quelques militants communistes, bénéficiant d'une grande estime personnelle, une centaine de dockers, des jeunes pour la plupart, décidèrent en mars 1972, d'adhérer au P.C.

Ils accomplirent cette adhésion au cours d'une période de grandes tensions au port, avant la mise en vigueur (1er mai 1972) de la nouvelle convention collective déjà conclue. Chez de nombreux dockers, il y avait un sentiment de mécontentement vis-à-vis de leur syndicat, qui ne soutenait pas leurs revendications et ne prenait pas assez leurs problèmes en considération. Beaucoup de dockers voyaient dans le P.C. une espèce de syndicat, ou bien ils demandaient la création d'un syndicat communiste.

Sur ce point, la riche expérience de classe du P.C. et sa politique d'unité conséquente ont contribué largement à éclairer le problème complexe du travail dans le syndicat et du travail politique.

Le Parti incite ses membres à militer activement dans l'UBOT, il tente de les convaincre des possibilités énormes d'une intervention unanime dans le syndicat et essaie de leur faire prendre des responsabilités. En même temps, le P.C. a mené une action d'information systématique auprès des dockers. Ils ont été ainsi mieux armés dans leur lutte pour l'amélioration des conditions de travail et d'existence, et pour la démocratie syndicale.

Au cours des semaines suivantes, la tension sociale persista dans le port gantois. En juin 1972, les dockers voulaient déclencher une grève suite aux sanctions prises contre certains d'entre eux. Si les communistes étaient vraiment les agitateurs irresponsables pour lesquels certains veulent les faire passer, il y aurait déjà eu grève au mois de juin '72. Le P.C., fidèle à sa ligne générale, a refusé à ce moment de prendre la place du syndicat. En organisant un referendum, par lequel les dockers se prononcèrent unanimement pour le

(3) « Les jeunes, surtout, ressentent, à côté des besoins matériels, un besoin de justice, et ils expriment ce sentiment. »

Adolf Vervliet.

principe d'une grève d'avertissement de 24 heures, il a décidé la direction de l'UBOT à intervenir et à résoudre le problème posé, de sorte que la grève n'a pas eu lieu. Par son comportement responsable, son information correcte, sa volonté de prendre les dockers au sérieux, en opposition à l'attitude de tous les autres milieux, et par la qualité de ses militants, l'influence du P.C. s'est développée rapidement, le nombre de ses membres dépassant les proportions habituelles pour notre pays.

L'exemple

Une dernière circonstance encore a contribué à l'explosion de la grève au mois d'avril.

En mars, une délégation de cinq membres de la direction de l'UBOT gantois avait visité le port de Rostock en R.D.A., à l'invitation du syndicat. Cette visite impressionna profondément la délégation parce que ses membres purent constater personnellement que leurs conditions de travail scandaleuses ne répondaient pas à une loi universelle, mais qu'en R.D.A., l'homme au travail est la première donnée qui compte. La délégation fut particulièrement impressionnée par les mesures en matière de soins de santé et d'hygiène, par l'organisation de la sécurité, par l'entraide mutuelle, par la cadence du travail et les conditions sociales. Son témoignage a été accueilli par les dockers gantois avec grand intérêt et cela a contribué à la conviction qu'à Gand aussi, il fallait changer quelque chose. (4)

Le début

Pour quiconque a suivi l'évolution de la situation au port de Gand, il était évident qu'une action de protestation ne pouvait manquer de se produire. La direction syndicale ne semble pas l'avoir

(4) Où en sont les conditions de travail dans le port de Rostock ?

— Commençons avec l'éclairage. Vous savez ce qu'il en est chez nous : une seule lampe par grue. Ici, on ne fait pas beaucoup de frais !

Là-bas, l'éclairage est impeccable sur les lieux de travail, comme chez nous sur un champ de football ou sur une autoroute ! Si tu travailles ici, dans les coques et que la grue tourne, tu restes dans l'ombre, avec tous les dangers que cela comporte. Là-bas, nous avons vu une fois que la lumière s'éteignait, immédiatement on arrêtait le travail, par décision d'un délégué syndical.

— Au niveau des conditions de travail, ils ont une avance de 100 ans sur nous, ce n'est qu'un début pour eux.

— Pour le port, il y a dix médecins. Au port même, il y a une polyclinique, une clinique de repos, il y a des bains de boue et des saunas, et d'autres cliniques encore.

— Là-bas, le dockeur est respecté. Il est considéré comme un travailleur d'élite. Ici, ... quand un flic te demande ta carte d'identité, et qu'il y voit le mot « débardeur » ... tu es déjà classé !

Là-bas, il y a un plan quinquennal pour le développement mais aussi pour le progrès des hommes dans tous les domaines. Ici on a un plan décennal pour la construction des toilettes au port mais cela n'avance pas. La Ville de Gand ne s'intéresse absolument pas aux dockers. Seulement pour les bénéfices des patrons !

Extraits d'une interview de membres
de la direction de l'UBOT
après leur voyage à Rostock — RDA.

senti et n'a, de toute façon, rien entrepris pour arriver à une discussion avec les ouvriers du port.

Jeudi, le 7 avril, un groupe de dockers, membres du comité de l'UBOT, circula dans le port pour appeler à une grève de 24 heures, le 8 avril. Cette initiative émanait des membres en question du comité et de personne d'autre. Le vendredi matin, on arrêtait le travail, toujours à la demande des membres du comité. En deux heures de temps, toute activité cessait dans le port. La première d'une longue série d'assemblées générales eut lieu à ONS HUIS, le local de la FGTB ; on y approuva le programme revendicatif et l'ensemble des dockers dirigeants syndicaux prit la tête de l'action.

Par la faute des secrétaires syndicaux, qui arrivèrent seulement l'après-midi, les esprits étaient déjà enflammés et les dockers gantois décidèrent unanimement de continuer la grève. On peut se demander pourquoi les dockers, membres du comité de l'UBOT, n'ont pas tenté de défendre cette grève de 24 heures au cours d'une réunion de direction régulière, vu qu'ils étaient tous d'accord pour cette action. Une réponse à cette question est, peut-être, qu'ils n'avaient plus confiance dans la possibilité d'une action organisée par la voie syndicale normale.

En fait, l'opinion du comité de l'UBOT, même unanime, ne fait pas le poids par rapport à celle d'un secrétaire permanent, surtout quand celui-ci fait appel aux dons d'une bruyante éloquence.

La décision de continuer la grève et le refus de la reconnaître donnèrent le signal d'une des luttes sociales les plus remarquables de cette époque.

II. QUELQUES CONCLUSIONS POUR LE MOUVEMENT OUVRIER

La grève des dockers a été si fertile en événements et conflits de toutes sortes, que tous ceux qui sont concernés par le mouvement ouvrier ont le devoir d'y réfléchir profondément.

Quelques problèmes, sur lesquels les dockers ont attiré l'attention, ont déjà été à l'ordre du jour au Congrès national de la Centrale des Métallurgistes de Belgique, où on en a discuté d'une manière intéressante. Sans doute, la discussion se poursuivra au niveau régional, professionnel et national, parce que les dockers ont mis le doigt sur une plaie dont souffre le mouvement ouvrier dans notre pays.

En dehors du syndicat, la grève a donné aussi des indications importantes sur la liaison entre l'action ouvrière et la force politique des travailleurs et mérite donc l'attention de tous ceux qui se sentent concernés par la formation d'un front politique.

Dans cet article, je tiens à me limiter à trois problèmes qui, selon moi, se trouvent au centre de toute la grève : les conventions collectives, les problèmes concernant les structures syndicales et la démocratie syndicale, enfin le rôle des partis ouvriers.

1. Les conventions collectives de travail

Pour appuyer le refus de reconnaître la grève, les dirigeants de l'Intersyndicale des dockers invoquaient la fidélité à un engagement. Ils souhaitaient ne pas dénoncer leur signature placée sous la convention collective.

Disons tout de suite que les grévistes ne se sont jamais opposés au principe d'une convention collective. Ils n'ont même pas demandé de rompre l'accord en vigueur.

Ce qu'ils voulaient, c'était un supplément à la convention, supplément justifié par de nouveaux facteurs qui n'existaient pas au moment de la signature et qui n'étaient pas prévus par les signataires : au premier plan, l'inflation galopante.

Cette revendication n'est pas propre aux dockers. Elle apparaît dans de nombreuses grèves qui se déclenchent « spontanément ».

Au cours de la convention en vigueur dans l'industrie sidérurgique, les ouvriers obtinrent, chez Cockerill, à la suite d'un mouvement « spontané » — reconnu d'ailleurs assez rapidement par les dirigeants du Syndicat — un supplément d'indemnité de vie chère.

Personne n'a accusé les dirigeants syndicaux d'avoir rompu un engagement. Au moment où cet article est écrit, la revendication d'une augmentation de salaire extra-conventionnelle a été posée dans le secteur important de la construction métallique.

Même Fabrimétal ne parle pas d'un « manquement à la parole donnée ». L'argument des dirigeants de l'Intersyndicale est donc fallacieux et ne vise qu'à cacher la vraie et intolérable raison : l'intégration réelle dans le système capitaliste qui exige en premier lieu la solidarité avec les « intérêts généraux portuaires » des patrons du port. (5)

Ceci dit, on ne peut cependant pas nier que même dans la convention existante, est impliqué le germe d'un conflit.

En fait, une Convention Collective de Travail (C.C.T.) est un accord par lequel les syndicats, qui représentent leurs membres, en

(5) La nouvelle convention collective de travail est signée par les représentants des syndicats et du patronat portuaire. Notre opinion : elle dure trop longtemps (2 ans), les augmentations de salaire sont trop faibles, le 13e mois n'est toujours pas obtenu.

« De Dockwerker », journal d'entreprises
du P.C. Gand, mars '72.

Les dockers communistes protestent énergiquement contre la hausse des prix qui remet toute convention collective en question, et décident d'exiger des autorités de la ville que des approvisionnements sanitaires, hygiéniques et de sécurité soient fournis immédiatement et d'une manière plus digne de l'homme.

Mars '72.

Mais nous sommes aussi responsables devant nos ouvriers, pour faire valoir en leur nom et avec eux, notre dignité humaine et notre égalité dans une entreprise où l'un investit son argent, l'autre son esprit, et un troisième son travail, mais où tous doivent accepter les risques du métier.

Adolf Vervliet.

échange de la satisfaction de certaines revendications, s'engagent à maintenir une certaine paix sociale.

Georges Debunne écrit : « On peut dire que la signature des C.C.T. est une bonne chose pour les travailleurs et, répétons-le : elles sont imposées par les syndicats. »

On ne peut nier que le principe de la C.C.T. est un acquis de la lutte ouvrière. Mais il ne faut pas oublier, en même temps, que la bourgeoisie est très habile à récupérer les victoires des travailleurs. Elle tente de les infléchir progressivement à son avantage selon le rapport des forces. C'est pourquoi il ne suffit pas de trouver bon en soi le principe de la C.C.T. Il faut à chaque reprise, dans chaque situation concrète, lutter pour la meilleure convention possible. Quand le patronat a l'occasion de signer une C.C.T. contenant des augmentations de salaires relativement modestes, étendues sur une période assez longue, il ne va pas de soi que c'est une bonne chose pour les travailleurs, surtout quand on se trouve en période d'inflation. L'appréciation de chaque C.C.T. dépendra donc de facteurs internes comme le contenu, la durée, mais aussi de facteurs externes comme l'évolution du coût de la vie, les événements monétaires, la politique fiscale, etc.

On ne peut nier que la présente inflation, favorisée par la politique fondamentale du gouvernement, remet toutes les C.C.T. en question parce que l'augmentation nominale des salaires, qui y est programmée, n'est pas liée équitablement à l'augmentation du pouvoir d'achat.

La programmation sociale 1972-74

La convention, ratifiée au cours d'une réunion de la Commission Paritaire Régionale, entre la Centrale des Patrons du transport maritime et fluvial d'une part, et l'UBOT et la Centrale chrétienne des travailleurs du transport d'autre part, concerne en premier lieu des augmentations de salaires et de primes ainsi que certaines conditions de travail.

Sans compter les augmentations liées à l'index (17 francs par augmentation de 2 points sur la base ancienne), deux augmentations étaient prévues : 30 francs par jour à partir du 1er mai 1972 et 40 francs à partir du 30 avril 1973.

La convention était valable jusqu'au 30 avril 1974.

Le programme revendicatif, où ces chiffres étaient proposés, a été approuvé par l'Assemblée générale et statutaire, le 12 décembre 1971. Fin '71, les dockers gantois se prononcèrent donc pour une augmentation de 70 francs par jour, vers le 1er mai '74, sur le salaire de base. Entre-temps, l'inflation a opéré. Que vaudront ces 70 francs, exprimés en pouvoir d'achat, en mai 1974 ?

Au rythme inflatoire actuel, la somme diminuera de 20 %, de sorte que les dockers ne percevront pas en réalité 70 francs de plus mais 56 francs seulement. Donc, une perte de 14 francs par jour.

Le calcul ne vaut pas seulement pour le salaire de base mais aussi pour toutes les primes fixes, les allocations, les gratifications de fin d'année, les allocations d'habillement, qui totalisées constituent une part importante du revenu d'un docker.

Ajoutons-y la perte de salaire à cause de la non-indexation des barèmes fiscaux et l'on arrive à la conclusion que la revendication de 60 francs de plus par jour n'est pas du tout absurde ou extravagante.

Voilà la preuve que, à cause de la longue durée de la convention et de l'inflation accélérée, les dockers n'ont pas vu évoluer leur pouvoir d'achat suivant leurs prévisions. La longue durée a produit visiblement un avantage pour le patronat.

Au cours de l'assemblée, au mois de décembre '72, quelques dockers ont fait cette remarque. Le secrétaire répondit que la conjoncture économique pourrait fléchir et qu'à cause de cela, il serait même impossible d'obtenir les 40 francs par jour en '73.

Ce raisonnement défensif ne fut, bien sûr, pas confirmé.

Comme on l'a dit, le projet de cette convention fut soumis à l'Assemblée générale des membres, qui se réunit chaque année suivant les statuts. Les porte-parole des syndicats portuaires se basent là-dessus pour prouver que leur organisation fonctionne démocratiquement à Gand — à Anvers, il n'y a tout simplement pas d'Assemblée.

A notre avis, une assemblée annuelle unique ne peut absolument pas résoudre le problème du droit d'avis des membres.

La seule possibilité, pour un docker, d'exprimer son opinion, est de prendre la parole devant un micro dans une assemblée de centaines de personnes et d'opposer des contre-propositions aux objectifs de la direction défendus, avec verve et pendant des heures, par le secrétaire. C'est pourquoi de nombreux dockers, qui ne sont pourtant pas démunis d'arguments, se résignent à ne pas intervenir et gardent pour eux, comme un poids sur l'estomac, leurs idées inexprimées.

La discussion réelle du projet de convention a lieu au niveau des directions, mais là non plus, il n'est pas facile d'avoir une discussion raisonnable, vu que la direction nationale à Anvers a le dernier mot, même s'il s'agit d'un accord conclu à la Commission paritaire régionale de Gand.

Pour qui n'est pas initié, il est d'ailleurs assez difficile de comprendre les relations particulières qui existent entre le secrétaire et la direction de l'UBOT. Deux détails suffiront à en donner une idée : un membre du comité n'ose pas intervenir dans une assemblée générale ; avant la grève, les membres de la direction n'étaient pas

(6) Nous doutons fortement qu'un Gantois accepte dans son port, la compétence de la Province d'Anvers.

en mesure, malgré leur insistance, de connaître... les statuts de leur propre centrale. (7)

Ajoutons-y, pour être complet, que dans l'information syndicale donnée aux dockers, après la signature de la Convention, il n'y eut pas une allusion à la clause de la paix sociale.

Pour conclure, on peut dire que la durée des C.C., liée à la politique gouvernementale de hausse des prix, et la préparation trop peu démocratique de la Convention, sont à l'origine de tensions dans le monde des travailleurs, qui sont souvent à la source de beaucoup de grèves « spontanées ».

Une bonne organisation de la puissance des syndiqués, surtout avant la signature de la Convention, afin d'obtenir le meilleur résultat possible, contribuerait à établir la crédibilité des syndicats.

2. Démocratie et structure syndicales

Dès le premier jour, les grévistes se trouvèrent devant un obstacle énorme : les directions de leurs Centrales, de la FGTB comme de la CSC, refusaient de reconnaître la grève. Ceci eut pour résultat direct que, durant toute la grève, une partie considérable de leur énergie fut utilisée à exiger sa reconnaissance, de sorte qu'il parût bientôt que la grève était dirigée contre les syndicats plutôt que contre le patronat. (8)

C'est l'Intersyndicale des dockers elle-même, responsable de cette situation, qui accusa les communistes d'avoir manigancé une conspiration contre les syndicats. Cette assertion, évidemment reprise par toute la presse réactionnaire, est tellement en contradiction avec la véritable attitude des communistes qu'elle ne mérite même pas d'être réfutée. Rappelons seulement le fait que la grève était générale dès le premier jour à Gand, et qu'elle était dirigée par les membres du comité syndical, le président de l'UBOT y compris.

Aucun agitateur n'obtiendrait que 900 travailleurs fassent grève pendant plus de deux mois, sans aucune indemnité, s'il n'existait pas des raisons fondamentales d'insatisfaction.

Rappelons aussi la grève à Gand, en '63, pour une augmentation de 50 francs par jour. Cette grève avait éclaté après une certaine agitation de la part du secrétaire CSC, qui d'ailleurs se rétracta tout aussitôt, et qui laissa aussi les ouvriers dans la rue sans aucune indemnité. L'« argument communiste » n'était pas employé dans ce temps-là, mais l'attitude de la direction syndicale était

(7) En ce qui concerne la convention nationale, nous signalons d'avance que vous en avez approuvé le contenu au cours de vos assemblées générales. C'est donc, après discussion et avec votre accord, que les syndicats ont signé cette convention en votre nom.

André De Kie, Secrétaire de l'UBOT-Gand.

(8) La grève est d'abord dirigée contre les syndicats, plus que contre le patronat ou le gouvernement.

De Nieuwe Gids.

identique à celle de '73. (9) Il y a, dans l'histoire des syndicats portuaires, une ferme tradition de ne pas reconnaître les grèves.

La volonté d'une paix sociale éternelle rend les syndicats allergiques à leur propre raison d'être : l'action syndicale.

Lorsque la direction de l'UBOT (avec celle de la CCOT, mais cette dernière n'a pas beaucoup d'importance dans le port) refusa de reconnaître la grève, le petit jeu pouvait commencer : au nom de l'autonomie statutaire des centrales, personne ne pouvait — même pas la direction générale — reconnaître la grève. Le seul moyen était de forcer la direction générale de l'UBOT.

Sur tout ceci, Georges Debunne écrivait : « Au sein de la FGTB, toutes les centrales professionnelles sont autonomes. Elles seules ont la compétence et le droit, elles seules sont responsables en ce qui concerne les C.C.T. Elles organisent leurs propres caisses de grève. Une telle autonomie existe également au niveau régional, en ce qui concerne, bien entendu, les problèmes régionaux. Certains se demanderont si cela correspond à la situation concrète actuelle.

» UNE CHOSE EST CERTAINE : C'EST QU'UNE STRUCTURE PAREILLE A POUR BUT LA DEMOCRATISATION DE LA F.G.T.B. » (souligné par nous, J.T.)

Ainsi, tout est dit : « pas d'intervention. L'UBOT est responsable. »

Jetons un coup d'œil sur cette « autonomie des centrales » qui doit garantir la démocratie, raisonnement qui par ailleurs comporte des éléments valables, en général.

Quand on analyse l'exemple concret de la grève des dockers, on s'aperçoit que cette soi-disant « autonomie des centrales » n'est qu'autocratie de quelques individus, qui ne se sont même pas donnés la peine, pendant ces neuf semaines de grève, de contacter le comité de l'UBOT qui dirigeait le mouvement à Gand.

Prétendre qu'il s'agissait de préserver l'autonomie de la centrale pendant la grève, c'est éviter le véritable problème.

La Centrale, c'est-à-dire cette partie de la FGTB qui organise les dockers, n'a pas eu l'occasion de s'exprimer d'une façon normale. Administrativement, l'UBOT avait cessé d'exister à Gand : les bureaux étaient fermés, le secrétaire introuvable.

(9) Il suffit qu'un militant, soit-il communiste, leur dise : « Allons les gars, il y a grève à Anvers et à Gand ! » et qu'il fasse appel à leur solidarité, pour qu'on arrête le travail.

Emiel Van Cauwelaert.

Quelques groupes d'agitateurs communistes et des révolutionnaires professionnels d'extrême-gauche trotskystes et maoïstes sont parvenus, dans les ports d'Anvers et de Gand, à entretenir une agitation, qui dure déjà depuis 7 semaines, et qui est inutile, dangereuse et nuisible pour beaucoup d'ouvriers.

Emiel Van Cauwelaert.

La seule force existante, c'était le syndicat avec ses centaines de membres, qui se sont réunis à plus de vingt reprises, démocratiquement dans des assemblées générales et face au public, et le comité de grève, qui comprenait tous les membres de direction élus, et qui était en réunion permanente.

Le respect élémentaire de la démocratie imposait, dans ces circonstances, la reconnaissance de la centrale réelle, et non pas de cette fiction d'un cénacle d'individus totalement étrangers aux problèmes ouvriers réels, soit qu'ils défendaient des thèses patronales, soit qu'ils se dissimulaient. (10)

La régionale gantoise de la FGTB a su faire la distinction entre la conception formaliste de la démocratie et la conception vivante et pratique qui soutient la lutte des dockers.

Le secrétaire régional R. Verdonck, avec les secrétaires des centrales professionnelles régionales (sauf un) ne s'est pas abrité derrière de fausses raisons et des mots vides de sens, mais il a reconnu la grève, de facto.

En fait, la régionale gantoise s'est substituée à la direction de l'UBOT qui avait déserté la lutte.

On a essayé, de diverses façon, d'entamer la discussion avec le patronat du port, de faire reconnaître la grève, afin d'arriver à une solution acceptable du conflit. A ce propos, un rôle important a été tenu par R. Verdonck, W. Vernimmen (centrale de l'alimentation) et A. Canipel (métal). La régionale a mis à la disposition des dockers ses salles de réunion, différents moyens administratifs, et a joué un rôle actif dans le fonds de solidarité. Elle a défendu la cause des grévistes au sein de l'Action Commune Socialiste.

C'est surtout sous l'impulsion de la régionale FGTB que le projet de protocole de St-Nicolas-Waes a été introduit et accepté par les dockers gantois. A la suite de l'intervention de dirigeants des grévistes d'Anvers, ce projet fut rejeté parce que ses résultats n'en auraient vraisemblablement pas été d'application pour les dockers anversois.

Sans aucun doute, l'attitude de la régionale gantoise de la FGTB n'était concevable que par l'ampleur générale de la grève et par la dimension de la solidarité populaire avec les dockers.

L'intérêt de cette position est d'une haute importance.

C'est la première fois dans l'histoire de la FGTB qu'une direction régionale soutient une grève qui n'est pas reconnue par la centrale concernée.

Elle a, dès le début de la grève, compris de quoi il s'agissait :

(10) Néanmoins, nous soutiendrons les syndicats, car les syndicats, c'est nous et non pas cette partie d'individus. A Gand, nous avons toujours un esprit syndical. Nous n'avons jamais permis aux travailleurs de rendre leurs carnets. Et pourtant, personne ne veut discuter avec nous.

Achiel De Koninck, leader de grève.

une lutte de travailleurs pour leurs revendications justifiées. Une lutte dont les conséquences dépassaient les cadres de l'UBOT pour atteindre l'avenir de l'ensemble du mouvement syndical.

Grâce à l'attitude de la FGTB à Gand, le syndicat a pu garder sa crédibilité, alors que l'UBOT et les milieux syndicaux qui la soutenaient ont affaibli le mouvement syndical.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que la démocratie est indivisible dans le syndicat.

Il ne suffit pas de faire appel à des statuts et à des structures pour éluder les problèmes qui sont posés par la lutte de classes. On ne peut pas, au nom de la démocratie, abandonner les ouvriers à leur sort. La grève des dockers a révélé une carence importante dans le mouvement syndical. Lorsque les ouvriers, y compris les dirigeants élus par eux, sont abandonnés et trahis par les responsables de leur Centrale, comme ce fut le cas à l'UBOT, ils sont aussi isolés des autres instances. Le syndicat est obligé de porter remède à ce problème, car il y va de son avenir.

Peut-être faut-il mettre au point des mesures destinées à assurer, dans de pareilles affaires, une plus grande liberté de manœuvre aux Régionales et à la direction intersectorielle nationale.

Confirmer, en quelque sorte, ce que la Régionale gantoise de la FGTB a inauguré.

Annexe

Dans ce qui précède, nous nous sommes limités à la FGTB où se déroula une lutte serrée pour plus de démocratie et dont le soutien aux dockers fut réel.

La CSC n'a joué aucun rôle pendant cette grève. Malgré la grève des membres de la CSC, la direction régionale, sectorielle et nationale s'est limitée à lancer des appels visant à briser la grève et à patauger dans l'anticommunisme le plus trivial.

S'il y a dans la CSC un courant progressiste, il n'est pas parvenu à faire entendre sa voix. (11)

Retombée politique de la grève

Selon l'Intersyndicale des dockers, suivie par le chœur unanime de la presse réactionnaire, la grève des dockers fut une grève politique, qui n'avait rien à voir avec les revendications professionnelles des dockers.

Ils sous-entendent par là que les communistes ont abusé des

(11) Mes félicitations, les gars, continuez comme ça...

La Gendarmerie gantoise a visité les familles des non-grévistes et leur a assuré qu'on surveillera nuit et jour leurs biens mobiliers et immobiliers. S'il y a des dommages malgré ces mesures de sécurité, le patronat du port gantois prendrait en charge les indemnités éventuelles.

H. Vermeir. Secrétariat national de la CCOT
(Centrale Chrétienne des ouvriers
du transport). « Volksmacht ».

dockers à des fins politiques partisans. A en croire Emile Van Cauwelaert, le but des communistes — sur l'ordre de qui on sait... — n'était autre que de désorganiser toute l'économie belge.

Bref, le vieux spectre que Marx et Engels avaient rencontré déjà en Europe, était une fois de plus présent.

Les plus intéressés, les grévistes eux-mêmes, ont démenti cette théorie. A plusieurs reprises et avec force, les porte-parole des dockers ont dit aux assemblées des grévistes qu'il s'agissait de leurs revendications : les 100 francs, le 13^e mois et un traitement plus humain, ce qui n'avait rien à voir avec de la politique.

Ils avaient raison mais, précisément, le caractère des exigences ainsi posées conférait à la grève une dimension politique dont la signification diffère radicalement des insinuations réactionnaires.

En effet, à travers toute la grève, on retrouvait la résistance contre la politique gouvernementale, co-responsable de l'inflation, et contre un régime où l'homme de la rue, l'ouvrier, n'a pas le droit à la parole, où il est entièrement aliéné à la production.

Et comme dans toute étape de la lutte de classes, on recherche les moyens adéquats pour changer la situation. Alors, la bourgeoisie et ses bureaucrates paniquent, car la politique doit rester son monopole tandis que les ouvriers n'y auraient rien à faire.

Ce qui nous intéresse en premier lieu, c'est de savoir dans quelle mesure la grève des dockers a contribué au développement de l'idée principale de la gauche : afin d'endiguer et de briser la toute-puissance du capital, la constitution d'un front politique de tous les progressistes s'avère indispensable.

Le P.S.B. et le 1er mai

A l'inverse de Liège et du Hainaut, le P.S.B. n'a pas d'organisations d'entreprises en Flandre. Il a néanmoins une grande influence sur les milieux syndicaux dont les secrétaires sont souvent des mandataires P.S.B.

Au début, le P.S.B. suivait la grève à distance. Ceci changea à proximité du 1er mai, alors qu'aucune solution n'était en vue.

La manifestation du 1er mai est traditionnellement organisée par l'Action Commune Socialiste et constitue, en grande partie, une démonstration de force du P.S.B. Comme la grève n'était pas reconnue, puisque la médiation de la FGTB régionale demeurait infructueuse et qu'il n'y avait de la part des socialistes du gouvernement — en premier lieu, d'E. Glinne, ministre du Travail — aucune tentative de médiation, l'amertume contre les socialistes gardissait chez les dockers. Ils ne pouvaient tout de même pas manifester le 1er mai, fête du Travail, quand ils étaient dans la rue, sans aucun soutien.

Les dockers ne cachaient pas qu'ils prendraient en main la manifestation, si la situation ne changeait pas.

Sur ce, la direction de l'Action Commune Socialiste se réunit.

Elle décida de verser un demi-million au fonds de solidarité et de mettre la manifestation du 1er mai sous le signe de la solidarité avec les dockers. (12)

Ces propositions furent acceptées par le comité de grève et applaudies par l'assemblée générale des grévistes.

Le résultat de cet accord fut une manifestation émouvante, comme il n'y en a pas eu à Gand depuis longtemps.

Derrière le drapeau rouge du Travail et le drapeau noir de la protestation, les dockers, en tenue de travail, défilèrent avec femmes et enfants, précédés par le comité de grève au grand complet.

La manifestation s'ouvrait par un large calicot : « FGTB solidaire avec les dockers », et on collecta, parmi la foule des spectateurs, pour la caisse de solidarité.

Enfin, la manifestation terminée, sous la statue d'Anseele senior se retrouvèrent les leaders du comité de grève, socialistes et communistes, fraternellement unis, à côté des personnalités de l'Action Commune. Beaucoup de dockers se méfiaient de la signification du soutien socialiste. On y voyait une manœuvre du P.S.B., soucieux de franchir, sans accroc, la date dangereuse du 1er mai.

Cette opinion n'est certainement pas sans fondement.

Mais la leçon principale de ce 1er mai est qu'il semble possible, à travers l'action des travailleurs, d'amener le P.S.B. — s'il ne veut pas s'exposer à d'énormes difficultés — à la solidarité.

Il est normal que le P.S.B., intégré au néo-capitalisme — par la participation gouvernementale —, responsable de l'inflation et de l'aliénation des ouvriers, ne peut trouver spontanément la voie de la lutte contre le néo-capitalisme.

Quand le P.S.B. arrivera à la conclusion que, s'il veut jouer un rôle progressiste, il doit se trouver avec les ouvriers, non seulement le 1er mai, mais en permanence, on aura fait un pas en avant vers le front dressé contre les monopoles.

Il faut aussi ajouter qu'après le 1er mai, les socialistes gantois n'ont pas cessé leurs tentatives pour trouver une solution.

Hélas, le poids gantois n'était pas suffisant.

A la Chambre, dans le débat concernant la grève, le porteparole gantois du P.S.B., Gilbert Temmerman, resta isolé au milieu de son parti.

C'était Major qui donnait le ton au P.S.B. Glinne avait refusé de contacter le comité de grève, sous prétexte qu'il ne pouvait discuter qu'avec les organisations syndicales représentatives. Lui non plus ne considérait pas une direction élue de l'UBOT comme

(1) L'accord entre le groupe Anseele-jr et le comité communiste de grève, à Gand, est un abandon au chantage et en fait un coup dans le dos au front syndical anversoïis des dockers.

représentative. Comme le comité de grève le faisait observer dans une lettre adressée au Premier ministre Leburton, même un Vanden Boeynants s'est donné la peine de prendre contact avec la direction syndicale, au niveau de l'entreprise, lorsqu'il avait des entretiens avec les occupants d'Anglo-Germain, dans le Centre.

Formation d'un front progressiste

Par la grève des dockers, un large débat a commencé dans les rangs socialistes. On en trouve l'écho dans d'innombrables lettres de lecteurs, publiées dans « Vooruit », organe du P.S.B. gantois.

Un des sujets du débat est la relation entre socialistes et communistes, entre P.S.B. et P.C. La nouveauté en ceci, c'est que le problème n'est plus traité avec l'hostilité habituelle de jadis, mais qu'on pose la question d'une collaboration possible, et même nécessaire, entre P.S.B. et P.C. (13)

Cela aussi est né sous l'influence de la grève.

Au cours de cette action, il y eut des contacts sporadiques entre militants et cadres des deux partis. Le P.C. a proposé maintes fois de traiter les affaires plus systématiquement et de s'entretenir ensemble avec le comité de grève.

Ceci était nécessaire, vu la grande influence du P.C. au port et les moyens politiques importants du P.S.B.

Ces entretiens n'ont pas eu lieu parce que les socialistes s'aperçurent que l'action était implicitement dirigée contre la politique d'un gouvernement auquel ils participent.

Ce manque de contacts réguliers a probablement empêché une solution favorable pour les dockers.

Notre conviction est que les dockers ont contribué, par leur lutte, à la collaboration de socialistes et de communistes, sur la base de la défense des intérêts des travailleurs. Cette collaboration pourrait former la pierre angulaire d'un front de tous les progressistes.

(13) Précisons : il serait souvent très intéressant d'avoir dans ce pays, les mêmes discussions à cœur ouvert, entre les membres du PCB et du PSB. Un exemple, pénible mais particulièrement saisissant : pendant la grève des dockers, c'eût été plus qu'intéressant, c'était tout simplement nécessaire.

Si Van Eynde et Cools peuvent discuter avec Gierek sur des problèmes qui sont assez abstraits pour l'homme de la rue et qu'ils le font avec les applaudissements du parti, je ne vois pas pourquoi cela serait impossible sur le plan fédéral et local, je ne vois pas pourquoi des militants ordinaires sont traités de traîtres, s'ils disent que l'union progressiste n'est pas une ouverture vers la droite, mais encore et surtout, vers la gauche. Cela n'implique pas que l'on renonce à ses propres opinions. (En fin de compte, nous nous trouvons dans un gouvernement avec des libéraux, et on nous a pourtant juré que cela ne change rien à notre socialisme ? Pourquoi l'abandonnerions-nous en discutant avec des communistes ?) Cela veut dire tout simplement que nous avons une certaine maturité politique, que nous voyons certaines évolutions et certaines réalités. Cela me semble toujours essentiel pour un socialiste démocrate.

Lettre de lecteur dans le « Vooruit »
du 23-5-73.

Conclusion

La grève des dockers, qui dura neuf semaines, n'a pas mené à la satisfaction des revendications les plus importantes des grévistes.

On arracha cependant des mesures destinées à améliorer les conditions de sécurité, de santé et d'hygiène mais la vigilance s'impose afin d'en faire respecter la réalisation.

La grève aura aussi un effet important sur la prochaine C.C.T. actuellement en préparation. Les dirigeants syndicaux concernés ont fait des promesses dans ce sens.

Néanmoins, on n'a pas pu imposer au patronat du port une augmentation des salaires extra-conventionnelle, ni un 13^e mois. En fait, la confrontation directe entre représentants des grévistes et patronat n'eut jamais lieu.

Les principaux responsables en sont les dirigeants de l'Inter-syndicale, par leur inacceptable refus de reconnaître la grève. Mais, dans les circonstances données, on a pu constater, qu'à l'exception des milieux gantois de la FGTB et de quelques entreprises dans le pays, la pression sur la direction de l'UBOT a été trop faible pour les forcer à faire des concessions.

Nous voyons une troisième raison de ce résultat **insuffisant** dans l'absence de tentatives de médiation de la part du gouvernement. Les ministres socialistes portent là une énorme responsabilité. En ce qui concerne Gand, le P.S.B. a été confronté avec un dilemme : participer à un gouvernement et, en même temps, soutenir une action qui remet en cause la politique de ce gouvernement. Cela explique les contradictions dans les rangs socialistes et les tergiversations des milieux gantois du P.S.B. face à l'extension possible, sur le plan politique, du front que les dockers avaient formé dans leur lutte.

Cette attitude hésitante a, sans aucun doute, été désavantageuse pour les grévistes. Les événements du 1^{er} mai prouvent que la pression unanime des travailleurs est capable de vaincre ces hésitations.

Va-t-on dans le syndicat et dans les milieux politiques de gauche, laisser aller les choses, maintenant que la grève est finie, sans en tirer les leçons utiles ? Ce serait très dangereux, vu qu'il se produira sous peu des situations identiques et que de pareils problèmes seront à résoudre.

Mais si, au contraire, le mouvement ouvrier a le courage d'analyser à fond la grève des dockers, on pourra, sur le plan syndical, s'orienter vers un syndicalisme combatif, non-« intégré », et, du point de vue politique, former un front solide capable d'amener des modifications fondamentales en faveur de la sécurité, des droits et des libertés des travailleurs.

L'expérience chilienne : nécessité d'une réflexion plus profonde

Un mois après le putsch, le 11 octobre dernier très exactement, le Parti Communiste du Chili diffusait clandestinement dans son pays, l'appel que nous publions.

Cet « Appel au peuple chilien » peut se passer d'une présentation à proprement parler. Lucide et ramassé, il est d'une qualité politique et idéologique certaine. Non content, en effet, d'évoquer les tâches urgentes, il s'attaque à des questions fondamentales, d'intérêt universel à notre avis, touchant les rapports complexes et mouvants, que Lénine avait perçus il y a longtemps déjà, pouvant exister entre la démocratie et le socialisme.

Nous ne présenterons donc pas ce document. Nous essaierons d'exprimer correctement quelques-unes des réflexions qu'il nous inspire.

Nous songeons tout d'abord à deux faits que les communistes chiliens soulignent d'emblée.

Premier fait : la violence du putsch militaire, sa recherche évidente de l'extermination du mouvement ouvrier et démocratique, qui ont pour seul point de référence le massacre déclenché par le coup d'Etat de 1965 en Indonésie.

Second fait : l'origine étrangère « à l'état pur », dirions-nous, de la préparation et de l'exécution du putsch.

La C.I.A., l'I.T.T., la Kennecot, plus un groupe de travail constitué au Pentagone et à la Maison Blanche ont élaboré les plans. Pinochet et ses sbires les ont exécutés, sans chercher sérieusement à se présenter, d'une manière quelque peu plausible, comme les porteurs d'une alternative politique d'intérêt national.

Une comparaison historique sommaire pourrait être éclairante à cet égard. Il est indéniable que Mussolini, Hitler, Franco, Salazar se sont, dès leurs débuts, donné la peine de chercher — et de trouver d'une certaine façon — d'autres alibis que l'anticommunisme et l'antisoviétisme. Ils essayaient de forger l'illusion d'une vie politique et sociale d'un type nouveau, voire révolutionnaire. Chez les fascistes chiliens, rien de pareil. Faire le vide, tuer tout ce qui bouge politiquement et socialement dans leur pays, telle est leur fonction. Les destinées chiliennes s'élaborent ailleurs, et selon les données industrielles et financières (où la population concernée ne figure qu'au titre d'outil) chères aux grands trusts internationaux dont l'impérialisme sous toutes ses formes est l'expression politique.

L'exemple chilien, qu'il faut se garder d'assimiler hâtivement à l'exemple grec de 1967, en se référant mécaniquement à l'ingérence américaine constatée dans les deux cas, éveille notre attention sur une signification nouvelle de la notion de fascisme.

En l'occurrence, le fascisme idéologique et politique, le fascisme qui pouvait se déguiser fallacieusement en sauveur de la patrie sinon de l'humanité, semble s'être totalement effacé. Sa défaite historique de 1945 est ainsi confirmée. Par contre, le fascisme que l'on pourrait qualifier de technique, le fascisme des hommes de main au service direct des grosses sociétés industrielles et financières qui s'embarrassent peu de l'élaboration d'une doctrine, ce fascisme-là est bien vivant, et pas seulement au Chili. Il a été perfectionné et ajusté par des spécialistes américains, à l'usage notamment de l'Amérique latine, sur laquelle sa présence ou sa menace pèse aujourd'hui plus lourdement que jamais, dans tous les domaines et partout.

On peut, en outre, se demander en passant si le « fascisme technique » de type latino-américain n'a pas éveillé, dans le chef des cercles impérialistes les plus agressifs, non seulement aux U.S.A. mais ailleurs, certains efforts d'imagination quant aux méthodes à employer, en cas de besoin, pour freiner tout développement par trop impétueux du mouvement ouvrier et démocratique, où qu'il se produise. Les programmes, les projets d'union populaire et démocratique dirigés contre le pouvoir des monopoles capitalistes ne sont pas élaborés au Chili seulement. La grande bourgeoisie réactionnaire d'Europe occidentale, par exemple, doit sans nul doute s'en rendre compte, et une certaine discrétion de sa part ne peut nous tromper un seul instant : elle doit, elle aussi, avoir prévu certains états d'alerte.

Quoi qu'il en soit, le coup porté à l'Unidad Popular n'est pas le produit d'un artisanat local. C'est l'expression tactique d'une stratégie internationale disposant d'énormes moyens matériels.

Cette seule constatation suffirait à conférer, à l'expérience politique poursuivie au Chili de 1970 à 1973, l'importance et l'intérêt exceptionnels qu'elle revêt à nos yeux.

Il ne s'agit pas, croyons-nous, d'une expérience à classer parmi les dossiers de l'histoire. Ce qui distingue le Chili de l'Indonésie, c'est tout d'abord le degré de maturité politique de son peuple. Alliances de la classe ouvrière avec les classes moyennes, contrats d'unité démocratique ne sont pas, pour le peuple chilien, choses nouvelles. Le Front Populaire chilien de 1938, qui unissait les partis communiste, socialiste et radical, gouverna le Chili jusqu'en 1948, lorsque le président radical Gonzalez Videla se soumit aux directives de Washington et mit le parti communiste dans l'illégalité. D'autre part, la religion chilienne est la religion catholique, dont la faculté d'adaptation aux régimes les plus divers est bien connue, alors qu'en Indonésie, outre la religion musulmane, rigoriste et exclusive, d'autres religions sont pratiquées, ce qui complique considérablement la fusion des courants politiques tournés vers le progrès et des mouvements populaires porteurs d'aspirations nouvelles. En d'autres termes, les putschistes chiliens, leurs maîtres de l'étranger, les politiciens réactionnaires qui pourraient songer à tirer profit du massacre de leurs concurrents de gauche n'ont point partie gagnée. Quand certaines idées sont la propriété de tout un peuple et non seulement d'une certaine élite, leur tendance à retrouver des moyens d'expression collectifs et organisés est quasiment irréprouvable.

L'expérience chilienne d'un cheminement original vers une démocratie de type nouveau et vers le socialisme n'est donc pas terminée. Nous n'y pensons pas comme certains théoriciens militaires pensent, avec une admiration mêlée de respect, à la retraite de Napoléon vers Paris, après la défaite de Waterloo.

Nous n'y pensons pas non plus comme à un modèle idéologique et politique brisé par la main criminelle de l'impérialisme.

Si l'on veut être réaliste, il faut d'abord se demander si, en 1970, il était juste et nécessaire de constituer un gouvernement d'Unité Populaire dans les conditions électorales que l'on sait, et si cette démarche n'était pas motivée par des illusions de nature opportuniste ou réformiste, quant à la possibilité d'instaurer un régime nouveau en respectant la légalité constitutionnelle, en suivant la voie dite pacifique.

Il paraît raisonnable, avec le recul du temps, de considérer que l'accession au pouvoir du gouvernement d'Unité Populaire en 1970, une fois acquise l'élection d'Allende à la présidence, était obligatoire avant même que d'être juste et nécessaire. En raison même de la radicalisation du programme du Parti démocrate chrétien en matière de nationalisations, de réforme agraire, de mesures sociales, les deux tiers du corps électoral (36,4 % d'électeurs de l'Unité Populaire et 27 % d'électeurs démocrates chrétiens) s'étaient prononcés en faveur des objectifs essentiels poursuivis par l'Unidad Popular. D'autre part, si l'on avait décidé de faire fi des traditions politiques nationales et de céder délibérément la présidence au candidat de l'extrême droite (Jorge Alexandri : 34,9 % des voix), c'eût été pratiquer la politique du pire et discréditer pour long-

temps, sinon à tout jamais, les partis membres de l'Unité Populaire. C'eût été faire preuve d'irresponsabilité à l'égard de la classe ouvrière et notamment d'une centrale syndicale unique qui groupait, fait remarquable pour un pays d'Amérique latine, un million d'adhérents sur un total de neuf millions et demi d'habitants. C'eût été démissionner devant « les couches moyennes de la ville et de la campagne, la jeunesse et les intellectuels, mobilisés contre l'injustice et les crimes inhérents au capitalisme », selon l'expression utilisée par Luis Corvalan (*). A la Conférence de Moscou des partis communistes et ouvriers, en juin 1969. Le même Luis Corvalan ajoutait d'ailleurs à ce propos : « Une partie considérable de ces couches et de ces classes sociales fait preuve d'un véritable esprit révolutionnaire, et bien souvent elle utilise dans ses actions les méthodes de la classe ouvrière, agit conjointement avec les communistes et considère le socialisme comme son objectif ». (2)

En un mot comme en cent, en 1970, l'Histoire ne permettait pas à l'Unidad Popular de refuser le gouvernement et le pouvoir.

Est-ce étonnant ? Pas du tout. En politique, on ne fait jamais que ce que l'on peut. Et ce que l'on peut, on le fait rarement dans les conditions idéales que l'on aurait pu rêver.

Quant aux illusions de type réformiste et opportuniste, elles devaient être rares, en tout cas parmi les cercles dirigeants de l'Unidad Popular. Le romantisme de la « voie pacifique », dans les mêmes cercles, ne devait pas être très répandu.

Nous nous référerons, une fois encore, au discours déjà cité de Luis Corvalan. Il y parlait des conditions à remplir pour « faire face à un ennemi intérieur expérimenté qui, il faut le dire, dispose encore de grandes réserves et jouit de l'appui décisif de l'impérialisme » (3). Nous serions d'avis de souligner le mot « décisif ».

Corvalan, en outre, et sur la même lancée, ajoutait ce qui suit (en juin 1969, il faut le rappeler) : « Dans nos conditions, nous avons cessé depuis longtemps de parler de la voie pacifique ou non pacifique, en préférant le terme de « voie armée ou non armée ». Pour être exact, il n'est pas juste d'appeler pacifique la lutte comme celle qui est menée au Chili et, selon nous, dans d'autres pays où les travailleurs et les masses populaires recourent souvent aux grèves nationales, occupent les usines et s'emparent des terres pour construire des logements, où se déroulent des manifestations de rue qui se terminent souvent par des affrontements avec la police. Ainsi de nombreuses conquêtes du peuple sont obtenues ou défendues au prix du sang et de la vie ». (4)

Donc, guère d'illusions, ou même pas du tout, quant à la difficulté de la tâche entreprise et de la voie empruntée. On peut suppo-

(*) Secrétaire général du Parti Communiste du Chili, actuellement prisonnier de la junte. Citation tirée du volume paru aux Editions « Paix et Socialisme », Prague, 1969, p. 272.

(2) (3) (4) Op. cit., pp. 272, 273, 274.

ser que dans le contexte chilien, où même le parti radical déclare, dès l'article 1 de ses statuts, être « un parti socialiste », et pour faire bon poids est membre de l'Internationale ouvrière socialiste, le secrétaire général du Parti communiste exprime en l'occurrence des pensées que les futures composantes, le Mouvement d'Action Populaire Unifié (MAPU), formé par des démissionnaires du grand parti démocrate chrétien, déçus par leur leader Eduardo Frei, parce que celui-ci s'était refusé à appliquer un programme de réformes « raisonnables » et avait cédé à la double pression des propriétaires fonciers et des trusts internationaux du cuivre.

Dès lors, pourquoi avoir choisi la voie « non armée » ? Parce qu'elle correspondait aux vœux et aux intérêts populaires, et qu'au demeurant elle était la seule praticable.

Ici, nous nous permettons de nous éloigner du Chili et de réfléchir à l'échelle de la planète, pour autant que nos connaissances nous le permettent.

Pour les forces réactionnaires traditionnelles, installées au pouvoir et disposant des ressources financières et matérielles que cela suppose, l'action armée est une opération relativement simple, quels que soient les risques politiques encourus. Il suffit d'avoir en main les cadres, les hommes (leur nombre n'est pas décisif), les armes, les réserves. Le reste relève de la compétence technique.

Pour les forces populaires, la question se pose autrement. Seule l'adhésion politique des masses peut compenser efficacement le désavantage technique du départ. C'est plus vrai encore aujourd'hui qu'hier. Le cocktail Molotov est devenu un gadget de manifestant. Le bâton de dynamite des compagnons de Pancho Villa est relégué au musée du folklore. Nous ne dirons rien de l'expérience bolivienne de Che Guevarra. Pour être plus concret et plus « belge », on pourrait se demander si notre résistance armée des années 1940-1944 aurait pu se déployer comme elle l'a fait, si une presse clandestine pluraliste, abondante, incisive, n'avait été son soutien moral, politique, idéologique, lui assurant la compréhension et l'appui du peuple.

Le dilemme « voie armée ou non armée », pour familier qu'il soit à tous les milieux baptisés « de gauche », est sans nul doute un faux dilemme, mis en exergue par des polémiques d'origine dogmatique datant du XX^e Congrès du P.C.U.S.

La « voie pacifique » vers le socialisme n'implique rien d'autre que la recherche d'une coalition populaire assez ample, assez consciente, assez habile pour utiliser et améliorer les possibilités traditionnelles et légales qui lui sont offertes afin de réduire à l'impuissance et de détrôner la minorité d'exploiteurs qui incarne le capitalisme. Les armes, en termes marxistes-léninistes, ne font que suivre éventuellement le chemin tracé par la politique quand la violence réactionnaire exige une riposte. Elles obéissent. Elles ne commandent pas.

Nos camarades de l'Unité Populaire chilienne peuvent se tar-

guer d'avoir réussi à former une coalition populaire consciente et habile, apte à utiliser les possibilités traditionnelles et légales qui lui étaient offertes et les améliorer dans une certaine mesure. Quant à l'ampleur de cette coalition, certaines questions peuvent se poser.

La question de la **majorité électorale explicitement exprimée**, tout d'abord.

Une fois encore, le dilemme de la « voie armée ou non armée » est ici largement survolé.

Faut-il, oui ou non, une majorité populaire pour gouverner un pays, tout en respectant sa légalité, selon des normes socialistes ? Faut-il, oui ou non, une majorité populaire pour installer un pouvoir révolutionnaire, dans le sens socialiste du terme, par quelque moyen que ce soit ?

Il semble bien que là nous touchions au nœud du drame chilien, à condition toutefois de l'isoler à titre provisoire, délibérément et pour les besoins de l'analyse, de son contexte international immédiat.

En vertu de la constitution, de la légalité, des mœurs politiques chiliennes, Allende et son gouvernement représentaient une majorité populaire. Si l'on s'en tient, par contre, aux données arithmétiques électorales, ils entamèrent leur législature avec 36,4 % des voix et la terminèrent avec 44 %. De 1970 à 1973, tout en appliquant un programme dont la qualité marquera désormais de son empreinte l'évolution de toute l'Amérique latine, ils furent les représentants d'une minorité, certes en expansion, mais appuyée trop faiblement par une démocratie chrétienne hésitante et non encore parfaitement acquise aux solutions radicales des problèmes de son pays.

Il revient de droit aux éléments les plus conscients du mouvement ouvrier et démocratique chilien de tirer les conclusions critiques des événements qui les concernent.

Là où nous avons quartier libre pour réfléchir à notre gré, sans nous substituer artificiellement à des forces populaires engagées sur le terrain qui leur est propre, c'est dans le domaine de la problématique des alliances et des programmes, ainsi que dans le domaine des relations du mouvement révolutionnaire avec la démocratie chrétienne et les couches sociales qu'elle groupe ou représente.

Ces questions-là sont d'ordre universel, dans la mesure où les Etats capitalistes les plus développés sont les forteresses de l'impérialisme et, en même temps (un peu comme le Chili l'était) des lieux d'élection d'une certaine démocratie voulue, conquise et conservée par le peuple, ainsi que des territoires idéologiquement réservés, soumis depuis des siècles à l'influence chrétienne.

A notre sens, l'ampleur et la stabilité des alliances politiques décident de tout, y compris de la valeur pratique des programmes élaborés. Lénine semble avoir partagé cet avis, lorsqu'il adopta sans y changer une virgule le programme paysan des socialistes révolu-

tionnaires, programme pourtant imparfait et incomplet, en vue de réaliser l'unité populaire la plus large autour de la jeune Révolution d'Octobre.

Il ne s'agit pas, ici, de contester la valeur et le rôle essentiels des programmes en général, ni de celui de l'Unité Populaire chilienne en particulier.

Il s'agit tout simplement d'établir entre les programmes et les alliances soutenant les programmes un rapport exact et valable. Ce rapport, bien entendu, est dialectique quant au fond : son aspect arithmétique ne peut cependant être négligé, car il a quelque chose de décisif. Etant donné un pays semblable au nôtre, il semble difficilement concevable, sauf si des circonstances impérieuses y obligent (comme cela s'est produit au Chili) de le gouverner selon des normes nouvelles, antimonopolistes ou socialistes, sans avoir l'appui explicitement formulé d'une vraie majorité populaire. La majorité simple (50 % + 1) peut théoriquement être considérée comme suffisante, mais il va de soi qu'il faut avoir l'ambition de l'étoffer, sous peine de se préparer des lendemains douloureux.

Il semble tout aussi difficilement concevable, dans tout pays où la religion catholique occupe une position dominante, de constituer une vraie majorité populaire sans l'appui des masses chrétiennes.

Celles-ci sont partout, et sans même parler de l'intérêt que présentent leur évolution politique actuelle et l'attention qu'elles portent aux solutions socialistes, leur adhésion à une coalition démocratique peut présenter des avantages déterminants. Elle peut cimenter l'unité de la classe ouvrière. Elle peut faciliter l'alliance du mouvement ouvrier avec les classes moyennes des villes et des campagnes. Elle pourrait aussi ouvrir au mouvement ouvrier et démocratique, qui dans ce domaine, jusqu'à nos jours, n'a pas toujours fait preuve d'une efficacité convaincante, la perspective de trouver des alliés à l'intérieur même de certaines forteresses du pouvoir de classe, du pouvoir de la grande bourgeoisie ? Nous voulons parler de l'armée, de l'appareil judiciaire, de la police.

A la lumière de l'expérience chilienne, en effet, les choses en sont là. Les communistes chiliens eux-mêmes le disent, et nous en voulons pour preuve le passage suivant de leur appel :

« ... Le peuple reviendra au gouvernement et il ne sera pas obligé, c'est certain, de rétablir la situation institutionnelle antérieure. Il dictera démocratiquement une nouvelle Constitution, de nouveaux codes, de nouvelles lois ; il créera de nouvelles formes de pouvoir, un Etat de droit supérieur à celui que le putsch militaire a jeté bas. Sous un tel Etat de droit, toutes les croyances religieuses seront respectées, il y aura un pluralisme idéologique, un humanisme mais il n'y aura pas le moindre appui légal pour le fascisme, les délits économiques et les activités séditionnelles.

» Après ce qui est arrivé, le peuple a le droit de se fixer aussi comme objectif la mise sur pied de forces armées et policières de

type nouveau, ou à tout le moins, l'élimination des institutions militaires, des carabiniers et de la sûreté, des éléments fascistes, afin d'assurer le Chili que ce qui vient d'arriver ne se renouvellera plus.

» Ce n'est pas en vain que notre pays fera la douloureuse expérience qu'il est en train de vivre. Des fausses valeurs en lesquelles beaucoup de gens croyaient avec sincérité sont allées pourrir dans les poubelles de l'histoire. Qui pourrait défendre demain un pouvoir judiciaire comme celui d'aujourd'hui ou un type de Parlement qui est mort de sa propre et complète inaction devant le putsch militaire ? »

Le 28 mars 1973, d'ailleurs, Luis Corvalan, s'adressant au Comité central de son parti, mettait l'accent sur la nécessité de réorganiser et de **remplacer** l'ancien appareil d'Etat de type bourgeois et bureaucratique : « Ce n'est pas, disait-il, en créant un système de pouvoir alternatif au gouvernement que l'on pourra atteindre ce but. Il nous faut renforcer le gouvernement, lutter contre la bureaucratie, créer de nouveaux rapports de production et différentes organisations populaires qui prendront en charge les tâches et les fonctions que l'appareil bureaucratique est incapable de remplir... Il est clair que la victoire populaire du 4 mars a pour but de créer un parlement qui faciliterait et ne freinerait pas le processus révolutionnaire. En même temps une question reste vitale : transformer le système des organisations judiciaires et celui des organes financiers et budgétaires, dont les responsables ne peuvent pas continuer à être tout puissants, et qui freinent en même temps les changements sociaux. » (5)

Deux réflexions nous viennent à l'esprit à la lecture de ces textes.

La première touche aux rapports mouvants et complexes, déjà perçus par Lénine, disions-nous au début de cet article, pouvant exister entre la démocratie et le socialisme. Il s'agit là d'un domaine de recherche encore insuffisamment exploré. Trancher la question de principe est relativement facile. Quant à savoir dans chaque cas concret, par quels moyens et à quel rythme un pouvoir de type nouveau doit **se fabriquer**, pour parler grossièrement, une démocratie à sa mesure et à sa portée, voilà qui est difficile à déterminer. L'Unité Populaire chilienne s'est heurtée à cet obstacle et n'a pas eu le temps de le surmonter. Certes, le coup de force militaire, commandé de l'extérieur et d'ailleurs préparé déjà par une série de manœuvres impérialistes destinées à asphyxier économiquement l'Unité Populaire, peut être honnêtement considéré comme un phénomène à part, dont l'apparition est quasi entièrement indépendante de l'évolution politique générale. Mais on sent bien que cette appréciation est à la fois plausible et outrancière. Mieux vaut tenir pour acquis que l'Unité Populaire s'est attaquée à une catégorie de problèmes déjà connus, mais qui jamais encore ne s'étaient impo-

(5) Bulletin d'Information des Partis communistes et ouvriers, n° 10/1973, p. 31.

sés à l'attention du mouvement ouvrier et démocratique mondial en étalant, avec autant de clarté, leur complexité infinie. L'expérience chilienne, vue sous cet angle, est d'intérêt universel.

La seconde réflexion nous ramène, une fois de plus, à l'impitoyable question des alliances et de leur ampleur arithmétiquement constatée. Un système de pouvoir alternatif au gouvernement Allende (il s'agit bien entendu des « commandos communaux » et des « cordons ouvriers » au sein desquels l'initiative populaire se déploya souvent de façon admirable) pouvait être efficace s'il était capable de rallier une part de la population d'abord sensiblement égale, puis supérieure aux 44 % récoltés par l'Unité Populaire aux élections du 4 mars. En ce cas, le pouvoir alternatif aurait pu proposer des remaniements gouvernementaux et constitutionnels profonds, et peut-être devenir le pouvoir. Ces conditions n'étant pas réalisées, le pouvoir alternatif pouvait, au contraire, foncer tout droit dans l'impasse du « coup de force de gauche » avec pour résultat, cela n'est guère douteux, de hâter le bain de sang voulu par Pinochet, ses sbires et leurs patrons américains.

Les forces ouvrières et démocratiques, lorsqu'elles forgent leur unité pour s'en prendre au pouvoir des monopoles capitalistes, ne peuvent donc jamais être trop ambitieuses dans la recherche des alliances les plus amples, les plus diverses et les plus massives à la fois. Il faut relativement peu de monde pour réussir un putsch contre la démocratie. Il faut beaucoup de monde, indépendamment des chemins empruntés, pour bâtir une démocratie de type nouveau. Telle est la première leçon de l'expérience chilienne. Il y en aura d'autres, mais celle-là est d'importance majeure.

Unité la plus large contre la dictature fasciste

Le putsch militaire du 11 septembre a plongé le pays dans un climat de terreur et de brutalité sans précédent dans l'histoire. L'acharnement, la cruauté avec lesquels a été réprimé le mouvement démocratique tout entier et en particulier le mouvement ouvrier, n'ont pas de précédent dans notre pays ni en Amérique latine. Le seul point de référence est le massacre déclenché par le coup d'Etat en Indonésie en 1965.

Il n'est pas un seul acte de la junte militaire qui ne soit la négation absolue de tout ce que l'opposition au gouvernement populaire prétendait défendre.

Ces gens-là parlaient de démocratie et ils imposent la dictature. Ils parlaient de liberté et ils ont ouvert des camps de concentration. Ils parlaient du respect de la personne humaine et ils ont fait des exécutions sommaires leur pain quotidien. Ils prétendaient défendre le pluralisme idéologique et l'autonomie des universités et ils les ont militarisées.

En bref, une dictature fasciste s'est installée dans notre pays, avec la séquelle de crimes et d'abus qui caractérise ce type de régime. Le plan du putsch, sa mise en œuvre, ses méthodes bestiales sont d'origine étrangère. Tout cela a vu le jour dans les bureaux de la C.I.A. en liaison directe avec l'I.T.T. et la Kennecott. A cet effet, un groupe de travail spécial a été constitué au Pentagone et à la Maison-Blanche.

La junte fasciste ne représente pas le moindre esprit national ou patriotique. Elle est antipatriotique par essence, elle attende aux intérêts du Chili comme nation indépendante. Elle n'est qu'un

appendice fasciste au service de l'impérialisme et de la réaction interne.

Le jour même du putsch se sont déroulées en face des côtes du Chili les manœuvres « Unitas », avec la participation de bâtiments et d'avions nord-américains.

Quelques heures à peine après s'être constituée, la junte militaire a décrété l'état de siège, s'asseyant sur la Constitution et sur le Parlement. Après quoi elle a proclamé la suspension du Congrès jusqu'à « nouvel ordre ». Nouvel ordre qui ne s'est pas fait attendre, puisque bientôt après, les deux Chambres ont été fermées et le mandat des députés et sénateurs déclaré caduc. Ceux qui naguère, à tout propos et sans raison, faisaient grand tapage pour la « défense » du pouvoir législatif n'ont pas pipé mot cette fois. C'est le cas du sieur Frei, président du Sénat, et du sieur Pareto, président de la Chambre, qui ont docilement accepté cette oppression.

Le 24 septembre, la junte a annoncé la dissolution des conseils municipaux qui, comme le Parlement, sont issus du suffrage universel. Les autorités municipales seront désormais « élues » par la junte.

Celle-ci a ensuite décidé de nommer des militaires comme recteurs de toutes les universités sans exception. Elle a également résolu d'éliminer de l'enseignement supérieur tous les professeurs marxistes et de proscrire le marxisme de l'enseignement universitaire. L'autonomie universitaire est morte.

On a organisé des rafles dans le plus pur style fasciste. Toutes les libertés politiques ont été liquidées. Il n'y a plus de liberté de réunion, d'association ni d'expression orale ou écrite.

Les opérations punitives ont atteint un degré de brutalité inouï. Les populations civiles, surtout dans les quartiers populaires ont été soumises à toute sorte de vexations qui font bouillir le sang aux plus indifférents eux-mêmes. Les violations de domicile ne se comptent plus. On a flagellé des gens. On a brûlé des montagnes de livres comme aux plus beaux jours de l'hitlérisme. Les fusillés se comptent par centaines. L'état de siège a été complété par un autre décret-loi qui donne carte blanche à la peine de mort.

Le droit de pétition et de grève des travailleurs est virtuellement supprimé. Les promesses de la junte militaire de ne pas se livrer à des repréailles ne correspondent absolument pas aux faits. La chasse aux militants de tous les partis de gauche, aux dirigeants syndicaux, aux simples travailleurs dont beaucoup n'ont aucune appartenance politique, est à l'ordre du jour. Des milliers et des milliers de Chiliens patriotes, depuis d'humbles amis jusqu'à des personnalités comme le docteur Asenjo, prix national des sciences 1973, ont été expulsés des usines et des services pour le seul « délit » de servir les idées avancées ou de sympathiser avec elles. La chasse aux sorcières ne connaît pas de limites. Plus de 10.000

Chiliens sont enfermés ou confinés dans de véritables camps de concentration, au stade national ou sur des îles lointaines.

LA TECHNIQUE DU BLITZKRIEG

La politique internationale a fait un virage à 180 degrés. Celui-ci a été précédé de faits jamais vus dans l'histoire du Chili, comme l'attaque à main armée contre l'ambassade de Cuba et les provocations en série contre des bateaux et les équipages soviétiques, cubains et allemands, contre des techniciens et des spécialistes de ces pays ainsi que le personnel auxiliaire employé par leurs représentations diplomatiques. On a vu par ailleurs se déchaîner une hystérie chauvine contre tous ces citoyens étrangers, dont beaucoup sont des professionnels de haut niveau qui coopéraient avec le Chili à la solution de nos problèmes, tandis que d'autres étaient venus chercher asile dans notre pays, conformément à nos lois et, dans certains cas, à la demande même des gouvernements du Brésil et de l'Uruguay, après qu'ils eurent été relâchés de leurs prisons contre la libération de tel ou tel personnage séquestré.

Face à cette accumulation de faits qui révèlent l'instauration d'une dictature de type fasciste, que dit la Démocratie chrétienne ? Qu'en est-il de ses prises de position de naguère contre toute issue antidémocratique ? Qu'en est-il de ses conceptions favorables au pluralisme idéologique et politique ?

Nous avons appris l'opinion dissidente de parlementaires et de dirigeants démocrates-chrétiens ayant à leur tête des personnalités comme Radomiro Tomic, Bernardo Leighton, Renan Fuentealba et autres qui sont demeurés fidèles à leurs principes et ont répudié publiquement le putsch et ses suites. Cela les honore et nous sommes persuadés qu'ils interprètent l'immense majorité du peuple démocrate-chrétien que ses dirigeants officiels, compromis dans la conjuration, ont purement et simplement trahi.

Le Cardinal Raul Silva Henríquez et le Comité permanent de l'Épiscopat ont émis une déclaration qui dit entre autres choses : « Nous demandons le respect pour ceux qui sont tombés dans la lutte et en premier lieu pour celui qui fut jusqu'au mardi 11 septembre le président de la République. »

Le respect n'est apparu nulle part. Bien au contraire. La junte militaire, avec l'aide de tous les moyens d'expression de masse réactionnaires, s'est lancée dans une campagne ignoble visant à dénigrer sa figure. Les vautours se sont mis à déchiqueter et à dévorer le cadavre du Président. Mais ils se trompent lourdement. Ils n'arracheront jamais du cœur du peuple le souvenir d'un homme qui, comme Allende, a aimé sa patrie par-dessus tout et a lutté durant des décennies pour la libération des opprimés et des exploités, tombant au combat en héros.

Les jours que nous vivons passeront. Et la figure de Salvador Allende, du Président qui a rendu son cuivre au Chili, qui a affronté l'impérialisme et l'oligarchie, qui n'a cédé ni aux flatteries ni aux

menaces de l'ennemi, qui fut loyal jusqu'à la mort, cette figure restera fixée dans l'histoire de notre pays et de l'Amérique latine auprès de celles d'O'Higgins, de Balmaceda, de Recabarren, de Pedro Aguirre Cerda et de tant d'autres Chiliens qui ont tout donné pour la patrie et pour le peuple. Leurs détracteurs en revanche ne feront même pas figure de pygmées.

Ce qui a été fait a été conçu de sang-froid et avec une longue préméditation, à commencer par le bombardement et la destruction du palais de la Moneda, barbarie pour laquelle il ne sera point de pardon. Le bombardement absolument inutile des résidences présidentielles de Tomas Moro et du Canaveral, les opérations militaires contre les usines et les « poblaciones », les décrets-lois de la junte, l'arrestation de milliers de citoyens, étaient préparés depuis longtemps. Comme l'a avoué le « Mercurio », on a appliqué la technique fasciste du « Blitzkrieg », du coup foudroyant et sur tous les fronts, dans le but, entre autres, de semer la panique au sein des populations civiles.

Tout le monde sait également que les graves difficultés économiques et financières que nous traversons ont leur origine non dans les erreurs du gouvernement, même si elles y ont eu leur part, mais dans l'énorme dette extérieure dont nous avons hérité en accédant au gouvernement, dans le retard agro-pastoral du pays, dans la pauvreté de son infrastructure, dans le bas prix du cuivre durant deux ans, dans la dévaluation du dollar, dans la fermeture des lignes de crédit de la part des Etats-Unis, dans le sabotage économique, dans les dommages considérables provoqués par les « grèves du transport », dans le vote sans financement des lois de finance et de rajustement des rémunérations, etc.

L'impérialisme et l'oligarchie n'ont pas pardonné au président Allende et à l'Unité populaire tout ce qui a été fait en matière de nationalisation des industries extractives, d'approfondissement de la réforme agraire, d'étatisation de la banque, de formation du secteur de propriété sociale de l'économie.

C'est pourquoi ils ont voulu abattre le gouvernement par n'importe quel moyen. Personne ne peut le nier. Ils ont maintes fois proclamé cette intention et ils l'ont froidement mise à exécution. Ils n'ont pas hésité dans ce but à causer les pires dommages à l'économie chilienne.

LA CALOMNIE COMME PRETEXTE

Dans le vain espoir de se justifier aux yeux de l'opinion nationale et internationale, on a inventé l'histoire la plus extravagante qui soit : on a voulu faire croire que les Forces Armées s'étaient trouvées devant l'alternative ou d'attaquer ou d'être attaquées et, pour commencer, décapitées par de prétendus effectifs paramilitaires de l'Unité populaire.

Selon cette histoire à dormir debout, l'Unité populaire avait l'intention de mettre en œuvre ce plan diabolique le lundi

17 septembre. Ce plan est une invention grossière de l'impérialisme et de ses fantoches fascistes intérieurs. Ils ont lancé cette fable lorsqu'ils ont senti le poids de l'immense indignation mondiale devant leurs crimes qui offensent la conscience universelle.

Cette version est tellement extravagante que dans les journaux du 18 septembre, Pinochet lui-même, consulté sur cette affaire, a déclaré : « Il est possible en effet qu'on ait forgé un tel « auto-coup d'Etat ». Il y a tellement de bruits qui courent... Il y a tellement de gens qui s'acharnent à semer le doute ou l'inquiétude dans la population... »

LA LUTTE POUR LE FUTUR

Mais l'état de choses actuel ne sera pas éternel. Le mensonge ne prévaudra pas sur la vérité, ni l'oppression sur la liberté, ni le fascisme sur la démocratie. Avant longtemps le pays sortira de cette nuit et de cette régression. Il n'y a pas et il n'y aura pas de forces capables d'enchaîner notre peuple pour longtemps, ni d'écraser les courants rénovateurs de la société.

Les nouveaux gouvernants ont peur du peuple. C'est pourquoi ils maintiennent l'état de siège et le couvre-feu, sèment la terreur, prennent le contrôle total de la télévision et de la radio, ferment la presse de gauche, suppriment les droits syndicaux poursuivent ceux qui ne pensent pas comme eux et déclarent hors-la-loi les partis marxistes. Et tout cela avec la bénédiction et la complicité de faux démocrates.

Les travailleurs et les masses populaires se remettront du coup reçu et recommenceront, sans le moindre doute, à conduire les destinées de la patrie.

Comme toujours, nous mettrons l'accent sur l'organisation, l'unité et la lutte des masses et sur le développement croissant de sa conscience politique. La confusion et le découragement qui, en ce moment, peuvent prévaloir dans certains secteurs du peuple, sont des états d'âme transitoires. La classe ouvrière et le peuple en général sortiront plus forts des épreuves et des combats à venir.

Le putsch militaire a liquidé les institutions, ne laissant debout que le vétuste et rampant pouvoir judiciaire et le fantoche qui officie comme contrôleur général de la République. Il en a terminé avec l'état de droit. Le Chili est devenu un Etat policier, où ne prévalent ni la Constitution ni la loi mais les proclamations militaires du temps de guerre. On a répandu brutalement le sang du peuple : il n'y a pratiquement pas une seule famille qui ne soit angoissée pour le sort de l'un des siens.

Mais le peuple reviendra au gouvernement et il ne sera pas obligé, c'est certain, de rétablir la situation institutionnelle antérieure. Il dictera démocratiquement une nouvelle Constitution, de nouveaux codes, de nouvelles lois ; il créera de nouvelles formes de pouvoir, un Etat de droit supérieur à celui que le putsch militaire a jeté bas. Sous un tel Etat de droit, toutes les croyances religieuses

seront respectées, il y aura un pluralisme idéologique, un humanisme, mais il n'y aura pas le moindre appui légal pour le fascisme, les délits économiques et les activités séditionnelles.

Après ce qui est arrivé, le peuple a le droit de se fixer aussi comme objectif la mise sur pied de forces armées et policières de type nouveau, ou, à tout le moins, l'élimination des institutions militaires, des carabiniers et de la sûreté, des éléments fascistes, afin d'assurer le Chili que ce qui vient d'arriver ne se renouvellera plus.

Ce n'est pas en vain que notre pays fera la douloureuse expérience qu'il est en train de vivre. De fausses valeurs en lesquelles beaucoup de gens croyaient avec sincérité sont allées pourrir dans les poubelles de l'histoire. Qui pourrait défendre demain un pouvoir judiciaire comme celui d'aujourd'hui ou un type de Parlement qui est mort de sa propre et complète inaction devant le putsch militaire ?

Ces problèmes et bien d'autres devront faire l'objet de réflexions de la part de toutes les forces révolutionnaires et démocratiques pour arriver à un critère commun sur ces matières et sur d'autres.

Il sera nécessaire, indispensable, de faire aussi une évaluation critique et autocritique des presque trois ans de gouvernement populaire. Au cours de cette période ont été faites de grandes choses mais de grosses erreurs ont également été commises.

LE DEVOIR DES COMMUNISTES

Les positions et les activités de l'ultra-gauche ont causé des dommages sérieux, ainsi que les tendances réformistes qui se sont exprimées à tel ou tel moment dans l'action du gouvernement populaire lui-même. Le Parti communiste est absolument convaincu que sa position de défense sans réserve du gouvernement populaire, son acharnement à rechercher l'entente avec d'autres secteurs démocratiques, principalement à la base, ses efforts en vue de donner la sécurité aux couches moyennes de la population, son action destinée à concentrer le feu sur les ennemis principaux — l'impérialisme et l'ultra-réaction — sa persévérance à consolider l'unité socialiste-communiste, l'unité de la classe ouvrière et l'entente entre tous les partis de l'Unité populaire, son obstination à obtenir un accroissement de la production et de la productivité, l'autofinancement des entreprises du secteur social et une plus grande discipline dans le travail, constituent une politique générale entièrement juste.

Cependant, il n'exclut pas qu'il y ait eu des faiblesses et des erreurs dans son action.

Il estime, d'autre part, que le moment actuel n'est pas précisément le moment le plus favorable pour discuter des erreurs commises par le gouvernement et l'Unité populaire dans son ensemble ou tel ou tel secteur politique en particulier. Chaque chose en son temps. Mettre l'accent maintenant sur cette discussion pourrait

affecter la cohésion entre les partis populaires, alors que l'essentiel est précisément de maintenir et de développer leur unité pour faire face à la dictature militaire et entreprendre dans un esprit unitaire les nouvelles tâches que la classe ouvrière et le peuple ont à affronter.

Dans ces nouvelles conditions, le Parti communiste et les Jeunesses communistes sauront faire leur devoir.

La junte militaire nous a proscrits, ainsi que le marxisme et toutes les organisations qui se réclament de la doctrine de Marx, Engels et Lénine. Elle nous présente, en outre, comme étrangers à la nation chilienne.

Le Parti communiste a 53 ans de vie et ses origines remontent aux temps qui ont précédé la Première Guerre mondiale, à l'époque où le grand dirigeant révolutionnaire et patriote conséquent Luis Emilio Recabarren, a fondé, en 1912, dans la région du salpêtre, le Parti ouvrier socialiste.

Plus encore, quiconque connaît un peu l'évolution sociale du Chili sait que derrière chaque classe sociale qui est apparue dans son histoire ont surgi une ou plusieurs organisations politiques, comme expression de ses intérêts et de ses aspirations.

Le Parti communiste est l'expression politique de la classe ouvrière. Le marxisme est l'idéologie scientifique de cette classe. Par conséquent, le Parti communiste ne pourra jamais être détruit, il existera toujours, tant qu'existera la lutte des classes sous n'importe laquelle de ses formes. Et le marxisme, comme idéologie scientifique, comme philosophie de la connaissance, comme doctrine appelée à interpréter le monde et à le transformer sans cesse, subsistera dans les siècles des siècles.

Nombreux sont nos militants et nos dirigeants qui souffrent les rigueurs de la persécution déchaînée. Mais le Parti communiste et la glorieuse organisation de ses jeunesses sauront se maintenir debout et garder avec courage entre leurs mains les drapeaux du combat. Une fois de plus l'acier de notre Parti sera trempé dans les nouvelles et dures conditions dans lesquelles il agira dans un futur immédiat. Il ressurgira plus grand et plus prestigieux, même si pour le moment il est affecté partiellement par la marée basse.

Nous représentons avant tout les intérêts de la classe ouvrière à laquelle nous avons été, nous sommes et nous serons fidèles jusqu'aux dernières conséquences. Nous représentons en même temps les intérêts du peuple et de la patrie auxquels se conjuguent étroitement les intérêts des travailleurs.

Nous avons subi de nombreux coups mais nous nous en relèverons.

PABLO NERUDA

En ces jours amers est survenue la mort de Pablo Neruda, affecté sans le moindre doute par les crimes qui ensanglantent le Chili. Pablo Neruda n'était pas seulement un grand poète, le plus

grand poète de notre temps, il était aussi un militant communiste à 100 %, membre du Comité central de notre Parti. Il a chanté dans des vers immortels les héros de l'Araucanie, les héros de l'Indépendance, les héros de la lutte ouvrière comme Recabarren et Lafferte, la faune et la flore de nos campagnes, la mer et les pierres de notre long littoral. Homme d'une vaste culture, d'une profonde intelligence, de larges conceptions, il a mis l'art de la poésie au service des grandes causes, de la cause de la paix et du socialisme à l'échelle du monde. Son cœur était ouvert à l'être humain sous quelque latitude qu'il végât, quelle que fût la couleur de sa peau, quelle que fût sa langue. Mais par-dessus tout, il gardait en lui une tendresse, un amour profond pour son peuple et pour sa terre, pour sa patrie, pour le Nord sauvage, pour le Sud pluvieux, pour Valparaíso, ses collines et ses habitants.

Le patriotisme de Neruda est le patriotisme de tous les communistes, bien que tous ne l'aient pas exprimé, comme il est naturel, de manière aussi belle que le poète.

Le patriotisme des communistes et leur internationalisme sont deux éléments inséparables. O'Higgins a été patriote et internationaliste. Il s'est inspiré des idées les plus avancées de son temps et il a maintenu d'étroits liens d'amitié, et même de collaboration dans le combat pour l'indépendance de l'Amérique, avec les patriotes et révolutionnaires d'autres terres américaines.

SAUVER LUIS CORVALAN

A la mort de Neruda s'est ajoutée, quelques jours après, l'arrestation par les usurpateurs, de notre secrétaire général, Luis Corvalan.

Luis Corvalan est un révolutionnaire à toute épreuve, un patriote combatif qui a souvent affronté, au cours de sa vie de lutteur, les rigueurs de la torture et de la répression.

Nous ressentons comme un haut devoir révolutionnaire la nécessité de défendre sa vie, d'obtenir sa libération, de l'arracher des mains des putschistes.

L'urgente mobilisation de tous les démocrates est à l'ordre du jour pour préserver son intégrité physique et pour obtenir sa libération, comme celle de milliers de révolutionnaires et de démocrates qui se trouvent dans les camps de concentration de la junte. Il faut arrêter, par la mobilisation des masses, la répression et le crime !

Les Chiliens honnêtes ne doivent plus mourir !

Assez de sang ! Il y a des milliers de victimes !

Plus d'assassinats comme celui commis contre Victor Jarra, chanteur éminent, contre Litro Quiroga, directeur général des prisons, et tant d'autres dont les noms ne sont pas encore connus !

La vie de Luis Corvalan doit être préservée. Sa liberté immédiate, conquise par le peuple. Malgré la brutale censure sur toute

information que la junte impose au pays, le peuple est parvenu à savoir l'indignation universelle contre le putsch militaire fasciste.

Tous les peuples du monde condamnent les crimes fascistes au Chili. L'humanité exige la fin du bain de sang et de la persécution. Cette extraordinaire solidarité mondiale qui a rarement atteint dans l'histoire une telle ampleur nous encourage dans notre combat parce que nous savons que le Chili n'est pas seul.

Nous devons mettre fin à la terreur exercée contre le peuple et ouvrir la voie à de nouveaux horizons révolutionnaires.

Dans ce but le mot d'ordre de l'heure présente est : unité la plus large du peuple !

Unité pour défendre le droit à la vie et mettre fin à la répression et à la mort !

Unité pour défendre le droit au travail et en finir avec les licenciements et les représailles !

Unité pour défendre les conquêtes de la classe ouvrière, pour obtenir les rajustements de salaires et de traitements qui préserveront le niveau de vie atteint sous le gouvernement populaire, pour maintenir l'organisation syndicale, pour éviter le retour des exploités à la direction des entreprises !

Unité pour reconquérir les libertés publiques !

Unité pour reprendre la route des changements révolutionnaires !

Dans cette unité ont leur place tous les hommes, toutes les femmes, tous les jeunes de notre peuple. Qu'importe si tel d'entre eux s'est trouvé hier dans l'opposition, trompé par la propagande des réactionnaires. Des millions d'entre eux ont vu en face le fascisme et sont désormais disposés à lutter contre lui.

Avec eux, avec le peuple tout entier, le Chili s'en sortira.

« **La terre ne cesse pas de tourner, même la nuit** », affirme dans l'un de ses livres le camarade Volodia Teitelboim. Il fait allusion dans ce livre à la nuit du fascisme au temps d'Hitler. Il en est ainsi en effet.

La lutte des masses permettra la victoire définitive du peuple dans le travail créateur conscient, dans les salles d'université ouvertes au dialogue fécond et à la rébellion de la jeunesse, dans la paix et la tranquillité des foyers.

PARTI COMMUNISTE DU CHILI.

SANTIAGO DU CHILI, 11 octobre 1973.

VIENT DE PARAITRE
à la Fondation Joseph Jacquemotte

CLAUDE RENARD

**MARXISME
ET POLITIQUE**

Format 13,5 × 21,5 cm

32 pages

Prix : 48 F

A PARAITRE

ROBERT SEVRIN

**Vers la fusion
des communes
de Wallonie**

Prix de souscription : 182 F

Pour obtenir ces ouvrages, versez la somme correspondante
au C.C.P. 1887.45 de la Fondation Joseph Jacquemotte,
avenue de Stalingrad, 29 — 1000 Bruxelles

Nationaliser la sidérurgie

Cet article a pour but d'éclairer certains aspects du secteur de la sidérurgie en Belgique. Il tentera de montrer pourquoi, à l'heure actuelle, il est justifié de proposer aux travailleurs la nationalisation du secteur.

A l'heure actuelle, une des caractéristiques des activités économiques est leur interdépendance croissante ce qui, en termes marxistes, se traduit par « socialisation de la production ». On ne peut donc, en analysant un secteur de l'économie, ignorer ses relations avec tous les autres et vouloir nationaliser la sidérurgie indépendamment du sort réservé à l'industrie des fabrications métalliques par exemple.

D'un autre côté, cependant, on ne fera pas l'économie de multiples études particulières car il faut d'abord connaître ce que l'on se propose de modifier et adapter les modalités de l'action en conséquence.

Ceci dit, l'étude de la sidérurgie présente un intérêt particulier pour plusieurs raisons dont nous énumérons quelques-unes :

— à maints égards la sidérurgie est un secteur de base de notre économie ;

— la sidérurgie est une activité traditionnelle dont le développement est étroitement lié à celui du capitalisme dans notre pays et qui est à plus d'un titre typique de la politique des monopoles belges ;

— il s'agit également d'un secteur à forte implantation syndicale et donc révélateur de certaines tendances du mouvement ouvrier belge ;

— dans plusieurs régions, la sidérurgie a pris une importance considérable et son avenir détermine largement celui des régions où elle est implantée.

Nous nous proposons de voir en quoi se justifie, pour la sidérurgie, le transfert de propriété à l'ensemble de la collectivité.

Dès à présent, une remarque s'impose. Depuis longtemps les communistes revendiquent les « nationalisations démocratiques », c'est-à-dire la mise en propriété publique des secteurs-clés de l'économie afin d'y arriver à une gestion planifiée conforme aux intérêts populaires (1).

Les objectifs et les formes de la **gestion** du secteur nationalisé prennent donc toute leur importance car l'expérience des « nationalisations » (il faudrait dire « étatisations ») dans les pays capitalistes montre à quel point les monopoles font du secteur public un instrument à leur service. Aussi les nationalisations démocratiques ne peuvent être envisagées que conjointement à une offensive des forces progressistes qui battrait en brèche la domination des monopoles sur l'Etat et l'économie.

Quand on examine une entreprise ou un secteur de l'industrie, la question à se poser est : « qui doit décider et comment ? ». Les communistes répondent : les travailleurs doivent décider et pour ce faire il faut élargir au maximum la démocratie. Ensuite : comment y parvenir ?

Il faut enlever aux capitalistes la propriété des grands moyens de production et la transférer à la collectivité. Dès lors, la nationalisation apparaît comme une condition nécessaire et un préalable à toute gestion de l'économie conforme aux intérêts des travailleurs. Parler de « démocratisation de l'entreprise », de « participation à la gestion de l'économie » sans parler de nationalisation, voilà la plus dangereuse illusion réformiste que les communistes se doivent de combattre.

Maintenant, examinons comment la question de la nationalisation se présente pour la sidérurgie belge.

1. LA SIDERURGIE BELGE AUX MAINS DES MONOPOLES

1.1. La production

En Belgique, la production d'acier brut a été en 1972 de 14,5 millions de tonnes dont 83 % ont été produits en Wallonie (Liège, Charleroi, La Louvière et Clabecq) et 17 % en Flandre (Gand).

Cette production est globalement en croissance, mais d'une façon irrégulière. A titre d'exemple voici les taux annuels de crois-

(1) Voir « Faits et Arguments », n° 8, sept. 1972 — Socialisme ou néo-capitalisme — et aussi P. Frantzen, « Le congrès extraordinaire de la FGTB et la démocratie économique » dans les Cahiers Marxistes n° 7 (1970).

sance de la production belge depuis 10 ans (par rapport à la production de l'année précédente) :

1962 : + 5,7 % (7,4 millions de tonnes)	1967 : + 9 %
1963 : + 2,7 %	1968 : + 19,6 %
1964 : + 14,2 %	1969 : + 10 %
1965 : + 5,7 %	1970 : — 1,6 %
1966 : — 3,2 %	1971 : — 1,6 %
	1972 : + 17 %

On constatera que le caractère désordonné de l'évolution de la production a tendance à s'accroître.

Cette irrégularité est typique de la sidérurgie des pays capitalistes, très sensible à la conjoncture et où les phases de forte croissance alternent avec des périodes de stagnation, voire de régression.

A l'inverse, la production d'acier des pays socialistes croît de façon tout à fait régulière et sur le graphique n° 1 la courbe de leur production se confond presque avec une droite. Ainsi l'année 1971, pour la première fois depuis 13 ans, marquait un recul de 2,8 % dans la production mondiale d'acier mais si ce recul se traduisait effectivement par une diminution de 5,7 % pour l'ensemble des pays capitalistes, par contre, les pays de l'Europe de l'Est connaissaient eux, comme les années précédentes, une progression de 4,4 % et l'URSS passait en tête dans la hiérarchie des producteurs. Cet aspect régulier ou non de la croissance d'un secteur comme la sidérurgie est loin d'être secondaire. Il s'agit de tout autre chose que de la satisfaction de voir les points représentant la production d'acier s'aligner plus ou moins le long d'une droite. Qu'il suffise de remarquer que pour un tel secteur de base aux investissements considérables, l'amortissement équilibré des installations, l'utilisation rationnelle de l'appareil productif, la satisfaction des besoins en acier (qui ne se confondent pas avec la demande à court terme sur le marché) sont des conditions essentielles à respecter. Une marche régulière, et surtout prévisible, de la production d'acier y contribue pour beaucoup. La notion de « maîtrise de la croissance », particulièrement galvaudée aujourd'hui, prend ici toute sa signification et en cette matière, l'économie planifiée socialiste donne toute sa mesure.

Ce n'est certes pas le cas en Belgique dont la sidérurgie reste prisonnière des soubresauts de la conjoncture internationale.

1.2. L'emploi

Au 31 décembre 1972, la sidérurgie belge comptait 50.000 ouvriers, en légère augmentation par rapport aux années précédentes mais néanmoins en diminution de 1.300 unités par rapport à 1962 (2.500 en moins par rapport à 1961).

En fait, si l'emploi ouvrier en sidérurgie augmente depuis quelques années, en longue période il a par contre fortement baissé. L'analyse régionale nous montre que cette baisse a touché les

régions wallonnes les plus mal loties (Luxembourg, Charleroi) et particulièrement la région liégeoise : de 1965 à 1970, le nombre d'ouvriers de la sidérurgie liégeoise a diminué de près de 20 % ! Quand on connaît le chômage important qui sévit à Liège, on perçoit mieux la gravité d'une telle diminution de l'emploi d'un secteur-clé de la région.

Au sein même de la classe ouvrière, des évolutions apparaissent :

— d'une part, augmentation du nombre d'ouvriers des services auxiliaires au détriment de ceux des cokeries, haut-fourneaux, aciéries et laminoirs ;

— d'autre part, croissance importante des ouvriers étrangers (près d'un ouvrier sur 4 en 1971) ; il va sans dire que ce recours à l'immigration sert les objectifs du patronat car il accroît l'importance des travailleurs les plus vulnérables et surtout les plus éloignés de la pratique syndicale.

Si le nombre d'ouvriers a diminué depuis 10 ans, par contre, les employés, techniciens et cadres voyaient leurs effectifs s'accroître d'environ 1.500 unités de sorte que l'emploi total en sidérurgie atteint aujourd'hui le même niveau qu'il y a 10 ans, soit environ 60.000 travailleurs.

Dans le même temps, la production **doublait**, ce qui indique une forte augmentation de la productivité du travail mais aussi son intensification avec comme corollaire, la dégradation des conditions de travail, surtout ces dernières années. Une enquête de la CECA indique que le taux de fréquence des accidents en sidérurgie (nombre d'accidents par million d'heures travaillées) augmente régulièrement en Belgique depuis 3 ans : 87 en 1969, 93 en 1970 et 96 en 1971. Pour ces 3 années en moyenne, la gravité des accidents (nombre d'heures perdues pour 1.000 h de travail) se situe à un niveau élevé : 6,98 h soit, par année et en moyenne, **plus de 700.000 h de travail perdues en sidérurgie.**

L'enquête précise en outre qu'il « semblait (...) qu'il y ait (...) une bonne corrélation directe entre la durée hebdomadaire du travail et l'intensité du risque (d'accidents) ... », confirmant ainsi un fait déjà souvent observé. Une constatation s'impose : la hausse de la productivité du travail n'a pas eu que des effets heureux pour les travailleurs et au contraire s'est traduite souvent pour eux par des compressions d'emploi et des conditions de travail plus pénibles.

1.3. L'exportation et les capacités de production.

L'orientation vers les marchés extérieurs est une caractéristique fondamentale de notre sidérurgie, la Belgique exportant près de 80 % de ses livraisons totales. Notre principal client est la CEE (6,3 millions de T en 72) ; si l'on y ajoute les Etats-Unis (1 million de T en 72), 81 % de nos exportations se dirigent vers les marchés internationaux les plus sensibles à la conjoncture tandis que nos exportations vers les pays socialistes représentent le pourcentage dérisoire de 3 % du total ...

Cette concentration de nos exportations vers les marchés les plus fluctuants et où la concurrence est la plus forte a une conséquence directe sur notre sidérurgie : l'existence de surcapacités chroniques de production qui se traduisent, en moyenne, **par la perte annuelle de plus de 1,5 million de tonnes d'acier.**

A nos yeux, deux raisons essentielles expliquent ce véritable gaspillage de l'outil de production :

— dépendant très largement de la conjoncture internationale (dont on sait qu'en sidérurgie elle est très mouvante), l'entreprise belge doit être à même de répondre à un accroissement subit de la demande ou devra subir un fléchissement soudain de celle-ci et donc disposer de capacités excédentaires ;

— ensuite, la concurrence très vive sur le marché mondial entraîne l'entreprise dans une véritable course à l'investissement.

Qu'on en juge : alors que le Bureau du Plan prévoyait de 1971 à 1975 des investissements de 30 milliards de FB (montant qui sera largement dépassé), dans le même temps les monopoles français prévoyaient pour le Sixième Plan des investissements de 16,5 milliards de FF, la capacité de l'usine de Tarente en Italie est doublée, une unité de 6 millions de T est construite à Valence en Espagne, les capacités de production de la Grande-Bretagne sont restructurées et modernisées en vue de l'entrée dans le Marché Commun, des groupes japonais recherchent de nouveaux débouchés. Une telle « accumulation » orientée vers les marchés extérieurs ne peut que conduire à une sous-utilisation des capacités.

Mais, dira-t-on, vu l'étroitesse du marché national, notre sidérurgie peut-elle échapper à cette dépendance extérieure et à ses conséquences ?

Nous avons déjà vu qu'en augmentant ses relations avec les pays socialistes **d'une façon durable** (et non conjoncturelle comme c'est le cas actuellement), elle pouvait y échapper partiellement.

De plus, si le développement de la sidérurgie belge s'est basé presque exclusivement sur l'exportation, cela ne signifie pas pour autant que la production belge a, au préalable, satisfait les besoins en acier de l'économie nationale. En effet, durant ces 10 dernières années, les **importations** d'acier ont crû à peu près dans les mêmes proportions (90 %) que les exportations (95 %). Il en résulte qu'une partie importante de la consommation intérieure est couverte par les importations : en 1969 et pour la Belgique et le Luxembourg (U.E.B.L.), plus d'1/5 de la consommation de produits laminés est couvert par les importations et pour certains produits (profilés légers, tôles fortes) cette proportion s'élève à 1/3 ou plus encore. Or il s'agit là de catégories de produits que nos usines exportent abondamment.

Le déséquilibre profond entre marché national et marché extérieur ne tient donc pas seulement à l'étroitesse de ce marché natio-

nal mais aussi à une politique délibérée orientée vers la demande extérieure.

Cependant là n'est pas l'essentiel. Une politique basée sur l'exportation comporte, en soi, des avantages compte tenu de la masse de devises qu'elle fait rentrer dans le pays. Or il existe deux façons d'exporter le fer et l'acier. La première consiste à les exporter tels quels : fonte, lingots, laminés. C'est l'exportation en brut. La seconde consiste à utiliser au maximum dans le pays même la production sidérurgique et à exporter les objets manufacturés par les industries transformatrices : machines-outils, navires, automobiles, tracteurs, ... C'est l'exportation « indirecte » d'acier qui a sur la première les gros avantages d'accroître la valeur ajoutée de nos produits exportés et par conséquent d'en faire bénéficier l'emploi., mais également de diversifier les débouchés de notre sidérurgie et de rendre son activité moins conjoncturelle. Les monopoles belges ne se sont pas engagés dans cette voie, bien au contraire. Ils ont suivi une politique d'exportation en brut pour laquelle tous les moyens ont été mobilisés. L'usine de Sidmar, à Gand, en est une manifestation marquante : près de 20 milliards investis dans une usine qui, en 1970, exportait près de 90 % de ses 2 millions de tonnes de produits laminés !

1.4. La concentration monopoliste.

La sidérurgie est le règne des entreprises géantes, entretenant deux types de liaisons :

— d'une part, entre elles, des liens techniques, commerciaux et financiers ;

— d'autre part, avec les holdings et groupes financiers (Société Générale, Bruxelles-Lambert, Cobepa), des liens financiers.

De ces deux types de liaisons résulte une structure de contrôle très complexe mais dont la tendance est très claire : la concentration du capital industriel et financier **entre les mains de quelques grands monopoles** qui orientent, selon leurs seuls intérêts, le développement du secteur tout entier.

Voici quelques données très partielles à ce sujet :

— concentration dans la production : la part de la production d'acier brut revenant aux trois plus gros producteurs était en 1952 de 46,7 %, en 1958 de 61 %, en 1972 de 72 % (Cockerill, Sidmar, Hainaut-Sambre) ; de plus, de ces gros producteurs dépendent étroitement, diverses entreprises spécialisées dans le laminage de l'acier de telle sorte que si la sidérurgie comporte encore plusieurs dizaines d'usines, elles se regroupent toutes autour de 4 ou 5 grosses entreprises productrices et leurs filiales. On en arrive, pour certains produits, à l'apparition de véritables monopoles de fabrication. Ainsi, Phénix-Works, en tôles galvanisées, Cockerill en fer blanc et les tôles magnétiques, Boël dans les larges-plats, etc.

— concentration du capital : le graphique n° 2 donne une idée des liaisons financières et de leur complexité ; on peut sché-

matiser la situation de la façon suivante : — La Société Générale contrôle 58 % de la production belge d'acier brut et apparaît bien comme le monopole dominant quand on sait qu'avec Cockerill, elle contrôle toute la sidérurgie liégeoise (Alleghény, Longdoz, Phenix-Works — premier galvaniseur d'Europe —, Tubes Meuse, ...)

— Boël en contrôle 11 % ; certains liens indirects existant entre Boël et la Générale, ces deux groupes considérés ensemble contrôlent 70 % de la sidérurgie belge ;

— Frère-Cobepa contrôle seul 14 % de la production et conjointement avec Bruxelles-Lambert 9 %, soit 23 % au total.

Comme indiqué ci-dessus, il s'agit bien sûr d'un schéma ; la situation est mouvante, les alliances se nouent et se dénouent, la concurrence entre groupes est forte.

Il n'en reste pas moins que le mouvement de concentration du capital s'étend régulièrement, la situation des Forges de Clabecq en fait foi. Cette entreprise, la dernière à rester indépendante des grands groupes financiers, se retrouve à présent entièrement dans leurs mains.

Le stade ultime de concentration n'est cependant pas encore atteint. Des plans existent qui prévoient une restructuration importante à Charleroi dans le but d'unifier la gestion des trois sociétés Ruau, Thy-Marcinelle et Hainaut-Sambre.

Il faut se garder, quand on parle de concentration, d'imaginer un processus régulier et continu. Tout au contraire, le mouvement de concentration est le fruit de la concurrence acharnée entre les monopoles, par l'intermédiaire des fusions, prises de participation, rachats d'usines, batailles boursières à coups de milliards, ...

Ce processus répond sans conteste à une nécessité objective : l'interdépendance croissante des activités sociales. En sidérurgie, cette nécessité se manifeste par exemple par l'avantage de concentrer en un même endroit les divers processus de fabrication de l'acier, de maintenir des liens avec les divers secteurs fournisseurs et utilisateurs. Cependant, si là se situe le fondement de l'évolution de la sidérurgie, les formes que revêt la concentration capitaliste du secteur prennent un caractère anarchique et parasitaire de telle sorte que les **monopoles ne sont plus capables de gérer la sidérurgie selon les exigences de la population.**

Prenons par exemple le cas des structures régionales :

— Cockerill cède sa division d'Athus (Luxembourg) à Rodange (Grand-Duché de Luxembourg) ; cette cession, négociée entre la Générale et Bruxelles-Lambert fait échapper la sidérurgie du Luxembourg à tout plan global pour la sidérurgie wallonne ;

— La présence dans la sidérurgie de Charleroi de 3 groupes financiers rivaux, implantés chacun dans les usines importantes (Frère-Cobepa à Hainaut-Sambre, la Générale à la Providence, Boël à la Fabrique de Fer) empêche l'application d'un plan de développement intégrant toutes les entreprises du bassin ;

— La situation actuelle des Forges de Clabecq hypothèque lourdement l'avenir d'une des plus grosses entreprises du Brabant : la gestion de l'entreprise est actuellement paralysée par la présence au comité de direction de représentants de groupes rivaux : Boël et Bruxelles-Lambert opposés à Frère-Cobépa.

La désorganisation des structures régionales est une conséquence particulièrement ressentie en Belgique aujourd'hui. Le mouvement de concentration ne peut cependant être décrit à ce seul niveau. Les fermetures d'installations et réductions d'effectifs en sont également des conséquences directes ou indirectes. Ainsi que le déclare A. Frère au sujet de son plan de « restructuration » de la sidérurgie de Charleroi : « Le plan s'efforcera de maintenir l'emploi mais les rationalisations supposent des suppressions d'emplois ou (...) un aménagement de celui-ci ».

Les nombreuses restructurations qu'a connues la sidérurgie ont aussi considérablement modifié la situation des techniciens et cadres pour qui les transferts, les mutations incessants posent des problèmes d'adaptation parfois angoissants.

De plus, la concentration monopoliste s'accompagne de l'existence dans certaines entreprises d'une véritable activité de holdings qui engloutit des sommes considérables à des fins parasitaires.

Enfin, par-dessus tout, à l'heure où l'exigence d'une démocratie réelle se fait de plus en plus pressante, la concentration des pouvoirs de décision parmi un nombre restreint de groupes financiers, tenant entre leurs mains le sort de tout un secteur et de régions entières du pays apparaît anachronique et pour tout dire freine le progrès de l'ensemble de la société.

2. L'INTERVENTION DE L'ETAT : LE COMITE DE CONCERTATION DE POLITIQUE SIDERURGIQUE

2.1. Généralités.

Ce deuxième point sera consacré entièrement à l'intervention publique en sidérurgie. A vrai dire on ne peut réellement dissocier cet aspect de la sidérurgie des autres aspects abordés jusqu'ici et on ne peut comprendre l'un sans l'intervention de tous les autres : l'intervention de l'Etat a comme objectif de faciliter la concentration, elle-même déterminée par les besoins de la concurrence internationale ; de même la politique de l'emploi suit les mêmes objectifs. Il ne s'agit donc que d'un mécanisme, complexe, certes mais unique, expliquant le développement de la sidérurgie dans notre pays. Néanmoins l'intervention de l'Etat mérite une attention particulière car elle est caractéristique du stade actuel du capitalisme, le capitalisme monopoliste d'Etat.

Une de ses conséquences est le financement public de l'activité sidérurgique. En cette matière, il est difficile de proposer un montant, de chiffrer l'importance du financement par l'Etat. L'essentiel n'est cependant pas tant quantitatif que qualitatif : le financement

public devient une nécessité vitale pour le développement du secteur. En voici un exemple frappant : la création en 1962 de la dernière-née des entreprises sidérurgiques, Sidmar à Zelzaete près de Gand. L'initiative en revenait aux groupes de la Société Générale et d'Empain-Schneider (groupe français).

Pour ces deux groupes financiers il s'agissait de procéder au seul investissement encore rentable à leurs yeux en sidérurgie : une usine intégrée, de capacité de 3 millions de tonnes au minimum, dotée d'un équipement moderne et automatisé, orientée vers la grande exportation de tôles fines à froid et localisée « bord de mer » à la fois pour faciliter l'écoulement de ses produits et pour s'approvisionner au moindre coût en minerais riches d'outre-mer. Dont coût : 18 milliards, **financés à 42,8 % par des crédits publics**. De plus, ces emprunts publics ont été accordés à des conditions exceptionnellement favorables : l'Etat participait aux charges à concurrence de 3 % durant les 5 premières années et accordait sa garantie à l'emprunt à concurrence de 75 %, le remboursement se faisant à partir de la sixième année en 10 ans.

L'économie directe réalisée ainsi pour Sidmar par les monopoles s'élevait à 2,3 milliards de francs. Le financement public ne s'est cependant pas limité aux crédits et subventions : des travaux d'élargissement du canal Gand-Terneuzen, estimés à 4 milliards ont été effectués et on sait qu'ils étaient déterminants pour l'implantation de Sidmar dont l'approvisionnement en minerais, on l'a déjà dit, était assuré par la mer. La conclusion de cet exemple, nous la laisserons aux auteurs de « La Décision Politique en Belgique » (Librairie A. Collin, 1965) : « Sans cette aide gouvernementale, Sidmar n'aurait pas vu le jour (...) La décision de réaliser Zelzaete est d'abord un calcul de rendement financier de la part des holdings (...); et dans ce calcul, la collecte des capitaux publics et les subsides gouvernementaux pèsent d'un poids important. »

Cet exemple est significatif du rôle indispensable de l'Etat dans le financement de la sidérurgie.

Les formes de ce financement sont multiples. On va énumérer ci-dessous quelques-unes d'entre elles :

— Les lois d'aide à l'expansion économique dont la plus récente et la plus significative est celle du 30 décembre 1970 dite loi Leburton. Cette loi accorde toute une série d'aides : subventions d'intérêts sur les emprunts, primes diverses, avantages fiscaux et accélération des amortissements. Depuis 1959, la sidérurgie a bénéficié massivement de ces aides : sur l'ensemble des crédits pour lesquels l'Etat s'est engagé à prendre en charge une partie des intérêts ou à accorder sa garantie, 1/5 l'a été pour la sidérurgie.

— Le financement par les crédits, et plus particulièrement les crédits publics accordés pour la plupart par la SNCI : de 1967 à fin 1970, la sidérurgie a obtenu environ 11 milliards de prêts de la SNCI, ce qui représente 30 % de ses besoins de financement ;

— L'introduction de la TVA a amené un manque à gagner des

pouvoirs publics sur les recettes fiscales qui est assumé par l'ensemble de la collectivité. L'impact de la TVA est important en sidérurgie car l'investissement y est très important et les exportations sont élevées. Ces deux activités étant détaxées, l'impact de la TVA sur la sidérurgie s'élèverait selon des estimations faites en 1971, à un cadeau d'au moins 10 milliards de 1971 à 1975.

— La sidérurgie a été un grand bénéficiaire des travaux d'infrastructure pour les transports fluviaux dont elle est un des principaux utilisateurs ;

— Près de la moitié du charbon belge est utilisé par la sidérurgie, c'est dans cette proportion que les milliards de subsides à l'industrie charbonnière représentent finalement une subvention indirecte à la sidérurgie.

— Les tarifs particulièrement avantageux, négociés entre la sidérurgie et la SNCB, notamment pour le transport du minerai lorrain.

Cette énumération n'épuise pas toutes les modalités du financement public de la sidérurgie. A vrai dire, pour cette question, on ne peut plus réellement isoler la sidérurgie du reste de l'économie : toute subvention aux fabrications métalliques est une subvention indirecte à la sidérurgie. Le financement public des activités, tout en étant une manifestation de la socialisation de la production, en est également une conséquence.

2.2. La création du Comité de Concertation de Politique Sidérurgique.

L'intervention de l'Etat en sidérurgie se manifeste également par une création originale : le Comité de Concertation de Politique Sidérurgique (CCPS). Il est très important de voir clairement le rôle de ce Comité, car il représente un des fleurons de la « politique de concertation », de toute la tendance réformiste au sein du mouvement ouvrier en Belgique : aux yeux de ses représentants, le C.C.P.S. était une tentative pour orienter la sidérurgie dans un sens plus conforme aux intérêts des travailleurs. Rappelons brièvement les circonstances qui ont entouré la création du C.C.P.S., le 17 avril 1967.

D'une façon générale, la sidérurgie belge (et européenne) a connu vers le milieu des années '60 un ensemble de difficultés graves :

- hausse du prix de l'acier ;
- hausse du prix du coke ;
- surcapacités graves de production et concurrence accrue ;
- nécessité de gros investissements dont le financement ne peut plus s'effectuer sans l'aide de l'Etat ;
- endettement et dégradation des résultats des entreprises.

Cette crise de la sidérurgie ne pouvait pas ne pas mobiliser les organisations syndicales. Celles-ci étaient particulièrement attentives à l'évolution du secteur. Devant l'anarchie des investissements

qui débouchait sur des surcapacités généralisées, devant l'intervention croissante de la collectivité dans le financement, devant aussi certaines fermetures d'usines entières (usine Gilson à La Croyère), les syndicats réclamaient essentiellement l'information, la consultation, la gestion et le contrôle pour tous les problèmes de la sidérurgie.

Concrètement, c'est la Centrale Chrétienne des Métallurgistes affiliée à la C.S.C. qui la première lança le 15 juin 1966 l'idée d'une Table Ronde sur la sidérurgie qui devait déboucher sur un plan d'ensemble de restructuration avec des organes permanents de contrôle. La pression syndicale FGTB et CSC s'accroît dans le sens d'une convocation d'une « Conférence sur la sidérurgie ».

Deux faits vont précipiter cette convocation :

— Fusion de Cockerill-Ougrée (Liège) et des Forges de la Providence (Charleroi) à l'insu de tous et notamment des syndicats ; cette fusion ruinait les projets syndicaux d'organiser la sidérurgie par bassin (Liège et Charleroi) et permettait ainsi à Cockerill de retrouver une assiette de crédit suffisante pour demander un prêt à la SNCI ;

— Publication d'une note émanant du Groupement des Hauts-Fourneaux (groupement des patrons de la sidérurgie) proposant notamment la saturation des « installations les plus efficaces » et l'arrêt des « installations désuètes ». Une telle note ne pouvait que susciter l'inquiétude car des fermetures sont clairement envisagées et les modifications le sont sur la seule initiative patronale.

Finalement, la Table Ronde se réunissait le 21 novembre 1966 sur convocation du gouvernement présidé alors par Vanden Boeynants. De ses travaux allait sortir le futur Comité de Concertation de Politique Sidérurgique : la convention créant le CCPS fut signée le 17 avril 1967. Le comité est composé de 3 parties : les organisations syndicales, patronales et le gouvernement. Son but est double :

— Assurer la compétitivité du secteur en rationalisant et en restructurant au départ d'un plan d'ensemble des investissements ;

— Assurer le reclassement du personnel et la reconversion des régions touchées.

La compétence du Comité concerne les aspects techniques, sociaux et financiers des investissements. Ses pouvoirs sont les suivants :

— Obtenir toutes les informations nécessaires de la part des entreprises ;

— Faire appel à des experts ;

— Formuler des recommandations au gouvernement pour l'octroi de prêts ou d'autres avantages aux entreprises. Ce dernier point a d'ailleurs été précisé lors de la 2^e Conférence sur la Sidérurgie en 1969 au cours de laquelle le gouvernement déclare « de

façon formelle ... (qu'il) apportera son aide à un programme connu mais à préciser par le CCPS » pour une période de 5 à 6 ans.

En fait, depuis sa création, l'activité du CCPS s'est exercée sur trois axes :

— Examen d'un programme général d'investissements pour le secteur : chaque société a été invitée à remettre au CCPS un programme indicatif de ses investissements pour les années à venir. Le critère d'approbation par le CCPS était celui de l'impact des projets sur les capacités de production de telle sorte que le Comité a dû, dans certains secteurs, arbitrer entre des projets surabondants. Le coût total de l'ensemble des projets passés devant le CCPS, de 1967 à fin 1970, s'élève à 26,4 milliards de francs, ce qui représente 72 % de la somme des programmes individuels. Le CCPS est donc intervenu pour la grosse majorité des projets d'investissements ;

— Problèmes particuliers d'adaptation : le CCPS est intervenu pour susciter des mesures de rationalisation qui ont pris parfois la forme d'opérations importantes de restructuration. Ainsi, c'est dans le cadre du CCPS que furent réglés les problèmes tels la fusion Cockerill-Ougrée, Providence et Espérance-Longdoz, la reprise de Phénix-Works par Cockerill, le plan de redressement des usines à Tubes de la Meuse, le plan de redressement de l'usine d'Athus (qui faisait partie de Cockerill) et l'annexion par Hainaut-Sambre d'une cokerie à Tertre.

— Diverses recommandations ont été émises, l'une, notamment demandant à la SNCB de diminuer le coût du transport des minerais lorrains ; celle-ci fut acceptée par le gouvernement.

2.3. Le C.C.P.S. et le financement public de la sidérurgie.

La question du financement public et des aides de l'Etat a tenu une place importante dans l'activité du C.C.P.S. La convention de 1967 n'en fait d'ailleurs pas mystère et l'énumère explicitement parmi les pouvoirs du Comité. En matière d'aide de l'Etat à la sidérurgie, la procédure suivie est telle que l'Etat n'octroie à présent plus d'aide à un investissement sans qu'il ait fait l'objet d'une discussion au C.C.P.S. Théoriquement, si l'avis du C.C.P.S. est favorable, l'Etat garde sa liberté d'accorder ou non son aide. En pratique, il l'accorde toujours ou presque. De plus, le Comité n'a jamais émis d'avis défavorable sur des projets transmis au gouvernement, les accords sur les retraits éventuels de projets intervenant au sein même du C.C.P.S. Les investissements que le Comité a approuvés sont financés essentiellement par l'emprunt qui représente, pour près de la moitié, des crédits publics : les 29 milliards de dépenses prévues relativement aux projets approuvés par le Comité fin 1970, 12 milliards, soit 41 %, sont financés par des crédits octroyés par la SNCI, la CGER, la CECA. Pour les entreprises sidérurgiques, l'approbation de leur programme d'investissements par le C.C.P.S. signifie donc aide de l'Etat automatique et crédits publics maximum. Or, pendant que le C.C.P.S. organisait systématiquement le financement de la sidérurgie à charge de la collectivité, la con-

joncture sidérurgique se redressait complètement, les prix de l'acier étaient à la hausse et les entreprises voyaient leurs résultats financiers s'améliorer considérablement :

De 1967 à 1971, les profits bruts se sont élevés à 45,6 milliards de francs, soit 13,7 % du chiffre d'affaires C.A., alors que la rentabilité était tombée à 10,2 % du C.A. en 1965, à 9,4 % en 1966 ; toujours pour la même période, les charges financières ont été de 8,6 milliards : les résultats nets avant impôts sont donc de 33,1 milliards et **les impôts payés n'ont pas dépassé 3 milliards soit 8,7 % du résultat net...** De plus, le rapport entre l'autofinancement (constitué par l'amortissement et les bénéfices non distribués) et les investissements, c'est-à-dire le taux d'autofinancement, s'est également amélioré : de 54 % en 1965, il s'est élevé à 91 % pour la période 67-71 (autofinancement de 33,1 milliards pour 36,4 milliards d'investissements). Mais les crédits publics continuaient, eux, à pleuvoir : toujours pour 67-71, 11 milliards de crédits ont été accordés par la SNCI à la sidérurgie et si les entreprises sidérurgiques s'étaient limitées à un taux d'autofinancement « normal » de 60 %, **elles auraient été amenées à rembourser complètement les 11 milliards prêtés par la S.N.C.I.** Dans ces conditions, il est clair que le financement public systématique organisé par le C.C.P.S. depuis 1967 apparaît comme une aide excessive et injustifiée dont les monopoles sont les seuls bénéficiaires.

2.4. Le C.C.P.S. et les « restructurations » en sidérurgie.

Alors que la fusion de Cockerill-Ougrée avec Providence en 1966 était restée secrète jusqu'au dernier moment, celle qui a réuni Cockerill-Ougrée-Providence (COP) et Espérance-Longdoz (EL) pour donner naissance au géant « Cockerill » en 1970, s'est faite au grand jour et à l'initiative du C.C.P.S.

Incontestablement, cette fusion a assuré une rationalisation considérable du bassin liégeois : économies d'investissements, meilleure utilisation des réseaux commerciaux, effort commun de recherche, ... Mais parallèlement à cet aspect objectivement positif, la fusion a renforcé les pouvoirs de la Société Générale sur la sidérurgie belge. Elle lui a permis d'acheter une société au chiffre d'affaires d'environ 7,3 milliards au prix de 480 millions et d'étendre son contrôle direct sur 41 % de la production belge d'acier. Cette opération d'envergure menée par le C.C.P.S. a donc abouti à étendre l'influence de la Société Générale sur le secteur. Il en a été de même avec l'autre « restructuration » importante menée par le C.C.P.S., l'affaire Phénix-Works. Phénix-Works est un lamineur installé à Flémalle-Haute, spécialisé dans les tôles galvanisées dont il est le plus gros producteur d'Europe. Un projet existait de vente de cette usine par la Cobepa (filiale belge du groupe de la Banque de Paris et des Pays-Bas) à la société hollandaise Hoogovens en Staalfabrieken. Le C.C.P.S. a estimé, quand ce projet fut révélé en 1970, que le problème devait être examiné d'abord en fonction des intérêts industriels belges. La solution intervenue s'est résumée, en fait, à

une reprise de Phénix-Works par Cockerill. L'intervention du C.C.P.S., sur initiative des représentants syndicaux, a donc fait pièce à un projet élaboré en dehors de toute concertation dans les seuls intérêts d'un groupe financier : la Cobepa. De plus, le projet initial assurant l'approvisionnement de Phénix-Works en acier par Hoogovens aurait fermé un débouché important à la sidérurgie belge. Mais ici aussi, la Générale, par l'entremise de Cockerill, a vu son contrôle s'étendre sur le bassin liégeois en prenant place dans un secteur de la sidérurgie en pleine expansion (la galvanisation) et en contrôlant la première entreprise européenne de celui-ci.

Du côté de la Cobepa, l'opération a dégagé un profit considérable de près de 2 milliards.

Au total, en cette matière, l'activité du C.C.P.S. se solde par un renforcement incontestable de la puissance des monopoles en sidérurgie et surtout du plus puissant d'entre eux, la Société Générale.

2.5. Le rôle du C.C.P.S.

Il faut maintenant conclure sur l'activité du C.C.P.S. Depuis quelque temps, le C.C.P.S. fait l'objet de nombreuses critiques de la part essentiellement des milieux syndicalistes chrétiens, ceux-là même qui avaient été à la base de la création du Comité. (Par exemple dans la « Cité » des 16 mai et 8 juin 1973 et également dans la « Revue Nouvelle », numéro spécial consacré à la Société Générale de Belgique.)

Une des causes de cette remise en question réside dans l'impuissance manifeste du C.C.P.S. face aux manœuvres des groupes financiers : ceux-ci ont multiplié les opérations de prise de contrôle, de restructuration surtout depuis 1972 (contrôle de Thy-Marcinelle par le groupe Frère-Cobépa, cession par la Générale de l'usine d'Athus à Rodange, bataille entre groupes pour le contrôle de Clabecq...) désarticulant les structures régionales du secteur. Ces opérations se sont effectuées totalement en dehors du Comité et de toute discussion préalable avec les syndicats. Il faut se rappeler que la création du C.C.P.S. avait pour but aux yeux des organisations syndicales, de contraindre les groupes financiers à respecter une « concertation » avec tous les intéressés et d'éviter la reproduction d'événements semblables à la fusion Cockerill-Providence qui ruinait les espoirs d'une sidérurgie par bassin. Le fait que de tels événements se reproduisent à nouveau amène automatiquement à s'interroger. Mais les critiques émises vont au-delà de cette simple question de circonstance. Dans la « Revue Nouvelle » consacrée à la Générale, J.-B. Courtois pose différentes questions au sujet du C.C.P.S. et notamment le fait de savoir si l'action du Comité ne servirait pas de paravent aux groupes financiers, leur laissant toute liberté d'action sous le couvert de l'intérêt public. Et l'auteur de signaler que du côté de la Générale, on ne serait pas du tout mécontent de l'expérience du C.C.P.S. ... On comprend que la préoccupation sous-jacente à toutes ces interrogations est celle d'un contrôle effectif de la collectivité sur le développement de la sidé-

urgie. Tel n'a pas été le résultat de l'action du C.C.P.S. : au contraire, le pouvoir des monopoles sur la sidérurgie est aujourd'hui mieux assis que jamais. C'est ici que réside la contradiction : le C.C.P.S. est un organe chargé d'organiser d'une façon rationnelle le développement de la sidérurgie en y associant toutes les « parties intéressées », mais en même temps qu'il essayait de mener sa tâche à bien, son action renforçait les causes profondes qui avaient rendu sa création nécessaire, la domination absolue des monopoles. Le C.C.P.S. est l'initiateur d'une fusion importante à Liège, justifiée objectivement, mais le résultat le plus clair en est un renforcement des positions de la Société Générale et l'aboutissement d'un processus de concentration monopoliste ; le Comité intervient pour ménager les intérêts de la sidérurgie belge mais encore une fois, la Générale en est le plus grand bénéficiaire puisqu'elle contrôle Phénix-Works ; il organise le financement public des investissements mais la vente de Phénix-Works permet à la Cobépa d'encaisser 2 milliards dont on n'a pu obtenir qu'ils soient réinvestis pour augmenter l'emploi dans la région ; le C.C.P.S. intervient pour sauvegarder l'usine d'Athus mais peu après la Générale vend l'usine à une société luxembourgeoise ; il couvre de son autorité un plan d'investissements, de financement public et de licenciements aux Tubes de la Meuse en échange de « nouvelles perspectives » offertes par les patrons mais celles-ci ne sont pas réalisées et la direction revient à présent à la charge avec de nouveaux licenciements ; enfin le Comité coordonne les plans d'investissements des entreprises et leur donne ainsi la caution d'un organisme public mais toute l'initiative est laissée aux patrons dans l'élaboration de ces plans. Bien sûr, le Comité exerce un contrôle puisque son accord est nécessaire pour qu'un investissement soit aidé par l'Etat. Mais ainsi, ou bien il refuse son accord et alors les investissements indispensables ne sont plus réalisés, ou bien, après avoir effectué certains arbitrages, il donne son satisfecit mais alors il ne peut qu'accepter l'essentiel de la politique qui lui est offerte, ses objectifs (rentabilité immédiate par la recherche de débouchés extérieurs) et ses conséquences (soubresauts conjoncturels, surcapacités chroniques, marché intérieur négligé). Tout bien considéré, le seul fondement des pouvoirs du C.C.P.S. réside dans la nécessité pour les entreprises de recourir au financement public ; mais en l'organisant massivement et systématiquement nous avons vu que le C.C.P.S. a renforcé la position financière des entreprises. De la sorte, le C.C.P.S. réduit à néant les fondements mêmes de son pouvoir et le risque existe de voir les entreprises passer outre aux recommandations du Comité puisqu'elles peuvent se le permettre financièrement. Le cas s'est d'ailleurs déjà présenté aux Forges de Thy-Marcinelle, qui ont finalement réalisé des installations plus importantes que prévu.

Quant au volet social de la mission du C.C.P.S., la reconversion des régions touchées, on attend toujours des initiatives sérieuses en la matière : les réductions d'emplois, parfois limitées, il est vrai, se sont néanmoins poursuivies et d'autre part le C.C.P.S. n'a

aucune prise réelle sur la politique de reconversion régionale du gouvernement (dont on sait par ailleurs l'échec). La traduction la plus claire de cette impuissance se trouve dans le rapport d'activités 67-70 de l'organe de concertation lui-même. On peut y lire, en effet, à propos des avantages de la fusion COP-EL que « sur le plan social la fusion assure une solidité qui constitue, pour l'ensemble du personnel, la meilleure garantie de son avenir ». Phrase dange-reuse ! Quelque temps après, la direction de Cockerill remettait un plan quinquennal qui prévoyait la diminution de l'emploi de plus de 1.000 travailleurs... et en fait de garantie de l'emploi, la seule qui ait été obtenue fut le fruit de la mobilisation des travailleurs et des organisations syndicales.

Que l'on se rappelle également la grève des employés de Cockerill de décembre 1971 dont la cause était précisément due aux inégalités de rémunérations suite à la fusion.

L'impuissance du C.C.P.S. à résoudre les problèmes de l'emploi est donc totale, de même son impuissance face aux groupes financiers et ce malgré la présence des représentants syndicaux qui sont souvent intervenus dans un sens plus progressiste pour contraindre les dirigeants de la sidérurgie à mener une politique plus conforme aux intérêts des travailleurs. Cependant, constitué dans le but de mettre fin à l'anarchie créée par les capitalistes en sidérurgie, le C.C.P.S. s'est mué peu à peu en un des instruments de l'intervention publique au profit des monopoles dominants du secteur. Il ne pouvait en être autrement : les pouvoirs réels de décision ne se trouvaient pas au sein de l'organe de concertation mais entre les mains des patrons de la sidérurgie et des holdings qui les soutiennent.

Plus qu'ailleurs, nous découvrons ici les illusions et les dangers de la voie réformiste, de la politique de « concertation » entre les travailleurs et les patrons (les exploités se concertent avec leurs exploités...) avec, couronnant le tout, l'Etat neutre, troisième force, représentant l'intérêt général. Loin d'améliorer le capitalisme ou de le transformer progressivement, cette politique aboutit au contraire à le renforcer, à accentuer son caractère monopoliste d'Etat et à le perpétuer.

CONCLUSION : NATIONALISER LA SIDERURGIE

L'intervention massive et déterminante de l'Etat dans la sidérurgie illustre le degré élevé de socialisation des forces productives qui est atteint dans le secteur. Les résultats de cette intervention témoignent par contre de l'incapacité du capitalisme monopoliste d'Etat à assurer un développement ordonné du secteur, répondant aux exigences de la politique régionale et aux besoins sociaux des travailleurs. L'incohérence du développement de la sidérurgie est extrême :

— d'une part, fermeture de divisions et d'installations, de l'autre investissements massifs au-delà des besoins ;

— d'une part, réduction d'effectifs, de l'autre recours important à l'immigration ;

— d'une part, prospection intensive des débouchés extérieurs, de l'autre satisfaction insuffisante des besoins nationaux ;

— d'une part grande sensibilité conjoncturelle, de l'autre refus de diversifier la production vers des produits plus élaborés et concentration des débouchés sur les marchés les plus fluctuants.

Il y a donc, fondamentalement, contradiction entre le caractère social de la sidérurgie et son appropriation monopoliste.

Cette contradiction surgit de toutes parts et même dans les sphères gouvernementales. A ce propos, on peut rappeler brièvement l'épisode du « dividende de Cockerill ». Le gouvernement avait mis son veto à la distribution de dividendes pour Cockerill en 1972, estimant que, compte tenu des subventions accordées durant l'année à la société, celle-ci ne pouvait pas les distribuer aux actionnaires mais plutôt tenter de faire face à ses investissements sans l'aide de la collectivité. Devant ce veto, Cockerill maintenait sa répartition bénéficiaire, postposant la date de distribution « après une nouvelle consultation des instances officielles ». Ces consultations ont abouti dans un sens heureux pour Cockerill et le veto gouvernemental a été levé, très discrètement il faut bien le dire.

Il s'agissait bien sûr d'un épisode mineur mais révélateur d'un malaise croissant face à la nécessité de concilier l'inconciliable : d'une part financement à charge de la collectivité et de l'autre profits au bénéfice des monopoles.

Toute l'analyse démontre que les monopoles de la sidérurgie ne sont pas à même de satisfaire les exigences de la population. Cette constatation appelle un changement fondamental d'orientation, la nationalisation de la sidérurgie, le transfert de son contrôle à la collectivité. Quelques indications peuvent être données sur les modalités de cette nationalisation. En fait, le développement même de la sidérurgie donne aussi les moyens de son contrôle. Par exemple, le point de concentration actuel du secteur est tel que le contrôle de Cockerill, des Laminoirs du Ruau et de Boël suffit à contrôler la quasi-totalité de la sidérurgie belge.

De plus, si nous considérons que le financement public important dont ont bénéficié les entreprises doit être restitué à la collectivité, il est normal d'envisager alors la consolidation en participation de l'encours des dettes à long terme correspondant. Prenons deux exemples pour fixer les idées.

Dans le cas de Hainaut-Sambre, le capital s'élève à 1.012 millions de F.B. et les fonds propres à 2.272 millions. L'encours des crédits de la SNCI au 31-12-72 s'élevait à 1.050 millions à quoi il faut ajouter 100 millions d'un crédit spécial convertible en actions privilégiées et accordé en 1972. Nous obtenons ainsi 1.150 millions pour la seule SNCI. Si l'on y ajoute l'encours des crédits CGER, soit 795 millions, nous obtenons un total de 1.945 millions de francs prêtés par la collectivité. **La simple consolidation des dettes des organismes publics de crédit permettrait d'obtenir 66 % du capital social ainsi augmenté et 46 % des fonds propres.**

Dans le cas de **Cockerill**, le bilan est beaucoup moins détaillé et nous devons nous baser sur des estimations pour ce qui concerne l'encours des crédits publics. La chose est d'ailleurs vraiment anormale vu l'importance de la société et amène à se poser des questions sur la réelle volonté des patrons d'informer les travailleurs sur la marche de leurs affaires.

Quoi qu'il en soit, le capital de Cockerill s'élève à 7,7 milliards et les fonds propres à 19,7 milliards (pour 1972). On peut estimer l'encours des crédits SNCI à 8 milliards. **La consolidation des seules dettes envers la SNCI donnerait alors 51 % du capital social et 29 % des fonds propres.**

Il faut bien sûr considérer ces résultats comme indicatifs et provisoires mais dès à présent, on constate que la restitution à la collectivité des fonds publics accordés à deux entreprises donnerait les moyens d'obtenir une participation majoritaire dans Hainaut-Sambre et dans tout le groupe Cockerill.

La dernière indication concernera **le réseau commercial de la sidérurgie** ; il est absolument indispensable de l'englober dans la nationalisation du secteur lui-même. En effet, des transferts importants de plus-value ont lieu au travers des différentes sociétés commercialisant les produits sidérurgiques. Le cas le plus éclairant est celui des Etablissements Frère-Bourgeois à Charleroi, qui, par leurs activités à la grande exportation réalisent des profits importants qui ont permis au groupe Frère de prendre le contrôle de trois grosses entreprises sidérurgiques de la région.

Ces indications partielles ont pour but de montrer que la nationalisation de la sidérurgie ne sera pas, comme certains le prétendent, un « trou à milliards » dans le budget de l'Etat.

Mais il s'agit là déjà d'une étape plus lointaine. Pour l'heure les communistes et l'ensemble du mouvement ouvrier et démocratique doivent battre en brèche le pouvoir des monopoles dont le caractère néfaste pour la population s'accroît de jour en jour. Dans cette perspective, la nationalisation de la sidérurgie s'impose comme clé de son développement futur au service de la collectivité.

Il revient aux communistes de proposer cette solution à l'ensemble des travailleurs et de se battre avec toutes les forces progressistes pour la faire triompher.

Action urbaine

Depuis quelques années, dans les grandes villes de Belgique et plus particulièrement à Bruxelles, on a vu naître et se développer de multiples comités de quartiers, groupements de défense, d'études, associations qui se mesurent avec les problèmes de la rénovation urbaine, c'est-à-dire avec le développement le plus souvent anarchique et incontrôlé des villes.

Ce n'est pas l'effet du hasard ou d'une marotte d'intellectuel pas plus que la pollution n'est une mode.

Les plans d'aménagement, surtout en matière routière, dont la démesure entame le tissu urbain, les « réalisations » des promoteurs privés agressent des quartiers entiers dans des initiatives toujours plus discutées ; l'inquiétude des habitants chassés de leurs logements grandit. Il s'en suit une prise de conscience qui gagne lentement les organisations ouvrières.

LES « COMITES DE QUARTIERS »

Ce phénomène présente un grand intérêt et demande réflexion. La presse s'en fait assez largement l'écho et déjà des chercheurs universitaires en font des sujets de thèses. Récemment le « Journal de l'Europe » (2 octobre) pouvait écrire : « Des groupes plus ou moins organisés exercent aussi, depuis peu, une influence de plus en plus décisive en matière d'urbanisme et ont notamment obtenu le retrait de projets d'autoroutes urbaines. Ce sont là des actions directes de citoyens. Leur pression réussit de plus en plus fréquemment à infléchir certaines décisions du pouvoir. » Avec lucidité il ajoutait cependant : « qu'il existe également des « lobbies » agissant sur le pouvoir comme lors de l'implantation de la tour I T T dans le site de l'Abbaye de la Cambre à Bruxelles, dont aucun

① mouvement de protestation n'a pu empêcher la réalisation ». Tout dépend évidemment du rapport des forces en présence. Aussi faut-il se méfier des théories hâtives sur l'efficacité de l'action spontanée et directe. Ces actions ne peuvent aboutir que si elles réussissent à provoquer une prise de conscience importante des habitants et mettent en mouvement les forces sociales et politiques organisées.

L'EXIGENCE DE CONSULTATION DES HABITANTS

Les actions urbaines menées par divers groupes constituent un vivant exemple de vie démocratique et des aspirations des citoyens face à un pouvoir dont le caractère autoritaire et technocratique — si ce n'est point un pléonasmе — tend à s'accroître. L'exigence de consultation de la population (enquête publique, demande d'avis, etc.) sort des cartons administratifs, du corset dans lequel lois et règlements voulaient l'enserrer pour entrer dans la vie. Bon gré mal gré, les autorités publiques doivent s'y adapter. Le plus souvent cependant, la consultation des habitants a pour objet de les convaincre de la justesse des solutions déjà adoptées par l'administration et ses conseillers. Rarement on soumet à la discussion des alternatives, permettant des choix éclairés. Il faut informer tout d'abord sur les diverses options et leurs conséquences sociales (coût matériel et humain) si l'on veut permettre une consultation véritable. En fait, tout se passe comme si l'on informait **après** la prise de décision. Il est dès lors normal de voir l'action des divers comités de quartiers se diriger **CONTRE** les projets, déjà en voie de réalisation plutôt que **POUR** une rénovation urbaine démocratique. Mais qui porte la responsabilité de cette orientation ?

③ La population s'insurge devant la politique du fait accompli. Sans multiplier les exemples bruxellois, on ne peut s'empêcher de citer à ce sujet la « rénovation du quartier Nord » où l'on a vu édifier, dans un décor de quartier bombardé, des immeubles de bureaux et des hôtels de luxe avec l'appui des autorités communales tandis que les problèmes d'infrastructure routière se multipliaient et que les habitants devaient quitter les lieux. La politique en matière de routes (peu importe ici le vocabulaire choisi : autoroute urbaine, voie de pénétration, route express, rocade, voies de dégagement, etc.) est éclairante à cet égard. L'administration réalise des morceaux d'autoroutes en ville, ensuite devant des protestations tardives, elle se prend à regretter la rigueur de certaines options mais au nom de l'efficacité et des investissements déjà consentis, entend continuer l'œuvre néfaste.

QUI DECIDE DE L'AMENAGEMENT ?

② Qui décide de l'aménagement de nos villes ? Tout se passe comme si personne n'avait le pouvoir tant les services administratifs aux compétences variées, parfois concurrentes et souvent imbriquées les unes dans les autres, sont nombreux. Une réglementation touffue constitue un véritable maquis même pour le « spécialiste » et les intentions mal définies des pouvoirs publics permettent les déclarations les plus contradictoires. Certaines réunions de concer-

tation apparaissent davantage comme des opérations de relations publiques ou de show politique que comme une information et une concertation véritable avec les habitants. 2

L'ENJEU D'UNE BATAILLE POLITIQUE

Il est difficile de nier que jusqu'à présent, ce sont les « promoteurs privés » qui l'emportent et Bruxelles est en passe de devenir la capitale — européenne il est vrai — de la spéculation foncière, avec une participation dynamique et majoritaire des intérêts financiers britanniques. Dans les derniers temps cependant, certains projets de routes liés aux options des promoteurs immobiliers ont été bloqués et la discussion du plan de secteur pour les 19 communes va devoir être menée publiquement. Une véritable bataille politique peut s'engager à ce sujet pour, dans le concret, élargir la démocratie. Il s'agit d'exiger une information assortie de formules alternatives qui font naître de nouvelles exigences, de réclamer la consultation des nombreux groupements d'habitants et de procéder à la concertation avec les forces économiques et sociales avant toute prise de décision par les pouvoirs politiques. Une telle procédure peut paraître longue mais sans elle, il n'y a pas d'urbanisme démocratique. C'est à cette condition seulement que la rénovation urbaine, faite avec et pour les habitants peut s'inscrire dans la réalité. Si elle se fait sans eux et le plus souvent contre eux, les plans rencontreront l'hostilité ou du moins l'incompréhension des habitants. 3 4 5

UNE JOURNEE D'ETUDE DU P.C.B.

Comment arriver à renverser la vapeur ? Quelles forces faut-il combattre, avec quels moyens ? Les communistes bruxellois ont tenté de répondre à ces questions au cours d'une journée d'étude et d'action tenue le 29 septembre 1973. Bruxelles est devenu un chantier perpétuel, un ensemble urbain chaotique où les tours de bureaux chassent les habitants vers la périphérie, noyé dans un ensemble routier de plus en plus polluant, les loyers y explosent véritablement. La capitale est confrontée avec tous les problèmes que pose la rénovation urbaine.

Cette journée fut un succès. Des membres des comités d'habitants, des spécialistes préoccupés des problèmes de l'aménagement du territoire y ont participé. La discussion a porté sur les lignes de force d'une plateforme revendicative en direction des pouvoirs politiques. En effet, il ne s'agissait point de doubler ce qui existe déjà avec les divers comités de quartiers, les associations comme l'ARAU ou Interenvironnement, mais de s'efforcer de dégager les causes de la situation actuelle. Des parlementaires, un membre du collège d'agglomération intervinrent dans la discussion, et l'assemblée se sépara pour appuyer la manifestation d'un comité de quartier contre certain projet d'autoroute urbaine.

Les travaux ont mis en lumière la nécessité de la consultation démocratique des habitants qu'il faut associer aux projets de rénovation urbaine, la priorité nécessaire dans cette optique à la

construction de logements populaires nouveaux, au maintien de l'emploi, au développement des transports en commun. Ces exigences souvent avancées se heurtent à l'actuelle politique gouvernementale de restrictions des dépenses sociales (réduction des crédits pour le métro, des crédits consacrés au logement social en application des accords dits de Val Duchesse).

Il ressort des discussions de cette journée d'étude que le droit au logement, à un habitat humain, apparaît comme une exigence prioritaire. Un effort particulier de coordination des divers comités, d'information réciproque s'impose, dans le respect de la diversité de la vie.

LA SPECULATION FONCIERE

Dans les actions urbaines, les habitants se heurtent aux effets de la spéculation foncière.

Certes, celle-ci n'est pas neuve. Au siècle passé déjà l'infrastructure des villes fut bouleversée avec l'aide des pouvoirs publics (tracés des grands boulevards, gares, etc.) et d'importantes fortunes immobilières ont pu s'édifier à cette occasion. La spéculation est rendue possible par l'appropriation privée du sol. Elle prend à l'heure présente des proportions toujours plus vastes, elle constitue un des facteurs de l'inflation. En fait les terrains n'acquièrent de valeur qu'en fonction de la destination qui leur est donnée. Celle-ci dépend en fait des décisions politiques et des possibilités d'investissement qu'exige la réalisation des plans d'aménagement. Les pouvoirs publics subissent dès lors d'énormes pressions financières dont ils ne peuvent se dégager sans une volonté politique affirmée et un réel appui populaire qui a jusqu'à présent fait défaut. Le mécanisme de la spéculation est, faut-il le dire, mal connu. Dans le cadre de la journée d'étude, notre ami J. Aron a pu présenter son étude et nous y renvoyons le lecteur (*) Les illusions entretenues par les tenants de l'économie libérale sont lentes à dissiper. Où en est le respect sacro-saint de la propriété privée devant la toute-puissance des féodalités financières ? Certaines lois vont jusqu'à prévoir en quelque sorte l'expropriation pour cause d'utilité privée. En effet, le pouvoir public expropriant peut mettre à la disposition du promoteur privé l'ilot où celui-ci s'est assuré la propriété de la moitié du terrain.

Il faut se dégager de certaines habitudes mentales, mettre en cause nombre d'idées reçues et tenir compte du rapport de force entre les classes sociales si l'on veut avancer dans la solution du problème. Le marché des terrains dans les grandes villes, à certains endroits clés est l'enjeu de luttes sans merci où les pouvoirs publics font souvent figure de comparse. En principe cependant, le pouvoir public décide des changements d'affectation du sol. Comme l'écrit J. Aron : « il n'est pas de spéculation sans le laisser-faire, la com-

(*) *Théorie et pratique de la spéculation foncière*, éditée à la Fondation Jacques-Motte — 70 F — C.C.P. 1887.45.

plaisance des pouvoirs publics » mais les promoteurs disposent d'appuis d'autant plus solides que derrière eux se profile l'ombre du capital financier.

On incorpore dans le prix du terrain la « plus-value » acquise grâce à l'action des pouvoirs publics, donc de la collectivité et les prix haussent continuellement. Cette hausse fait obstacle à la réalisation de l'aménagement décidé et pour avancer il faut faire appel à ceux qui disposent d'importants moyens financiers. La boucle est bouclée. Le pouvoir public renonce aux plans décidés ou encore les modifie au gré de la volonté des financiers qui recherchent uniquement la rentabilité. Pour réaliser quelques-unes des intentions, on révisé les plans d'aménagement, on déroge aux dispositions votées, sous la pression d'intérêts privés. C'est l'urbanisme des « dérogations » au profit des promoteurs. En matière de marché des terrains, le mécanisme de l'économie de marché ne peut jouer. On ne « fabrique » pas du sol. En cas de demande plus importante, l'offre reste limitée et les prix montent. Ils peuvent même dans un milieu fortement urbanisé se dissocier de la valeur d'usage du sol. Des particuliers spéculent sur l'action de la société qui valorise certains terrains. Ils s'en emparent et les bloquent là où souvent leur usage serait particulièrement utile à la société. Ils gèlent les terrains jusqu'au moment où les prix les satisfont. Ils ne permettent plus que des constructions « rentables », des bureaux, et non des logements.

COMMENT LUTTER CONTRE LA SPECULATION FONCIERE ?

Il ne suffit pas de décider de l'affectation du sol pour empêcher ces calculs spéculatifs. Il arrive en effet souvent que la spéculation se porte précisément sur les terrains susceptibles de changer d'affectation (autour des villes par exemple où des terrains agricoles deviennent terrains à bâtir et dans les villes où des zones d'habitat deviennent des zones de bureaux).

Comment assurer la maîtrise du sol et contrôler son usage ?

C'est la question fondamentale à laquelle on a donné nombre de réponses partielles. Dans nos conditions politiques et sociales, on ne peut en effet, sans rester dans le domaine de la propagande, se contenter de répondre qu'il faut que le sol fasse l'objet d'une appropriation collective dans les villes. Cependant, les remèdes proposés apparaissent souvent comme des palliatifs sans grand résultat. Chaque gouvernement naissant nous annonce sa volonté de lutter contre la spéculation mais les résultats sont minces. Citons quelques initiatives qui n'ont point abouti. La proposition du PSC Michel instituant en faveur des communes un droit de préemption sur les immeubles mis en vente dans les limites d'un plan particulier d'aménagement (doc. parl. 246 Chambre, session 71-72), dans la foulée de la loi fiscale du 15 juillet 1966 (Code des impôts sur les revenus) établissant une taxation sur les biens vendus dans des délais de 5 et 8 ans. Citons encore la proposition de loi 203 (Sénat, session 71-72) instituant un registre national des biens immobiliers

qui souleva un tollé en commission pour le motif que son auteur déclarait « s'il est difficile de privatiser l'eau et l'air, il convient par contre de songer à déprivatiser la terre ». Et encore le projet De Saeger qui se proposait de lutter contre la rétention des terrains d'une manière pragmatique. Ce projet imposait au propriétaire d'un terrain qui ne construit pas lui-même l'obligation de déclarer un prix maximum de vente et l'obligation corrélatrice de vendre à ce prix à celui qui s'engagerait à construire ou à des personnes de droit public. Le projet était assorti de mesures de publicité et d'une taxation sur la valeur (par exemple 1 pour cent) dans le but de récolter des moyens financiers permettant aux pouvoirs publics des opérations de politique foncière.

DES REGIES FONCIERES

Dans l'état actuel, il paraît que la revendication de régies foncières communales, d'agglomération ou de fédération de communes, dotées de moyens financiers réels soit la plus importante. L'Etat devrait y pourvoir notamment par l'attribution de certains crédits régionalisés. Certes, il ne faut pas y voir une panacée. Les problèmes de la gestion démocratique des régies se posent avec acuité. Mais ces régies pourraient utilement soustraire à la spéculation, des terrains destinés aux constructions sociales, agir sur les ventes sans devoir faire appel aux expropriations coûteuses. Les régies devraient au surplus éviter de vendre leurs terrains, sans quoi tout serait bientôt à recommencer, une fois les terrains réintroduits dans le circuit spéculatif. Des techniques juridiques existent pour mettre les terrains à la disposition des usagers à titre temporaire (pour une très longue durée évidemment) : le contrat d'emphytéose (bail de longue durée), le droit de superficie, la vente avec faculté de rachat, etc.

Il n'y a point d'illusion à se faire, semblable revendication réclame une action de longue haleine. Elle doit aboutir à mettre à la disposition de la collectivité des moyens financiers réels, à limiter le rôle du capital financier, donc à donner aux pouvoirs locaux et régionaux de véritables moyens. Sans quoi ils dépendront à nouveau des options toujours tournées vers le profit des détenteurs du capital.

NOUVELLES FORMES DE LUTTE

En réalité, des champs d'action nouveaux s'ouvrent à la lutte des classes. Citons ici la régionale FGTB de Bruxelles qui, en termes excellents, constate « En fin de compte, le capitalisme fait comme s'il y avait un homme producteur d'un côté et puis d'autres hommes qui sont les consommateurs, qui sont pères de famille, qui paient un loyer, qui ont des loisirs. Il faut refuser cette division, il faut refaire, dans notre région, l'unité du travailleur-producteur, du travailleur-consommateur, etc. Nos revendications, pour être efficaces, doivent rebondir de l'entreprise aux autres aspects de la vie ». Il est bien vrai que les conquêtes ouvrières pour de meilleurs salaires, des conditions de vie en rapport avec le progrès technique sont

remises en cause, compromises par le développement anarchique des villes entraînant l'augmentation constante des loyers et des difficultés de transports qui accroissent en fait la durée de la journée de travail.

La rénovation urbaine ne doit donc pas échapper aux organisations politiques et sociales de la classe ouvrière, il faut occuper ce terrain où l'on rencontre nombre d'alliés dynamiques. On commence à percevoir que l'aménagement du territoire peut avoir des incidences sur l'emploi et la vie de tous les jours des travailleurs. Quant à la lutte contre la spéculation foncière, nœud du problème, elle est étroitement liée à l'action plus générale pour des réformes de structure de notre société, pour le contrôle des puissances financières et la limitation de leur pouvoir. Certes la prise de conscience est lente, elle demande d'ailleurs que certains intérêts privés ou aspirations individuelles parfois contradictoires soient dépassés. Il nous semble que c'est en prenant appui dans les villes sur l'exigence de disposer d'un habitat décent que l'on pourra amener une plus grande sensibilisation des citoyens et dégager un programme clair de rénovation urbaine qui indique comme priorités l'emploi et le logement.

Quant aux revendications concrètes, c'est en direction du pouvoir communal et surtout régional qu'il faudra les orienter, tout en ayant conscience que pour les satisfaire, ces pouvoirs doivent disposer de ressources réelles qu'il faudra arracher au pouvoir central. La tendance actuelle de l'Etat central est de réduire toujours la part de recettes des pouvoirs subordonnés et l'intervention de l'Etat. Ici ces actions se lient donc à la lutte pour une véritable régionalisation.

Enfin l'action pour « casser la spéculation foncière » selon la forte expression de la régionale de Bruxelles de la FGTB, réclame un effort particulier pour dégager un front politique et syndical progressiste qui s'attachera à la réalisation d'un vaste programme de réformes de structures dont la lutte contre la spéculation est un volet.

Jacques MOINS.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journée d'étude et d'action sur les problèmes de la spéculation foncière et de l'aménagement du territoire

Venus de différents horizons politiques et sociaux, les participants à la journée d'étude et d'action organisée à Bruxelles, le 29 septembre 1973, par le Conseil régional de Bruxelles du Parti Communiste de Belgique, estiment que cette rencontre a été utile et qu'elle devra trouver son prolongement dans des contacts ultérieurs.

Ils estiment en outre devoir préciser certaines lignes de réflexion et d'action :

1. Le plan de secteur de l'agglomération bruxelloise doit être

élaboré démocratiquement et sous contrôle de la population et de ses mandataires. Doivent y être associés effectivement les comités de quartiers qui expriment la volonté des habitants ainsi que les organisations représentatives des travailleurs.

2. Dans ce plan, priorité doit être donnée à la protection de l'emploi, à la construction de logements populaires nouveaux et au développement des transports en commun.

3. Des dispositions doivent être prises pour combattre la politique de réduction des crédits poursuivie par le gouvernement. Les crédits pour le métro doivent être rétablis et augmentés. Les crédits pour le logement doivent être augmentés. L'Etat doit céder aux pouvoirs publics bruxellois ses territoires militaires, notamment pour y établir des zonings industriels.

4. Les résultats déjà obtenus par l'action des comités de quartiers, notamment en matière d'autoroutes de pénétration, ne doivent pas inciter au relâchement de cette action. Des projets déli-rants, comme celui du chemin de fer Midi-Quartier Léopold, mettent toujours en danger l'équilibre de notre cité.

5. La création d'une régie foncière d'agglomération, contrôlée démocratiquement, pourrait être l'objectif premier d'une vaste action populaire, associant les comités de quartiers, les organisations syndicales, les formations politiques se réclamant de la démocratie.

La même action populaire devrait s'exercer avec vigueur, en vue d'établir un véritable pouvoir régional, doté de moyens budgétaires, économiques, politiques adéquats.

Un groupe de travail sera formé, qui fera la synthèse des enseignements de la journée et assurera à l'avenir le contact entre les participants.

Bruxelles, le 29-9-1973.

A partir de janvier 1974,

Les Cahiers Marxistes

qui paraissent depuis cinq ans
au rythme de quatre livraisons par an,

deviennent mensuels

Cette nouvelle périodicité permettra aux CAHIERS MARXISTES d'établir des relations plus suivies tant avec ses lecteurs qu'avec les événements.

De nouvelles rubriques (revue des revues et des livres, notamment) des débats, des numéros spéciaux avec des dossiers sur UN thème renouvelleront chaque mois l'intérêt du lecteur pour les C.M.

Abonnement annuel ordinaire : 300 F

Abonnement annuel « jeunes » (moins de 25 ans) : 150 F

Abonnement de soutien : 500 F, et davantage

Ne soyez pas les derniers à vous abonner ou à vous réabonner :
souscrivez dès aujourd'hui un abonnement
au CCP **1887.45** de la Fondation Joseph Jacquemotte,
avenue de Stalingrad, 29 — 1000 Bruxelles

Ont collaboré aux « Cahiers Marxistes »

Christian ALSTEEN

Agnès ARNOUL

Jacques ARON

Jean BLANKOFF

Isabelle BLUME

Jean BLUME

Philippe BOESMANS

Marc BRAET

Jacques BRIERE

Jean BRUHAT

Giovanni CARPINELLI

Segundo CASTRO

Raymond CEUPPENS

Achille CHAVEE

Francis CHENOT

Bernard DANDOIS

Jan DEBROUWERE

Louis DELTOUR

Chantal DE SMET

Urbain DESTREE

Jean DU BOSCH

Edmond DUBRUNFAUT

Augustin DUCHATEAU

Elie ELIA

Pierre ERGO

Jean-Claude FAIDHERBE

Roger FOULON

Piet FRANTZEN

René GERBAULT

Louise GOTOVITCH

Jean-Jacques HEIRWEGH

Rudolph HEYNDELS

Paule HERLA

Pierre JOYE

Johan KAHK

Bogdan KAVCIC

Zygmunt KOCZOROWSKI

Jean LAITAT

Philippe LAUWERS

Marcel-G. LEFRANCO

Rosine LEWIN

René LONNOY

André MARTIN

Frans MASEREEL

Leo MICHIELSEN

Jacques MOINS

Jacqueline MOULIN

Walter MULLER

Jacques NAGELS

Marc NEYMARC

Georges PAPY

Albert PHILIPPE

Claude RENARD

Renato SANDRI

Robert SEVRIN

René SCHOONBRODT

Roger SOMVILLE

André SOREL

Maxime STEINBERG

Andrée TERFVE

Jean TERFVE

Francis TESSA

Andrée THONNART

Virgil TROFIN

Jef TURF

Louis VAN GEYT

Paul VERNIER

Jan VERWEST

Charly VIENNE

Jacques YERNA

Auteur-éditeur responsable et correspondance :

Augustin Duchâteau / Rédacteur en chef
Avenue de Stalingrad, 29-31, 1000 Bruxelles

40 F